

Mémorial  Memorial
du des
Grand-Duché de Luxembourg. Großherzogtums Luxemburg.

Vendredi, 19 juin 1914.

N° 40.

Freitag, 19. Juni 1914.

Arrêté du 16 juin 1914, concernant la suspension conditionnelle, en faveur des sujets de l'Empire allemand, des art. 37 et 47 n° 3 de la loi sur l'assurance-vieillesse et invalidité.

LE MINISTRE D'ÉTAT,
PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT;

Vu l'art 37, 47 n° 3, et 48 de la loi du 6 mai 1911, sur l'assurance-vieillesse et invalidité;

Vu l'art. 1317 du code des assurances sociales de l'Empire, ainsi que l'arrêté du Conseil fédéral du 13 octobre 1900, dispositions qui assurent la réciprocité aux assurés luxembourgeois;

Après avoir entendu en son avis conforme le Comité-directeur de l'établissement d'assurance;

Arrête:

Art. 1^{er}. Les art. 37 et 47 n° 3 de la loi du 6 mai 1911, sur l'assurance-vieillesse et invalidité, sont suspendus en faveur des sujets de l'Empire allemand, lorsqu'ils résident sur le territoire de l'Empire.

Art. 2. Le présent arrêté sera inséré au *Mémorial*.

Luxembourg, le 16 juin 1914.

*Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Beschluß vom 16. Juni 1914, wodurch zu Gunsten der deutschen Reichsuntertanen die Art. 37 und 47 Nr. 3 des Gesetzes über die Alters- und Invalidenversicherung bedingungsweise außer Kraft gesetzt werden.

Der Staatsminister,
Präsident der Regierung;

Nach Einsicht der Art. 37, 47 Nr. 3 und 48 des Gesetzes vom 6 Mai 1911, über die Alters- und Invalidenversicherung;

Nach Einsicht des Art. 1317 der „Reichsversicherungsordnung“, sowie des Bundesratsbeschlusses vom 13. Oktober 1900, wonach den luxemburgischen Versicherten Gegenseitigkeit gewährleistet ist;

Auf das gleichlautende Gutachten des Vorstandes der Versicherungsanstalt;

Beschließt:

Art. 1. Die Art 37 und 47 Nr. 3 des Gesetzes vom 6 Mai 1911, über die Alters- und Invalidenversicherung sind zu Gunsten der deutschen Reichsuntertanen, welche auf dem Reichsgebiete ihren Aufenthalt haben außer Kraft gesetzt.

Art. 2. Dieser Beschluß soll im „*Mémorial*“ veröffentlicht werden.

Luxembourg, den 16. Juni 1914.

*Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
Eyschen.*

Loi du 5 juin 1914, accordant la naturalisation à M. Arthur-Hubert-Joseph Warnant, cabaretier à Esch-s.-Alz.

Nous MARIE-ADÉLAÏDE, par la grâce de Dieu Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc.;

Vu l'art. 10 de la Constitution et les lois des 12 novembre 1848 et 27 janvier 1878, sur les naturalisations;

Notre Conseil d'État entendu;

De l'assentiment de la Chambre des députés;

Vu la décision de la Chambre des députés du 15 mai 1914 et celle du Conseil d'État du 29 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote;

Avons ordonné et ordonnons:

Article unique. La naturalisation est accordée à M. Arthur-Hubert-Joseph *Warnant* né à Humain (Luxembourg-Belge) le 27 janvier 1857 et demeurant à Esch-s.-Alz.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Château de Berg, le 5 juin 1914.

MARIE-ADÉLAÏDE.

*Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Date de l'acte d'acceptation.

(Art. 8 de la loi du 12 novembre 1848.)

La naturalisation conférée par la loi publiée ci-dessus a été acceptée le 11 juin 1914, par M. Arthur-Hubert-Joseph *Warnant*, ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par M. le bourgmestre de la ville d'Esch-s.-Alz. et dont un exemplaire a été déposé à la Division des affaires étrangères et de la justice.

Luxembourg, le 16 juin 1914.

*Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Gesetz vom 5. Juni 1914, wodurch dem Hrn. Arthur Hubert Joseph Warnant, Schankwirt zu Esch a. d. Alz., die Naturalisation verliehen wird.

Wir Maria Adelheid, von Gottes Gnaden Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau, etc., etc., etc.;

Nach Einsicht des Art. 10 der Verfassung, sowie der Gesetze vom 12. November 1848 und 27. Januar 1878, über die Naturalisationen;

Nach Anhörung Unseres Staatsrates;

Mit Zustimmung der Abgeordneten-Kammer;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordneten-Kammer vom 15. Mai 1914, und derjenigen des Staatsrates vom 29. desj. Mts., wonach eine zweite Abstimmung nicht erfolgen soll;

Haben verordnet und verordnen:

Einziges Artikel. Dem Hrn. Arthur Hubert Joseph *Warnant*, geboren zu Humain (belgisch-Luxemburg), am 27. Januar 1857 und wohnhaft zu Esch a. d. Alz. wird hiermit die Naturalisation verliehen.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz ins „*Mémorial*“ eingerückt werde, um von Allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Schloß Berg, den 5. Juni 1914.

Maria Adelheid.

Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
E y s c h e n.

Datum der Annahme.

(Art. 8 des Gesetzes vom 12. November 1848.)

Die durch vorstehendes Gesetz dem Hrn. Arthur Hubert Joseph *Warnant* verliehene Naturalisation ist von diesem am 11. Juni 1914 angenommen worden, wie aus einem am selben Tage vom Hrn. Bürgermeister der Stadt Esch a. d. Alz. aufgenommenen Protokolle, von welchem ein Auszug bei der Abteilung für Auswärtige Angelegenheiten und Justiz hinterlegt ist, hervorgeht.

Luxemburg, den 6. Juni 1914.

Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
E y s c h e n.

Loi du 5 juin 1914, accordant la naturalisation à M. Louis-Jacques Wallrabenstein, commis des mines à Rodange.

Nous MARIE-ADÉLAÏDE, par la grâce de Dieu Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc.;

Vu l'art. 10 de la Constitution et les lois des 12 novembre 1848 et 27 janvier 1878, sur les naturalisations;

Notre Conseil d'État entendu;

De l'assentiment de la Chambre des députés;

Vu la décision de la Chambre des députés du 15 mai 1914 et celle du Conseil d'État du 29 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote;

Avons ordonné et ordonnons:

Article unique. La naturalisation est accordée à M. Louis-Jacques Wallrabenstein, né à Hahnstätten (Nassau), le 12 juillet 1872 et demeurant à Rodange.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Château de Berg, le 5 juin 1914.

MARIE-ADÉLAÏDE.

Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
EYSCHEN.

Date de l'acte d'acceptation.

(Art. 8 de la loi du 12 novembre 1848.)

La naturalisation conférée par la loi publiée ci-dessus a été acceptée le 12 juin 1914 par M. Louis-Jacques Wallrabenstein, ainsi que cela résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par M. le bourgmestre de la commune de Petange et dont un exemplaire a été déposé à la Division des affaires étrangères et de la justice.¶

Luxembourg, le 18 juin 1914.

Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
EYSCHEN.

Gesetz vom 5. Juni 1914, wodurch dem Hrn. Ludwig Jakob Wallrabenstein, Minenbeamter zu Rodingen, die Naturalisation verliehen wird.

Wir Maria Adelsheid, von Gottes Gnaden Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau, etc., etc., etc.;

Nach Einsicht des Art. 10 der Verfassung, sowie der Gesetze vom 12. November 1848 und 27. Januar 1878, über die Naturalisationen;

Nach Anhörung Unseres Staatsrates;

Mit Zustimmung der Abgeordneten-Kammer;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordneten-Kammer vom 15. Mai 1914 und derjenigen des Staatsrates vom 29. desf. Mts., wonach eine zweite Abstimmung nicht erfolgen soll;

Haben verordnet und verordnen:

Einziger Artikel. Dem Hrn. Ludwig Jakob Wallrabenstein, geboren zu Hahnstätten (Nassau), am 12. Juli 1872 und wohnhaft zu Rodingen, wird hiermit die Naturalisation verliehen.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz ins „Mémorial“ eingerückt werde, um von Allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Schloß Berg, den 5. Juni 1914.

Maria Adelsheid.

Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
E y s c h e n.

Datum der Annahme

(Art. 8 des Gesetzes vom 12. November 1848.)

Die durch vorstehendes Gesetz dem Hrn. Ludwig Jakob Wallrabenstein verliehene Naturalisation ist von diesem am 12. Juni 1914 angenommen worden, wie aus einem am selben Tage vom Hrn. Bürgermeister der Gemeinde Petingen aufgenommenen Protokolle, von welchem ein Auszug bei der Abteilung für Auswärtige Angelegenheiten und Justiz hinterlegt ist, hervorgeht.

Luxembourg, den 18. Juni 1914.

Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
E y s c h e n.

Arrêté du 18 juin 1914, concernant la police sanitaire du bétail.

LE MINISTRE D'ÉTAT,
PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT;

Attendu qu'il résulte d'un rapport du vétérinaire du Gouvernement du canton de Grevenmacher, en date du 14 juin 1914, que la stomatite aphteuse est restée localisée dans les étables infectées de Flaxweiler et qu'il n'a été constaté aucun autre cas de l'épizootie;

Arrête:

Art. 1^{er}. Les étables infectées de la localité de Flaxweiler, ainsi que les parcs à bétail à Buchholz et à Weissbach (Wormeldange), restent seuls soumis à l'interdit.

Art. 2. La première zone de l'observation comprendra la localité de Flaxweiler.

Art. 3. La deuxième zone d'observation comprendra les autres localités de la même commune de Flaxweiler et la section de Kapenacker (Wormeldange).

Art. 4. L'arrêté du 5 juin 1914, sur le même objet, est rapporté

Art. 5. Les infractions au présent arrêté seront punies des peines prévues par l'arrêté grand-ducal du 26 juin 1913, pris en exécution de la loi du 29 juillet 1912.

Art. 6. Le présent arrêté sera obligatoire le lendemain de sa publication au *Mémorial*.

Luxembourg, le 18 juin 1914

Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
EYSCHEN.

Beschluß vom 18. Juni 1914, über die Viehseuchepolizei.

Der Staatsminister,
Präsident der Regierung;

In Erwägung, daß laut Bericht des Staatstierarztes des Kantons Grevenmacher, vom 14 Juni 1914 die Maul- und Klauenseuche auf die verseuchten Ställe von Flaxweiler beschränkt geblieben ist und daß kein neuer Seuchefall festgestellt wurde;

Beschließt:

Art. 1. Die Viehsperrre bleibt nur mehr über die verseuchten Ställe der Ortschaft Flaxweiler sowie über die Weideparke von Buchholz und Weißbach (Wormeldungen) verhängt

Art. 2. Das engere Beobachtungsgebiet umfaßt die Ortschaft Flaxweiler.

Art. 3. Das weitere Beobachtungsgebiet bezieht die übrigen Ortschaften der Gemeinde Flaxweiler sowie die Sektion Kapenacker (Wormeldungen).

Art. 4. Der Beschluß vom 5. Juni 1914, über denselben Gegenstand, ist außer Kraft gesetzt.

Art. 5. Zuwiderhandlungen gegen diesen Beschluß werden mit den durch Großh. Beschluß vom 26. Juni 1913, in Ausführung des Gesetzes vom 29. Juli 1912, vorgesehenen Strafen bestraft.

Art. 6. Dieser Beschluß tritt am Tage nach seiner Veröffentlichung im „Memorial“ in Kraft

Luxemburg, den 18. Juni 1914.

Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
Eyschen.

Arrêté du 6 juin 1914, concernant la publication du rapport général de la Chambre de commerce pour l'année 1913.

LE MINISTRE D'ÉTAT,
PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT;

Vu le rapport général de la Chambre de commerce sur la situation du commerce et de l'industrie dans le Grand-Duché pendant l'année 1913;

Arrête :

Article unique. Le rapport prémentionné sera publié comme annexe au *Mémorial*.

Luxembourg, le 6 juin 1914.

Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
EYSCHEN.

Avis. — Consulat.

L'exéquatur a été délivré à M. J.-P. *Claude*, vice-consul d'Italie à Luxembourg.

Luxembourg, le 10 juin 1914.

Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
EYSCHEN.

Avis. — Foires et marchés.

Par arrêté du soussigné en date de ce jour, la foire à tenir à Remich, le 29 juin 1914, a été remise au lendemain, 30 du même mois.

Luxembourg, le 17 juin 1914.

Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
EYSCHEN.

Beschluß vom 6. Juni 1914, die Veröffentlichung des allgemeinen Berichtes der Handelskammer für das Jahr 1913 betreffend.

Der Staatsminister,
Präsident der Regierung;

Nach Einsicht des allgemeinen Berichtes der Handelskammer über die Lage des Handels und der Industrie des Großherzogtums während des Jahres 1913;

Beschließt :

Einziger Artikel. Erwähnter Bericht soll als Beilage zum „*Mémorial*“ veröffentlicht werden.

Luxembourg, den 6. Juni 1914.

Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
Eyschen.

Bekanntmachung. — Konsulat.

Dem Vize-Konsul von Italien zu Luxembourg, *Hrn. J. P. Claude*, ist das Exequatur erteilt worden.

Luxembourg, den 10. Juni 1914.

Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
Eyschen.

Bekanntmachung. — Märkte und Messen.

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom heutigen Tage, ist der am 29 Juni 1914 zu Remich abzuhaltende Jahrmarkt auf den folgenden Tag, 30. desselben Mts., verlegt worden.

Luxembourg, den 17. Juni 1914.

Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
Eyschen.

Avis. — Administration des Postes et Télégraphes.

Par arrêté grand-ducal en date du 10 juin et., M. Jean Schmit, agent des postes de 1^{re} classe à Limpertsberg, a été nommé sous-chef de bureau à la Direction des postes et télégraphes.

Luxembourg, le 17 juin 1914.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Bekanntmachung. — Post- und Telegraphenverwaltung.

Durch Großh. Beschluß vom 10. Juni et, ist Hr. Johann Schmit, Postagent 1. Klasse zu Limpertsberg, zum Unterbureauvorsteher bei der Post- und Telegraphen-Direktion ernannt worden.

Luxemburg, den 17. Juni 1914.

Der General-Direktor der Finanzen
M. Mongenast

Avis. — Service sanitaire.

Tableau des maladies contagieuses observées dans les différents cantons du 30 mai au 13 juin 1914.

Bekanntmachung. — Sanitätswesen.

Verzeichnis der in den verschiedenen Cantonen vom 30. Mai bis 16. Juni 1914 festgestellten ansteckenden Krankheiten.

No d'ordre.	Cantons	Localités.	Fievre typhoïde.	Diphthérie.	Coqueluche.	Scarlatine.	Méningite cérébro-spinale.	Affections puerpérales.
1	Capellen.	Kopstal.	»	1	»	»	»	»
2	Esch-s.-Alz.	Belvaux.	»	1	»	»	»	»
		Esch-s.-Alz.	»	1	»	»	»	»
		Kayl.	»	»	»	2	»	»
		Schifflange.	»	1	»	»	»	»
3	Luxembourg.	Heisdorf.	»	»	»	»	»	1
4	Mersch.	Gosseldange.	6	»	»	»	»	»
5	Clervaux.	Clervaux.	»	1	»	»	»	»
		Huldange.	»	1	»	1	»	»
		Munshausen.	»	1	»	»	»	»
		Troisvierges.	»	1	»	»	»	»
6	Redange.	Roodt.	»	1	»	»	»	»
7	Echternach.	Berdorf.	»	1	»	»	»	»
		Hammhof.	»	1	»	»	»	»
		Rospert.	»	»	»	»	»	1
8	Grevenmacher.	Eisenborn.	»	»	2	»	»	»
		Grevenmacher.	1	»	»	»	»	»
Total ...			7	11	—	5	—	2

Avis. — Association syndicale.

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 25 juin au 9 juillet 1914, dans la commune de Garnich, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour l'établissement d'un assainissement aux lieux dits « Roderwies », « In der Naswies », etc., à Kahler.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat Communal de Garnich, à partir du 25 juin prochain.

M. J.-P. Hemmer fils, membre de la Commission d'agriculture à Bascharage, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 9 juillet prochain, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, dans la salle d'école de Kahler.

Luxembourg, le 10 juin 1914.

*Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
EYSCHEN*

Avis. — Association syndicale.

Conformément à l'art. 2 de la loi du 27 mars 1900, la société locale agricole de Birelbarrière (commune de Sandweiler) a déposé au secrétariat communal de Sandweiler l'un des doubles de l'acte d'association sous seing privé, dûment enregistré, ainsi qu'une liste indiquant les noms, professions et domiciles des administrateurs et de tous les associés.

Luxembourg, le 13 juin 1914.

*Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 28. Dezember 1883 wird vom 25. Juni auf den 9. Juli 1914, in der Gemeinde Garnich, eine Voruntersuchung abgehalten über das Projekt und die Statuten einer zu bildenden Genossenschaft für Anlage einer Entwässerung, Orte genannt „Roderwies“, „In der Naswies“ usw., zu Kahler.

Der Situationsplan, der Kostenaufschlag, ein alphabetisches Verzeichnis der beteiligten Eigentümer sowie das Projekt des Genossenschaftsaktes sind auf dem Gemeindefekretariat von Garnich, vom 25. Juni künftig ab, hinterlegt.

Hr. J. P. Hemmer Sohn, Mitglied der Ackerbaukommission zu Niederferschen, ist zum Untersuchungskommissar ernannt. Die nötigen Erklärungen wird er den Interessenten, am 9. Juli k. von 9—11 Uhr morgens, an Ort und Stelle geben und am selben Tage, von 2—4 Uhr nachmittags, etwaige Einsprüche im Schulsaale zu Kahler entgegennehmen.

Luxemburg, den 10. Juni 1914.

*Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
Eyschen.*

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.

Gemäß Art. 2 des Gesetzes vom 27. März 1900, hat der landwirtschaftliche Lokalverein von Birelbarriere (Gemeinde Sandweiler) auf dem Gemeindefekretariat von Sandweiler ein Duplikat der einregistrierten Privaturkunde betreffs des Genossenschaftsaktes nebst einem Verzeichnis hinterlegt, das Namen, Stand und Wohnort der Verwaltungsräte sowie sämtlicher Mitglieder angibt.

Luxemburg, den 13. Juni 1914.

*Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
Eyschen.*

Avis. — Brevets d'invention.

Les brevets d'invention ci-après ont été délivrés pendant le mois de mai 1914, en conformité de la loi du 30 juin 1880, à savoir

N° 10674. — 1 Mai 1914. — (Zusatz zum Erfindungspatent Nr 10124, vom 4 April 1913). — Verfahren zur Gewinnung von Produkten der Teerdestillation unter Erhitzen mit Phosphorsaure. — Dr. Meilich *Melamid* und Louis *Grotzinger* in Freiburg i. B.

N° 10675. — 1 Mai 1914. — (Zusatz zum Erfindungspatent Nr. 10124, vom 4 April 1913) — Verfahren um die hochsiedenden Kohlenwasserstoffe des Teeres in niedriger siedende Kohlenwasserstoffe umzuwandeln — Dr. Meilich *Melamid* und Louis *Grotzinger* in Freiburg i. B.

N° 10676 — 2 mai 1914. — Perfectionnements aux cadenas et serrures à combinaisons. — *D O T. Société anonyme pour l'exploitation des brevets Descalles* à Liège.

N° 10677 — 4. Mai 1914. — Der Lange nach verstellbares Gatter für Viehtransport in Eisenbahnwagen, Stallungen und sonstige Zwecke der Tierabsonderung. — Ant *Schretter* in Mittenwald und Karl *Zitzmann* in Munchen.

N° 10678. — 5 mai 1914. — Appareil de pointage. — Georges *Schuler* a Cobourg

N° 10679. — 6 Mai 1914. — Windkesselspulverrichtung für Aborte. — Rob. *Stickdorn* in Gartenstadt Meererbush bei Osterath (Rhld.)

N° 10680. — 6 Mai 1914. — Verfahren zur Darstellung von Harnstoffen der Naphtalinreihe. — *Farbenfabriken vorm. Fried. Bayer & Co* in Leverkusen.

N° 10681 — 7 Mai 1914. — Verfahren zum Schneiden von Metall durch einen Sauerstoffstrahl. — Hans *Reiseri*, *G m b. H.* in Cöln-Braunsfeld

N° 10682. — 8 mai 1914. — Moteur à explosion, à vapeur, etc. — Berthe *Demont* à Puteaux (Seine), et Alexandre *Descroix* à Paris

N° 10683. — 8. Mai 1914 — Nagelmaschine für Schuhwerk. — Firma Aron *Rosenthal* in Frankfurt a. M

N° 10684. — 9 mai 1914 — Serrure de tiroir — Désiré *Mureau* à Paris.

N° 10685 — 9 mai 1914 — Générateur d'air chaud — Toussaint *Ketin*, à Liège

N° 10686. — 12. Mai 1914. — Schulterpolster an verstellbarem Kumett, das an der drehbaren und in der Höhe verstellbaren Zugstrangkupplung befestigt ist — E. A. C. *Puls* in Seguin (Texas).

N° 10687. — 12 Mai 1914. — Zweiseitig benutzbarer Tintenloscher. — Hugo *Reimers* in Düsseldorf-Oberkassel

N° 10688. — 13 Mai 1914. — Walzwerk — Bruno *Quast* in Cöln-Deutz.

N° 10689. — 14. Mai 1914 — Mit Zahler versehene, als Untersatz für Trinkgefäße dienende Vorrichtung — *Noelle & Hueck, G m b. H* in Lüdenscheid i. W

N° 10690. — 14. Mai 1914. — Dampfkesselanlage, welche durch flüssige Schlacke oder glühenden Koks beheizt wird — *Warme-Verwertungs-Gesellschaft m b. H.* in Berlin-Siemensstadt.

N° 10691. — 15 mai 1914. — Robinet pour liquides sous pression. — Fritz *Most* à Bruxelles

N° 10692 — 15 Mai 1914 — (Zusatz zum Erfindungspatent Nr 9355, vom 20. November 1911) — Verfahren zur Herstellung von Leichtstemmen — C. H. *Schol* in Allendorf.

N° 10693 — 18 mai 1914 — Perfectionnements aux styles de machines parlantes — James *Winstead Owen* à Secane (Pennsylvanie).

N° 10694. — 18. Mai 1914. — Tiefofen — *Poetter, G m. b. H.* in Dusseldorf

N° 10695 — 18 mai 1914. — Systeme d'emmagasinage de liquides combustibles avec extraction par pompe — Hermann *Hoffmann* à Franfort s M

N° 10696. — 18. Mai 1914. — Verfahren und Vorrichtung zur rauchfreien Verbrennung. — Dr Ernst *Enke* in Breslau

N° 10697 — 19 mai 1914 — Dispositif pour le forgeage des pièces circulaires. — Société anonyme *Le Forgeage mécanique* à Bruxelles.

N° 10698. — 19 mai 1914 — Systeme de sécurité pour chemins de fer — *Gollos International Automatic Train Control and Recording Company* à Chicago.

N° 10699. — 19. Mai 1914 — Spielbierteller — Emil *Muller* in Dusseldorf

N° 10700 — 20 Mai 1914. — Waschvorrichtung — Max *Kaufmann* in Köln-Sülz

N° 10701. — 22. Mai 1914. — Verfahren zur Herstellung von Thomasroheisen. — Franz *Dahl* in Hamborn-Bruckhausen.

N° 10702. — 22. Mai 1914. — Verfahren zur Bewältigung der bei der Stahlherstellung entfallenden Schlackenmassen unter Benutzung von Sammelgefäßen. — Franz *Dahl* in Hamborn-Bruckhausen.

N° 10703. — 22. Mai 1914. — Kinematograph. — Lewis *Cæsar Van Riner* in Chicago.

N° 10704. — 22. Mai 1914. — Verfahren zur Herstellung dichter Flußeisenblöcke. — Karl *Canaris* in Huckingen a. Rh.

N° 10705. — 22. Mai 1914. — Steuerapparat für mit Druckwasser betriebene Arbeitsmaschinen mit Manschettenskolben als Dichtungskolben. — Hugo *Gille* in Huckingen (Kr. Düsseldorf).

N° 10706. — 23. Mai 1914. — Griffe de serrage pour transporteurs aériens placés sous l'influence du poids de la charge. — J. *Pohlrig*, Aktiengesellschaft à Cologne-Zollstock.

N° 10707. — 23. Mai 1914. — Installation de couverture de trains pour voies électriques dans lesquelles le courant est conduit aux sections de block par des interrupteurs disposés à un endroit les uns à côté des autres et s'influençant mécaniquement entre eux. — J. *Pohlrig*, Aktiengesellschaft à Cologne-Zollstock.

N° 10708. — 25. Mai 1914. — Dispositif de blocage absolu par bobine électrique spéciale. — Louis *Cadenet* à Paris.

N° 10709. — 25. Mai 1914. — Rohrflansch. — Theodor *Weisser* in Heidelberg.

N° 10710. — 27. Mai 1914. — (Certificat d'addition au brevet d'invention n° 10314, du 16 août 1913). — Epingle à cheveux servant en même temps à maintenir les cheveux soulevés. — Louise *Michel* à Sarrebruck.

N° 10711. — 27. Mai 1914. — Gegengewichts-anordnung für veränderliche Kräfte. — Wladimir *Olinski* in Trzynietz (Osterreich).

N° 10712. — 28. Mai 1914. — Verfahren zum Ersatz des Eigelbs in der Gerberei. — Dr. Otto *Rohm* in Darmstadt.

N° 10713. — 28. Mai 1914. — Verfahren zur Darstellung von basischem Magnesiumcarbonat. — Dr. Theophil *Silbermann* in Dresden und Firma *Chemische Fabrik Rahnitz, G. m. b. H.*, in Magdeburg.

N° 10714. — 28. Mai 1914. — Formmaschine. — Jean *Habscheidt* in Fürstenwalde.

N° 10715. — 28. Mai 1914. — Verfahren zur Herstellung von metallischen Gegenständen, die aus verschiedenartigen Schichten bestehen. — Alfred *Schylla* in Mülheim-Ruhr.

N° 10716. — 29. Mai 1914. — Mähmaschine für Zuckerrohr, Mais, junge Baumbestände und dergl. — Otto *Spillen* in Wien.

Rectification :

Am *Mémorial* de 1914, p. 470, les indications concernant le brevet d'invention N° 10669 sont à compléter comme suit: « N° 10669. — 30. April 1914. — Verfahren zur Verhinderung der Ansatzbildung in metallurgischen Schmelz- und Transportvorrichtungen bei leicht oxydierbaren Metallen und Legierungen, insbesondere bei Ferromangan. — *Gesellschaft für Elektrostahlanlagen m. b. H.* in Berlin-Nonnen-damm und Wilhelm *Rodenhauser* in Vötklingen a. der Saar. »

Les brevets suivants sont éteints pour défaut de paiement de la taxe annuelle:

N° 5431. — Moulage mécanique des baignoires et autres pièces de grandes dimensions.

N° 5442. — Verfahren zur Chlorierung von Schwefelmetallen auf nassem Wege.

N° 5804. — Perfectionnements apportés aux voitures automobiles mixtes.

N° 6265. — Verfahren und Einrichtung zur Herstellung von Briketts aus preßfähigen Stoffen beliebiger Art ohne Anwendung eines Bindemittels.

N° 6719. — Verfahren zur Herstellung künstlicher Fäden.

N° 7275. — Fabrication directe, au four électrique, du manganèse métallique fondu affiné faiblement carburé.

N° 7771. — Verfahren zur weiteren Behandlung des der oberen Schicht entströmenden Gases eines mit Teilung des Luftstromes arbeitenden Gaserzeugers.

N° 7776. — Kettenspannvorrichtung für Fahrräder.

N° 8330. — Verfahren zur Herstellung eines glasurartig glänzenden feinen Mörtelüberzuges auf Zementwaren, Mauerwerk usw.

N° 8342. — Procédé et dispositif pour la fabrication des joints métallo-plastiques.

N° 8844. — Sicherungsvorrichtung an Reinigungsfiltern für Hochofengase.

N° 8846. — Vorrichtung zur losbaren Befestigung von Vorhängen.

N° 8868. — Nouveau moteur rotatif.

N° 8874. — Einrichtung zur Reinhaltung von Closets durch Wasserspülung.

N° 9481. — Procédé de fabrication mécanique de matériaux creux et pierres artificielles avec enveloppes sur toutes les faces.

N° 9494. — Lagerung des Hinterrades von Fahrrädern.

N° 9496. — Stützpressat.

N° 9510. — Sicherheitsdruck-Knopf.

N° 9512. — Nouveau procédé pour le traitement des peaux.

N° 9520. — Neuerung in der Befestigung von Handwerkszeugstilen aus Metallrohr.

N° 9522. — Abreiber.

N° 10050. — Perfectionnements dans la commande des tiroirs cylindriques de distribution a mouvements combinés pour moteurs à explosions.

N° 10053. — Selbsttätige Schaltvorrichtung für elektrisch betriebene Pumpen.

N° 10056. — Sicherung für an Hälcken hangende Kleidungsstücke.

N° 10058. — Perfectionnements aux lampes à incandescence électrique.

N° 10061. — Gummiüberschuh.

N° 10062. — Verfahren zur Herstellung von Gegenständen aller Art aus Papiermasse u. dgl.

N° 10063. — Verfahren zur Herstellung eines schnellloslichen Kakaopräparates zur Bereitung von Getränken.

N° 10075+10162. — Verschließbarer außerhalb der Wohnung anzubringender Behälter zur Empfangnahme von Briefen, Zeitungen, Milch, Backwaren o. dgl.

N° 10078. — Dentier sans palais.

N° 10079. — Verfahren zur Darstellung von Alaun.

N° 10080. — Procédé de soudure dans lequel les métaux qui composent la soudure ne s'oxydent pas à la température de soudage.

N° 10083. — Accouplement automatique pour wagons de chemins de fer.

Luxembourg, le 17 juin 1914.

*Le Ministre d'État,
Président du Gouvernement,
EYSCHEN.*

PUBLICATIONS NON-OFFICIELLES.

Avis. — Expropriations pour cause d'utilité publique.

Suivant exploit de Huissier *Wetzel* de Luxembourg en date du 11 juin 1914, à la requête de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par son Directeur général des travaux publics M. Charles de *Wahj*, demeurant à Luxembourg, poursuites et diligences de la société anonyme des chemins de fer Guillaume-Luxembourg, ayant son siège légal à Luxembourg, représentée par son administrateur M. Léon *Metz*, maître de forges, demeurant à Esch-s.-Alz., et respectivement de la Direction générale Impériale des chemins de fer d'Alsace-Lorraine, établie à Strashourg, représentée dans le Grand-Duché de Luxembourg par M. Jean *Abicht*, conseiller intime, chef de l'administration Impériale allemande pour l'exploitation des chemins de fer Guillaume-Luxembourg, demeurant à Luxembourg, pour lesquels requérants est constitué et occupera M^e Robert *Brasseur*, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg, en l'étude duquel domicile est élu;

Assignment a été donnée à: 1^o Anne Besch, sans état et à son époux sieur Joseph Durant, mécanicien, domiciliés ensemble à Esch-s.-Alz., Höhlstrasse n° 41; 2^o sieur Pierre Besch, rentier, demeurant à Juziers-la-Ville (Seine-et-Oise); 3^o sieur Nicolas Besch, cultivateur, demeurant à Berchem;

à comparaître le *mercredi*, 1^{er} juillet prochain, à 9½ heures du matin, devant le prédit tribunal d'arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique, au Palais de justice à Luxembourg, pour par les faits, causes et motifs indiqués au dit exploit, voir dire que les formalités prescrites par la loi du 17 décembre 1859 pour parvenir à l'expropriation pour cause d'utilité publique des parcelles ci-après désignées, appartenant aux assignés, situées sur le territoire de la commune de Roeser, et à entreprendre pour les travaux d'établissement de voies d'évitement à la gare de Berchem, ont été remplies, savoir:

1^o une parcelle de 3 a 25 ca. à emprendre d'un labour sis lieu dit « Ob dem Stieespâu », section B n^o 632/721 du cadastre, n^o 27 du plan parcellaire; 2^o une parcelle de 2 a. 80 ca. à emprendre d'un labour sis même lieu dit, inscrit au cadastre sub section B n^o 632/720 et n^o 28 au plan parcellaire; 3^o une parcelle de 4 a. à emprendre d'un labour sis même lieu dit, section B n^o 631 685 du cadastre et n^o 29 du plan parcellaire; 4^o une parcelle de 3 a. 15 ca. à emprendre d'un autre labour, sis même lieu dit, section B du cadastre n^o 629/719 et n^o 30 du plan parcellaire; 5^o une parcelle de 3 a. 20 ca. à emprendre d'un autre labour, sis même lieu dit, inscrit au cadastre sub section B n^o 629/718 n^o 31 du plan parcellaire, appartenant aux assignés qualifiés sub 1^o, 2^o et 3^o ci-dessus, ainsi qu'à Jean Besch père, cultivateur à Berchem, assigné par exploit Weitzel du 5 juin courant, et à Madeleine Besch et à son époux Michel Decker, forgeron, domiciliés ensemble à Bech-Kleinmacher, assignés par exploit de l'huissier Goldschmit de Remich du 10 juin 1914;

voir donner acte aux parties poursuivantes qu'elles offrent aux assignés pour indemnité du chef de l'expropriation pour cause d'utilité publique des parcelles dont s'agit, les sommes ci-après indiquées, savoir:

- a) pour leur parcelle de 3 a. 25 ca. la somme de 162 fr. 50;
- b) pour leur parcelle de 2 a. 80 ca. celle de 140 fr.;
- c) pour celle de 4 a. la somme de 200 fr.;
- d) pour celle de 3 a. 15 ca. celle de 157 fr. 50, et
- e) pour celle de 3 a. 20 ca. la somme de 160 fr.;

en cas de refus d'accepter ces offres, voir procéder, conformément à la loi, au règlement des indemnités auxquelles les assignés ont droit; voir ordonner la mise en possession des parties poursuivantes à charge par elles de consigner préalablement les sommes ci-dessus offertes; s'entendre les assignés condamner aux frais et dépens;

avec déclaration que les pièces suivantes sont déposées au greffe du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, où les intéressés peuvent en prendre connaissance: 1^o l'arrêté grand-ducal en date de 27 mars 1914, déclarant d'utilité publique les travaux d'établissement de voies d'évitement à la gare de Berchem; 2^o l'arrêté de cessibilité pour cause d'utilité publique pris par M. le Directeur général des travaux publics susdit, le 31 mars 1914, concernant les parcelles de terrain nécessaires aux travaux d'éviation susvisés; 3^o les plans et tableaux indicatifs des travaux à effectuer et des parcelles à exproprier pour cause d'utilité publique, ensemble les pièces de l'instruction administrative qui a précédé les arrêtes précités.

Pour extrait, P. Weitzel, huissier.

Suivant exploit de l'huissier *Goldschmit* de Remich, en date du 10 juin 1914, à la requête de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par son Directeur général des travaux publics M. Charles de Waha, demeurant à Luxembourg, poursuites et diligences de la société anonyme des chemins de fer Guillaume-Luxembourg, ayant son siège légal à Luxembourg, représentée par son administrateur M. Léon Metz, maître de forges, demeurant à Esch-s.-Alz., et respectivement de la Direction générale Impériale des chemins de fer d'Alsace-Lorraine, établie à Strasbourg, représentée dans le Grand-Duché de Luxembourg par M. Jean Aricht, conseiller intime, chef de l'administration Impériale allemande pour l'exploitation des chemins de fer Guillaume-Luxembourg, pour lesquels requérants est constitué et occupera M. Robert Brasseur, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg, en l'étude duquel domicile est élu;

assignation a été donnée à Madeleine Besch, sans état, et à son époux Michel Decker, forgeron, domiciliés ensemble à Bech-Kleinmacher, commune de Wellenstein;

à comparaître le mercredi, 1^{er} juillet prochain, à 9^h, heures du matin, devant le prédit tribunal d'arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique, au Palais de justice à Luxembourg, pour par les faits, causes et motifs indiqués au dit exploit,

voir dire que les formalités prescrites par la loi du 17 décembre 1859 pour parvenir à l'expropriation pour cause d'utilité publique des parcelles ci-après désignées, appartenant aux assignés, situées sur le territoire de la commune de Roeser, et à emprendre pour les travaux d'établissement de voies d'évitement à la gare de Berchem, ont été remplies, savoir:

1^o une parcelle de 3 a. 25 ca. à reprendre d'un labour, sis lieu dit « Ob dem Stiedspád », section B, n^o 632/721 du cadastre et n^o 27 du plan parcellaire; 2^o une parcelle de 2 a. 80 ca. à reprendre d'un labour, sis même lieu dit, inscrit au cadastre sub section B n^o 632/720 et n^o 28 du plan parcellaire; 3^o une parcelle de 4 a. à reprendre d'un labour, sis même lieu dit, section B, n^o 631/685 du cadastre et n^o 29 du plan parcellaire; 4^o une parcelle de 3 a. 15 ca. à reprendre d'un autre labour, sis même lieu dit, section B du cadastre n^o 629/719 et n^o 30 du plan parcellaire; 5^o une parcelle de 3 a. 20 ca. à reprendre d'un autre labour, sis même lieu dit, inscrit au cadastre sub section B n^o 629/718 et n^o 31 du plan parcellaire, appartenant aux assignés, ainsi qu'à 1^o Jean Besch, père, cultivateur, demeurant à Berchem, assigné par exploit de l'huissier Weitzel de Luxembourg, du 5 juin courant; 2^o Anne Besch, sans état, et à son époux sieur Joseph Durant, mécanicien, domiciliés ensemble à Esch-s.-Alz.; 3^o Pierre Bech, rentier, demeurant à Juziers-la-Ville (Seine-et-Oise); 4^o Nicolas Besch, cultivateur, demeurant à Berchem, ces quatre derniers également assignés par exploit séparé du dit huissier Weitzel;

voir donner acte aux parties poursuivantes qu'elles offrent aux assignés pour indemnité du chef de l'expropriation pour cause d'utilité publique des parcelles dont s'agit, les sommes ci-après indiquées, savoir:

- a) pour leur parcelle de 3 a. 25 ca., la somme de 162 fr. 50;
- b) pour leur parcelle de 2 a. 80 ca., celle de 140 fr.;
- c) pour celle de 4 a. la somme de 200 fr.;
- d) pour celle de 3 a. 15 ca., celle de 157 fr. 50, et
- e) pour celle de 3 a. 20 ca. la somme de 160 fr.;

en cas de refus d'accepter ces offres, voir procéder, conformément à la loi, au règlement des indemnités auxquelles les assignés ont droit; voir ordonner la mise en possession des parties poursuivantes à charge par elles de consigner préalablement les sommes ci-dessus offertes; s'entendre les assignés condamner aux frais et dépens;

avec déclaration que les pièces suivantes sont déposées au greffe du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, où les intéressés peuvent en prendre connaissance: 1^o l'arrêté grand-ducal, en date du 27 mars 1914, déclarant d'utilité publique les travaux d'établissement de voies d'évitement à la gare de Berchem; 2^o l'arrêté de cessibilité pour cause d'utilité publique pris par M. le Directeur général des travaux publics susdit, le 31 mars 1914, concernant les parcelles de terrain nécessaires aux travaux d'éviation susvisés; 3^o les plans et tableaux indicatifs des travaux à effectuer et des parcelles à exproprier pour cause d'utilité publique, ensemble les pièces de l'instruction administrative qui a précédé les arrêtés précités.

Pour extrait, *Ed. Goldschmidt*, huissier.

Société des Chemins de fer Guillaume-Luxembourg.

L'assemblée générale des actionnaires du 29 mai dernier a fixé le dividende de l'exercice 1913 à 30 fr. pour les actions anciennes et à 11 fr. pour les actions privilégiées.

Un acompte de 10 fr. ayant été payé le 6 janvier sur les actions anciennes, il sera payé, à partir du 6 juillet prochain:

- I. — 20 fr. par action ancienne contre la remise du coupon N^o 85, 2^e semestre de l'exercice 1913;
 - II. — 11 fr. par action privilégiée contre la remise du coupon N^o 42;
 - III. — 5 fr. par action de jouissance ancienne contre la remise du coupon N^o 11;
 - IV. — 1 fr. par action de jouissance privilégiée contre la remise du coupon N^o 11;
 - V. — 178,30 fr. par part de fondateur contre la remise du coupon N^o 11;
- à Bruxelles, à la Banque de Paris et des Pays-Bas et chez ses correspondants;
à Luxembourg, à la Banque Internationale.



Mémorial  Memorial
du des
Grand-Duché de Luxembourg. Großherzogtums Luxemburg.

Annexe au N° 40, 1914.

RAPPORT GÉNÉRAL
SUR LA *S*
Situation de l'Industrie et du Commerce
PENDANT L'ANNÉE 1913.

Considérations générales.

L'activité industrielle et le mouvement des échanges avaient pris en 1912 une ampleur qui, dans l'ordre naturel des choses, devait conduire à une rupture de l'équilibre économique. Si la situation, au début de l'année 1913, restait toujours satisfaisante, l'hypothèse d'une période de liquidation commençait à être envisagée déjà. Une crise apparaissait comme proche. Mais elle se dessinait plutôt du côté financier que, directement, du côté de la production et de la consommation.

Un fait politique, la guerre des Balkans, est venu précipiter les événements dont elle a changé également l'allure. Cette guerre a interrompu et probablement modifié le rythme du mouvement économique. L'industrie et le commerce n'en ont pas été directement atteints, car les pays balkaniques n'entrent que pour une faible partie dans les exportations du Zollverein et, au demeurant, la prospérité presque universelle offrait des compensations larges et faciles. Mais les négociations diplomatiques, si longues et énervantes, finirent par ébranler la confiance et par accentuer les difficultés d'ordre financier et monétaire dont souffraient déjà les grands marchés. La gêne qui s'ensuivit arrêta le bel élan des échanges.

Ainsi la crise, qui n'était pas « mûre » encore, a été certainement avancée. Sans la crise internationale, la crise économique aurait été reculée de plusieurs mois. Elle a été atténuée sans aucun doute parce que, à cette époque, les stocks en magasin s'écoulaient encore facilement et n'encombraient nullement le marché, comme c'est le cas pour les crises de surproduction; elle s'est pro-

duite aussi plus lentement et par branches d'industrie. D'ailleurs, les entreprises industrielles s'y étaient préparées financièrement et les cartels, de leur côté, n'avaient pas exagéré la hausse.

A la crise de 1907 avait succédé une ère de prospérité très réelle. Les bénéfices réalisés au cours des dernières années, en augmentant sérieusement la puissance financière de l'industrie, lui avaient permis d'améliorer l'outillage de la production et les services de la trésorerie. Ainsi les organes les plus divers de la vie économique avaient acquis une force de résistance plus grande et, en même temps, une certaine indépendance vis-à-vis du marché financier. Instruits par le passé, les industriels avaient été moins imprudents pendant la période prospère, ce qui leur a rendu la dépression moins sensible. Enfin les cartels, en poursuivant leur politique avec une connaissance plus grande des contre-coups de leurs décisions, s'étaient montrés moins étroitement égoïstes. Ils ont été, eux aussi, aidés par les circonstances; car, leur clientèle n'ayant pas de stock, ils ont pu agir sans être trop gênés par le marché. On peut en tirer la conclusion que les principaux organes de la vie économique savent mieux qu'autrefois atténuer les crises et préparer le moment d'une reprise des affaires.

Quand on l'envisage au point de vue de ses résultats, l'impression qui ressort de l'étude des principaux facteurs indiciaires de l'activité économique en 1913 ne justifie pas les appréciations trop pessimistes. Les chiffres de production ont été presque partout en augmentation. Ce fut, certes, une année de déceptions, mais c'est surtout la comparaison avec l'année précédente qui laisse apparaître ce caractère. Il ne faut pas oublier notamment que l'année 1912, l'un des termes de la comparaison, fut exceptionnellement prospère.

Les chiffres du *commerce extérieur du Zollverein* sont encore restés franchement favorables. Les exportations renseignent 10.097,9 millions de marks contre 8.956,8 millions en 1912. Par contre, les importations sont restées presque stationnaires: elles ont passé de 10.691,7 millions à 10.770,3 millions. La courbe du commerce extérieur s'est développée comme suit pendant la dernière période quinquennale:

	(en millions de marks)	
	Importations.	Exportations.
1909.....	8.526,8	6.594,1
1910.....	8.934,1	7.474,6
1911.....	9.705,6	8.106
1912.....	10.691,7	8.956,8
1913.....	10.770,3	10.097,9

Les fluctuations du *marché monétaire* offrent un intérêt particulier. La cherté de l'argent qui s'était manifestée à la fin de l'année 1912 s'est maintenue pendant la plus grande partie de l'année 1913. La perspective du règlement coûteux des guerres balkaniques, les appels de fonds répétés des divers pays sur les grands marchés de l'Europe, les sommes énormes englouties par le développement extraordinaire de l'industrie pendant le premier semestre ont influencé le marché monétaire à tel point qu'au lieu de la détente qui se manifeste d'ordinaire vers le printemps, la rareté et la cherté de l'argent sont allées en augmentant. Le taux élevé du loyer de l'argent avec lequel l'année 1913 avait commencé, s'est maintenu jusqu'à l'automne. Dans des conditions nor-

males, le loyer de l'argent augmente généralement à cette époque de l'année; en 1913, au contraire, c'est seulement à ce moment qu'une détente s'est produite sur le marché monétaire et que la Reichsbank a pu songer à réduire à 5½ % le taux officiel de l'escompte, qui était de 6 % depuis le 12 novembre 1912; le 12 décembre, un nouvel abaissement à 5 % a pu avoir lieu, taux qui s'est maintenu au delà du 31 décembre. La moyenne du taux d'escompte officiel a été de 5,88 % alors qu'en 1912 cette moyenne n'a été que de 4,95 %; le taux privé d'escompte a été en 1913 de 4,98 % en moyenne, contre 4,21 % en 1912.

La cherté de l'argent n'a, d'ailleurs, pas été moindre dans les autres pays de l'Europe, ainsi qu'il résulte de la comparaison de la moyenne des taux d'escompte des banques nationales pour les deux dernières années:

	Allemagne.	France.	Angleterre.	Belgique.
1912	4,95	3,77	3,88	4,44
1913	5,88	4	4,77	5

Au point de vue des récoltes, qui sont le grand facteur économique annuel et dont les variations ont une influence décisive sur l'activité ou la dépression de toutes les industries ainsi que sur le mouvement des capitaux disponibles, l'année 1913 a été certainement favorisée. Il est vrai que les qualités des récoltes en général n'ont pas été en rapport avec les quantités.

Les *index numbers* (d'après M. Sauerbeck) font ressortir pour les quatre premiers mois des prix légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente. Un mouvement vers la baisse commence à se dessiner au mois de mai et se continue, avec d'insignifiantes variations, jusqu'à la fin de l'année. Une comparaison des nombres indicateurs, desquels nous n'entendons pas tirer des conclusions définitives, mais qui sont de précieux indices d'ordre commercial, industriel et agricole, permet de suivre le développement de l'ère de prospérité close. Ces nombres s'établissent comme suit pour la période de 1907 à 1913:

	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913
Janvier	80,0	76,0	72,0	77,1	78,5	81,8	86,1
Février	80,7	74,5	71,0	78,1	78,6	82,9	86,4
Mars	80,0	74,1	72,4	79,1	78,9	84,0	86,7
Avril	80,7	75,8	74,3	78,5	88,0	85,0	86,2
Mai	82,4	73,6	75,4	78,2	80,3	85,3	85,7
Juin	82,0	72,9	75,1	76,9	80,0	85,5	84,1
Juillet	81,1	73,1	75,2	78,1	78,9	86,5	84,2
Août	79,4	72,2	74,9	78,2	79,5	85,9	85,0
Septembre	79,1	72,5	74,7	77,6	80,3	86,7	85,7
Octobre	78,8	72,2	75,2	77,2	80,7	85,8	84,5
Novembre	76,7	72,2	75,5	77,8	80,6	85,3	83,3
Décembre	76,2	72,3	76,3	77,9	80,9	86,4	83,0
Moyenne	80,0	73,0	74,0	78,0	80,0	85,0	85,1

L'événement le plus important au point de vue de la *politique commerciale et douanière* c'est la révision du tarif douanier nord-américain. Au regard des exagérations d'autrefois de la tactique

douanière américaine, le nouveau tarif peut être taxé d'anti-protectionniste. Il apporte un revirement très significatif. Alors que les Etats-Unis exportaient jadis en tout premier lieu des produits agricoles et des matières premières et importaient des produits fabriqués, cette situation tendait à se modifier complètement au cours des dernières années: les exportations de demi-fabricats et de fabricats prenaient toujours plus d'ampleur et dépassaient les exportations de matières premières, et même très sensiblement aussi, les importations de demi-fabricats et de fabricats.

La nouvelle politique douanière fixe pour chaque industrie des tarifs rendant l'importation des produits étrangers possible afin d'empêcher certains producteurs de se créer de véritables monopoles. Les nouveaux droits atténuent la concurrence étrangère sans la supprimer complètement: ils ramènent la charge, dont les importations étaient grevées en moyenne, de 40 à 26% de la valeur des importations. Ces droits proportionnent la concurrence extérieure aux forces des industries nationales; ils lui laissent ce qu'elle a de stimulant, tout en lui enlevant ce qu'elle aurait de déprimant, car il ne s'agit pas d'endormir et d'engourdir l'industrie, mais, au contraire, de la susciter et de l'aiguillonner. C'est, en un mot, le retour au régime douanier éducateur recommandé par F. List. Il faut espérer seulement que ces clauses administratives léonines et difficilement inadmissibles ne viennent pas rendre ce tarif illusoire.

C'est en 1917 qu'expirent les *traités de commerce* de l'Allemagne, actuellement en vigueur. Le désir du Gouvernement allemand semble être de rester sur la défensive et de ne pas prendre l'initiative de provoquer des révisions de tarifs ni des représailles de la part des autres pays. Au nom du Gouvernement, le Ministre du commerce a fait à ce sujet les déclarations suivantes:

« Le tarif douanier du 25 décembre 1902, qui a été établi en tenant compte des intérêts de l'industrie et de l'agriculture, a montré qu'il était parfaitement viable au point de vue technique et qu'il répondait bien aux exigences d'une politique économique entièrement saine qui a consisté à développer au plus haut point les forces productives du pays. Grâce à lui, le marché intérieur a été suffisamment protégé, du moins autant qu'il pouvait l'être en tenant compte des conditions économiques favorables de l'étranger. Il a prouvé qu'il était un instrument très praticable pour la conclusion de nombreux traités de commerce qui ont facilité et consolidé notre exportation. Quant aux intérêts des consommateurs nationaux, et en particulier de la classe ouvrière, la hausse générale des salaires et l'augmentation du bien-être qui s'en est suivie, précisément dans les milieux les moins fortunés, prouvent bien qu'ils n'ont pas été lésés. En conséquence, nous ne voyons aucune raison qui militent en faveur d'une modification radicale ou d'un élargissement du tarif de 1902. En se plaçant au point de vue de l'intérêt général, il ne peut être question ni d'une diminution, ni d'une élévation générale des droits protecteurs de l'industrie et de l'agriculture.

» La question du maintien de notre tarif douanier tel qu'il est à l'heure actuelle est d'ailleurs inséparable de celle de la prolongation des traités de commerce existants ou de leur renouvellement sur des bases modifiées. En raison de l'intérêt qu'a la vie nationale à une durée aussi longue que possible des conditions qui président aux relations commerciales, le Gouvernement s'efforcera d'arriver à une prolongation des traités actuels et ne procédera pas par voie de dénonciation. Mais si quelques nations contractantes croient devoir modifier les avantages consentis, il est évident qu'à ce moment-là la question d'un projet de tarif douanier deviendra de première nécessité,

les armes pour l'établissement de nouveaux traités seront renforcées, on tiendra compte des nouveaux éléments intervenus dans la vie économique et l'on comblera les lacunes du tarif actuel . . . »

Alors que les milieux agrariens rêvent la dénonciation des traités de commerce et la reprise de la liberté d'action, les industriels approuvent plutôt la passivité relative du Gouvernement. Ils redoutent les conséquences d'une dénonciation des conventions qui lient les Etats étrangers, parce que ce serait provoquer et faciliter chez ceux-ci une contre-attaque des industriels et des agrariens nationaux. Les industriels rappellent que le tarif moins libéral de 1902 a été en Europe le point de départ d'une révision de tarifs à peu près générale et cela dans un sens réactionnaire. En outre, ils ne se contenteraient pas d'un renouvellement, impliquant la faculté d'une dénonciation annuelle: ils réclament la conclusion de conventions fondées sur le maintien du statu quo pour dix ou douze ans.

Parmi les *problèmes économiques* dont l'année 1913 a légué la solution à celles qui vont suivre se trouve entre autres le point de savoir si elle fut ou non le point d'aboutissement de la période de fiévreuse activité industrielle et commerciale à laquelle la génération actuelle a si largement contribué, et si elle sera ou non le point de départ d'une période de calme et de recueillement. D'autres problèmes ont été posés encore en 1913. Quelles seront les conséquences des nouveaux tarifs douaniers? Que résultera-t-il ensuite de l'ouverture prochaine du canal de Panama au commerce mondial, et quelle influence cet événement exercera-t-il sur le mouvement économique?

Dans la *circonscription plus restreinte du Grand-Duché*, les faits industriels et commerciaux que nous venons d'examiner ont revêtu le même aspect que dans les autres régions du Zollverein et ont fait naître les mêmes inquiétudes. Sa situation, d'après les renseignements qui ont été adressés à la Chambre de commerce — et nous ajouterons qu'il est certainement désirable que cette collaboration des industriels à nos Rapports annuels devienne toujours plus active et surtout plus complète — peut se résumer ainsi: accroissement de la production, mouvement de recul des prix à partir du deuxième semestre.

L'extraction du *minerai de fer* renseigne une assez forte augmentation par rapport à l'année précédente: de 6.533.930 tonnes d'une valeur de 19.427.508 fr. elle a passé à 7.333.372 tonnes d'une valeur de 21.965.818 fr. Alors que la consommation sur place, sollicitée par les nouveaux hauts-fourneaux qui sont entrés en pleine activité, a augmenté dans une forte mesure, la courbe de nos exportations vers la Belgique s'est encore relevée très sensiblement. Mais le revirement dans nos exportations à l'étranger paraît n'avoir été que passager. Les prix des minettes se sont maintenus assez fermes et ce n'est que vers la fin de l'année qu'on a pu remarquer un fléchissement, très anodin d'ailleurs.

Dans l'*industrie du fer* nous avons pu constater, vers la fin de l'année, un affaiblissement, peu prononcé peut-être, mais indéniable, de la situation du marché. La dépression a trouvé beaucoup moins son expression dans une diminution de la production que dans une accentuation de la concurrence, qui s'est traduite par un recul des prix. Dans un grand nombre de branches de l'industrie métallurgique, l'activité a été très grande jusque dans le courant du second semestre, et a même dépassé celle de la période correspondante de l'année 1912. La production de la fonte dans le Grand-Duché a passé de 2.252.229 tonnes à 2,547.861 tonnes, celle de l'acier de 947.184

tonnes à 1.182.227 tonnes, alors que les fonderies ont porté leur production de 20.893 tonnes à 26.513 tonnes. Par contre, le fléchissement des prix a été très accentué. Les cours du Stahlwerksverband se trouvaient ramenés au même niveau qu'à fin 1908, c'est-à-dire de la période de ralentissement qui a suivi la crise de 1907.

La période de calme que traverse le *bâtiment* dans l'agglomération luxembourgeoise a perduré pendant l'année passée, mais l'année en cours semble ramener une certaine activité dans ce compartiment. A travers le bassin minier, les bonnes dispositions se sont maintenues. La situation dans l'*industrie des terres et pierres* n'offre aucune variation appréciable comparativement aux années dernières.

La *tannerie* a vu se continuer la période des années difficiles. La *ganterie* a été sollicitée par les mêmes influences que les années précédentes; elle est actuellement dans l'attente de la répercussion qu'exercera le nouveau tarif douanier nord-américain. A l'exception de certains articles favorisés par la mode, l'exercice n'a guère été favorable dans son ensemble à l'*industrie textile* qui souffre toujours des caprices du marché des matières premières.

Du côté des *industries de consommation* nous pouvons signaler en général un accroissement de la production. Si la *meunerie* a légèrement progressé au point de vue de la production, ses résultats financiers, par contre, n'ont pas été encourageants. L'*industrie des tabacs* renseigne une continuation de la période de développement normal, mais l'incidence des nouveaux impôts n'a pas encore terminé son processus. Pour la *brasserie*, l'année 1913 a été exceptionnellement prospère: de 297.986 hl la production a passé à 328.475 hl.

L'amélioration qu'on attendait de l'année 1914 ne s'est pas produite. Après un début qui permettait de supposer que le plus fort de la crise était passé et laissait entrevoir un prompt relèvement du marché, la situation, dès le mois de mars, est retombée dans le marasme. Il serait osé de fonder de grandes espérances sur un avenir prochain. La liquidation de la crise se poursuit toujours, entretenant l'atonie des affaires.

Travaux de la Chambre de commerce.

Parmi les questions que la Chambre de commerce a traitées en 1913, nous signalons particulièrement celles qui suivent:

Chemin de fer Dudelange-Algrange.

Consultée par le Gouvernement sur la question du prolongement du chemin de fer de Dudelange à Algrange, la Chambre a déclaré se rallier aux points de vue développés par le conseil municipal de Dudelange.

La réponse de l'administration des chemins de fer enlève tout caractère d'urgence à la question du raccordement Dudelange-Algrange qui devrait s'effacer devant le grand nombre de constructions urgentes et importantes qui occupent actuellement l'administration. Il résulte, au contraire, de l'exposé qui a été présenté par les localités intéressées que cette ligne offre une importance considérable pour les exploitations minières qu'elle est appelée à desservir. Sa rentabilité est assurée d'ailleurs. Les transports de minerais, de charbons et de coques ainsi que les transports ordinaires

lui garantiront des recettes importantes auxquelles il y a lieu d'ajouter celles à provenir du mouvement intense des voyageurs qui ne manquera pas de se développer entre les grosses localités de la vallée de l'Alzette et de la vallée de la Fentsch. La création de nouvelles lignes dans les grands centres industriels ne profitera pas seulement aux usines directement intéressées et à la population des localités desservies par elles, mais en une mesure égale aux chemins de fer eux-mêmes.

Les discussions sur cette question à la Diète d'Alsace-Lorraine ont démontré encore que la nécessité et l'utilité de ce raccordement, qui comporte un parcours de 6 km à peine, ne sauraient être mises en doute.

La Chambre a donc prié le Gouvernement de bien vouloir intervenir auprès de la Direction des Reichseisenbahnen en faveur d'une prompte exécution de cette ligne.

Entrepôt à annexer à la nouvelle gare aux marchandises de Luxembourg.

Au sujet des propositions de la Direction des douanes concernant la création d'un entrepôt près de la nouvelle gare aux marchandises de Luxembourg, que le Gouvernement avait soumises à la Chambre, celle-ci a formulé, à la date du 30 juin, les desiderata suivants:

Comme la Chambre l'a fait observer dans ses avis antérieurs, un entrepôt bien agencé et pourvu des installations nécessaires serait appelé à rendre des services très réels. Il est reconnu que les entrepôts en général stimulent le goût des affaires et impriment un vigoureux essor au commerce. Les commerçants évitent d'immobiliser le montant des droits d'entrée en attendant la vente ou la réexpédition des marchandises.

Quant à l'entrepôt actuel, il ne répond sous aucun rapport aux exigences du commerce, tant à cause de sa situation éloignée de la gare que de son exigüité, de son agencement sommaire et de l'insuffisance de ses installations. D'ailleurs, il n'est guère utilisé par nos commerçants, ainsi que le prouve le chiffre des droits acquittés, qui n'ont pas dépassé 392,50 mk. pendant l'année 1912.

Il est à prévoir que cette situation changera avec la création d'un nouvel entrepôt. Le commerce de gros, notamment, qui lutte depuis quelques années avec des chances variables contre la concurrence étrangère, très âpre et favorisée sous bien des rapports, y trouverait un point d'appui très appréciable qui lui rendrait cette lutte plus facile.

En conséquence, la Chambre a engagé le Gouvernement à adopter la solution recommandée par la Direction des douanes.

Ayant appris, depuis, par une communication de la Direction des douanes, que le projet d'entrepôt avait été ratifié par le Gouvernement, elle a signalé encore, à la date du 5 novembre, à l'attention de celui-ci un autre desideratum.

Pour que le futur entrepôt puisse rendre tous les services que l'industrie et le commerce sont en droit d'en attendre, il est nécessaire que les installations et l'agencement de l'établissement offrent toutes les facilités désirables. Il importe notamment que des loges spéciales (boxes) soient aménagées à l'intérieur où les manipulations des marchandises — la vérification, l'emballage, la manutention et la réexpédition s'il y a lieu — se feront sous la surveillance de la douane, comme c'est le cas dans les établissements pareils de l'étranger.

Convention réglant le régime des expositions internationales.

Sur la question de l'opportunité pour le Grand-Duché de se rallier à la Convention concernant les expositions internationales, élaborée par la Conférence diplomatique de Berlin, que le Gouver-

nement avait soumise à l'avis de la Chambre de commerce, celle-ci a présenté les considérations suivantes:

Le régime actuel des expositions montre des anomalies et donne lieu à des abus qui suscitent de vives critiques. A différentes reprises, les Congrès internationaux des Chambres de commerce se sont occupés de cette question, et il a été reconnu qu'une réglementation internationale est indispensable pour mettre les exposants à l'abri des nombreux abus et de l'exploitation sous les formes les plus variées.

La Convention qui a été élaborée par la Conférence diplomatique de Berlin forme une synthèse des vœux unanimes de l'industrie et du commerce. Elle établit une classification des expositions, en règle la durée et les participations et fixe les principes pour l'appréciation et le jugement des objets exposés, la composition des jurys et le régime des récompenses. Enfin, elle oblige les pays contractants de sévir contre les promoteurs d'expositions fictives et de réprimer les agissements des personnes qui se livrent au trafic des récompenses.

La Chambre de commerce croit donc pouvoir engager le Gouvernement à accéder sans réserve à cette convention qui est appelée à procurer des avantages très appréciables à nos exposants, sans restreindre en aucune manière leur liberté d'action. Il y a lieu de faire remarquer encore que cette convention ne saurait être considérée comme définitive; elle pourra être modifiée par des Conférences ultérieures.

Port universel d'un penny ou de deux sous (Welt-Groschenporto).

Beaucoup de Chambres de commerce des différents pays ont signé une pétition en vue de l'introduction du port universel d'un penny ou de deux sous (Welt-Groschenporto), c'est-à-dire demandant l'application générale des taxes postales internes pour le service international. La teneur de cette pétition est la suivante:

« La taxe internationale, qui existe maintenant depuis 37 ans, sans avoir subi aucune modification, et qui est double de celle du service interne, est depuis longtemps considérée comme étant trop élevée, et exerce une influence néfaste sur le trafic.

» L'impossibilité de maintenir ces tarifs élevés a fini par amener la création d'Unions postales particulières dont le nombre augmente sans cesse, par lesquelles deux Etats voisins ou amis s'entendent entre eux pour l'application du port interne dans les relations postales entre leurs deux pays. Grâce à ces Unions postales particulières, 40 % (pour beaucoup de pays 75—90 %) de toutes les lettres internationales ne paient plus que le tarif interne.

» De cette façon, l'unité du tarif postal universel, qui existait au moins autrefois, est complètement battue en brèche. A ceci vient encore s'ajouter la différence du poids maximum des lettres admise pour divers pays par le dernier Congrès de l'Union postale universelle de 1906.

» Le déficit financier que l'on appréhende de l'application du port universel d'un penny, ne peut être que minime et serait probablement à peine sensible pour la plupart des Etats; au pis-aller, il disparaîtrait dans le courant de peu d'années.

» L'abaissement du port universel entraînerait sans doute une forte augmentation du trafic postal international, accroîtrait aussi le trafic postal interne et contribuerait ainsi à augmenter les

recettes totales provenant des affranchissements. Le surplus de dépenses occasionné par l'augmentation du trafic ne peut qu'être si faible qu'il entrera à peine sérieusement en ligne de compte.

« Le développement du commerce international, favorisé par le port universel d'un penny — surtout à la suite des facilités d'envoi en masse de lettres et d'imprimés commerciaux — entraînerait une augmentation des recettes douanières pour les caisses de l'État — abstraction faite d'autres conséquences favorables pour la vie économique.

« Tout atermolement rend la réforme plus difficile, parce que, vu l'accroissement incessant du trafic épistolaire, la diminution théorique des recettes doit nécessairement apparaître plus grande chaque année.

« L'unification du port interne et étranger faciliterait aux ressortissants de tous les pays résidant à l'étranger la correspondance avec leur patrie, l'abonnement aux journaux et revues de leurs pays, etc., et par là renforcerait nécessairement le lien national entre eux et leur pays natal.

« Toutes ces considérations parlent fortement en faveur du port universel uniforme d'un penny. Au point de vue scientifique, cette question est depuis longtemps approfondie et complètement éclaircie. Dans tous les cas l'état d'ambiguïté actuel est intenable.

« Les corporations économiques soussignées des pays civilisés les plus divers adressent en conséquence aux Gouvernements représentés à l'Union postale universelle la prière instante de vouloir bien adopter au Congrès de l'Union postale universelle de Madrid, pour le monde entier, des taxes uniformes d'affranchissement égales aux taxes internes actuelles, en sorte que le port universel d'un penny puisse entrer en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1915. »

Notre Chambre, qui avait été saisie de cette question par le Handelsvertragsverein, de Berlin, décida à l'unanimité de s'associer à un mouvement dont nos industriels et commerçants, en raison de l'exiguïté de notre territoire, seraient les premiers à profiter. Elle a donc prié le Gouvernement de bien vouloir contribuer, pour sa part, au Congrès de l'Union postale qui doit se réunir à Madrid en 1914, à l'adoption, pour le monde entier, des taxes uniformes d'affranchissement égales aux taxes internes actuelles, de sorte que le port universel d'un penny puisse entrer en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1915.

Emission des timbres-prime et des timbres dits de commerce.

Le Gouvernement avait soumis à la Chambre de commerce en vue de propositions éventuelles le Rapport fait au Sénat français par M. Cazeneuve concernant l'émission des timbres-prime et des timbres dits de commerce. La Chambre a présenté, sur cette question, les desiderata suivants :

Il résulte du rapport de M. Cazeneuve que la plupart des avis émis par les Chambres de commerce françaises se prononcent, et avec beaucoup de raison, pour la suppression des sociétés n'ayant d'autre but que l'émission et le commerce des timbres-prime.

Ces sociétés bénéficient, ainsi que M. Raiberti l'a fait observer dans sa proposition déposée à la Chambre française le 18 juin 1908 : 1^o de la redevance payée lors de la vente des timbres ; 2^o de l'intérêt sur le montant des timbres depuis leur émission jusqu'à leur présentation par le porteur ; 3^o de la perte des timbres par le porteur négligent, perte qui, d'après M. Lambrechts (Problème social de la bourgeoisie), atteint parfois jusqu'à 60 % de la valeur ; 4^o de la tarification des objets exposés, laquelle est très supérieure à la valeur réelle.

La suppression de ces sociétés parasites a donc été demandée à plusieurs reprises en France. La Chambre de commerce de Rouen estime à 10 millions par an la diminution d'affaires éprouvée dans le seul commerce des denrées coloniales par le fait des sociétés de timbres. Le Congrès de la Fédération des groupes commerciaux avait voté, à son tour, en 1909, une résolution invitant les pouvoirs publics à interdire l'exploitation scandaleuse à laquelle se livrent les sociétés vendant des timbres de commerce.

* * *

L'usage d'accorder un rabais ou un escompte spécial à la clientèle qui, en réglant au comptant, facilite les transactions, paraît à l'abri de toute critique. Cet usage est profondément enraciné dans les mœurs commerciales. Le rabais ou l'escompte se déduit ordinairement du prix des marchandises achetées. Seulement, il semble que le commerçant doit rester libre, soit de donner la valeur du rabais en marchandises, soit — si les achats, quoique réguliers et suivis, sont chaque fois de peu d'importance, auquel cas la détermination du rabais présente des difficultés — de pouvoir certifier par la remise d'un timbre ou ticket le droit au rabais ou à l'escompte. Ces timbres, unis petit à petit, sont remboursés dès qu'ils ont atteint un chiffre déterminé.

Pour permettre à l'acheteur au comptant d'arriver plus vite à ce chiffre, plusieurs commerçants peuvent former une association dont les adhérents délivrent des tickets uniformes. Les acheteurs, dans ce cas, préfèrent se pourvoir dans les magasins affiliés pour avoir droit au rabais sur tous leurs achats. Il est donc dans l'intérêt des clients aussi bien que des commerçants que l'association comprenne le plus grand nombre possible des commerçants d'une même localité.

Il y a lieu de faire observer cependant que le remboursement en marchandises des timbres de commerce entraîne l'obligation pour l'acheteur de prendre en échange des marchandises dont il n'a peut-être pas l'emploi. Ce mode ne laisse donc pas que d'être fort imparfait.

Le mode idéal du remboursement des rabais acquis par les paiements au comptant, est celui qui se pratique dans les « Rabattsparvereine », mutualités commerciales créées dans ce but en Suisse et en Allemagne. L'acheteur, propriétaire d'un carnet de timbres-rabais, en encaisse la valeur au siège de l'association, très souvent aussi dans un établissement financier, banque, caisse d'épargne ou caisse Raiffeisen. Ce mode de remboursement écarte toute idée d'obligation quelconque relativement à l'emploi de la ristourne à laquelle il a droit. C'est donc en quelque sorte une caisse d'épargne que les associations créent pour les acheteurs.

Dans les avis joints au rapport de M. Cazeneuve, nous rencontrons assez fréquemment l'idée que le montant des primes doit se retrouver dans le prix de vente des marchandises qui en seraient augmenté. Ce procédé n'est pas en usage dans les Unions du timbre-rabais. Les motifs qui ont poussé à l'organisation de ces mutualités écartent du reste cette augmentation. Ces motifs sont :

1° L'avantage pour le commerçant de toucher au moment de la vente le montant de celle-ci et d'éviter ainsi des pertes sensibles, pertes d'intérêts et quelquefois même perte du principal.

2° La nécessité de faire un sacrifice pour ne pas laisser aller sa clientèle aux coopératives qui distribuent généralement une ristourne de 4—5 %, quelquefois jusqu'à 7 %. D'après les statistiques établies, les Unions du timbre-rabais bien dirigées permettent à leurs membres de soutenir la lutte contre les coopératives et même, dans bien des cas, à amener la liquidation de celles-ci.

3° La concurrence des grands magasins et des bazars qui oblige les maisons spéciales de détail d'accorder, pour les mêmes conditions de paiement, un avantage à leur clientèle.

L'expérience a prouvé d'ailleurs que cette organisation du rabais a donné des résultats très heureux pour le commerce de détail.

* * *

Jusqu'en ces derniers temps, notre pays n'a pas encore eu à souffrir réellement des sociétés de timbres. Il y avait bien ici des tentatives d'établir des magasins de primes, mais elles ont échoué. Probablement le bon sens, tant des commerçants que des acheteurs, les a empêchés de favoriser ces établissements qui ne donnent pas des avantages en rapport avec les timbres encaissés.

La création de plusieurs coopératives de consommation à Luxembourg a eu pour conséquence la fondation d'une Union du timbre-rabais dans cette ville. Malheureusement, les procédés peu commerciaux d'une partie des adhérents et les déboires causés à l'association par un employé infidèle enrayèrent son activité. Elle a été réorganisée. Les adhérents qui ne s'étaient pas conformés à ses principes en ont été écartés et il semble qu'elle prospère actuellement.

Comme ces institutions, aussi bien des sociétés de primes que des coopératives, ne sont ici qu'à leur période de début et que la loi sur les sociétés coopératives est en projet, l'heure semble bien choisie pour régler à la même occasion l'organisation du timbre-rabais.

Cependant, l'attention des autorités doit être appelée sur un autre abus auquel donnent lieu les primes et qui a été introduit dans les usages du commerce par les fabriques et les maisons de gros. Celles-ci accordent à l'acheteur ayant acquis un nombre déterminé, généralement très élevé, de leurs produits, des tickets-primes remboursables en marchandises, bibelots, porcelaines, couverts, verreries, etc. Il est évident que, dans ce cas, le prix de la marchandise doit être majoré de la valeur de la prime. Ce procédé cause un tort infini aux acheteurs aussi bien qu'aux détaillants. Le client, n'arrivant très souvent pas au nombre de timbres requis, n'entrera pas en possession de la prime et perdra ainsi le surplus du prix payé pour l'obtenir. D'un autre côté, les marchands de détail vendant les articles représentés par les primes, en subissent des pertes considérables puisque la vente de ces articles leur échappe.

* * *

Il serait donc dans l'intérêt général de faire cesser ces pratiques en réglementant l'émission des tickets-prime. A cette fin, nous proposons au Gouvernement le texte de loi suivant, puisé en grande partie dans les propositions de la Chambre française:

L'émission des timbres-prime et des timbres dits de commerce (tickets-prime, tickets-rabais, timbres-espèces, coupons de rente, billets kilométriques et toutes autres combinaisons tendant sous une forme analogue à l'allocation de primes) est interdite. Sont toutefois exceptés de cette interdiction les timbres émis par un commerçant ou par un groupe de commerçants constitués en sociétés et distribués par eux à leurs clientèles respectives pour être remboursés en espèces dans un institut financier, caisse d'épargne ou au bureau de l'association (En espèces: parce que les possesseurs de carnets peuvent en ce cas disposer librement du rabais, soit pour le déposer à la caisse d'épargne, soit pour tout autre usage. Nombre d'Unions du timbre-rabais suisses et allemandes ont fait des conventions avec des caisses d'épargne qui font virement direct

du montant du rabais au compte du client, détenteur du carnet. Cette manière de remboursement posant l'idée d'un droit acquis, écarterait toute obligation morale du client d'acheter des marchandises dont il n'aurait pas l'emploi).

Pourront seuls faire partie des sociétés constituées en vue de cette émission les commerçants s'engageant à distribuer à leur propre clientèle les timbres émis, à l'exclusion de toutes autres personnes.

Les sommes provenant des opérations des sociétés dont il s'agit, après acquittement des frais généraux, paiement des intérêts au capital social et prélèvement pour la constitution d'un fonds de réserve, devront être, à la fin de chaque exercice, réparties intégralement entre les associés au prorata des timbres distribués par chacun d'eux à sa clientèle respective ou être employées, d'après décision de l'Assemblée générale des membres, dans l'intérêt de l'Union (soit pour la propagande par la presse, soit pour la répartition partielle aux détenteurs des carnets).

Toute société constituée ou fonctionnant contrairement à ces dispositions est nulle, sans préjudice des sanctions pénales à intervenir.

Minières.

La statistique de production pour l'année 1913 renseigne les résultats ci-après :

	Bassin d'Esch.	Bassin de Rumel.-Dudclange.	Bassin de Differdange,	Totaux.
Nombre des exploitants	9	18	22	49
Nombre des sièges d'exploitation	15	37	34	86
Nombre des ouvriers occupés ..	1.638	2.003	2.166	5.807
Salaires payés	fr. 3.331.298,96	3.810.360,24	4.306.206,04	fr. 11.447.865,24
Production	t. 1.950.050	2.481.920	2.901.402	t. 7.333.372
Teneur moyenne en fer %	29,92	29,49	32,58%	30,82
Teneur en fer de la production totale. t.	583.399	731.933	945.405	t. 2.260.737
Valeur à la mine	fr. 5.966.243,97	8.159.370,62	7.840.203,27	fr. 21.965.817,86
Teneur en phosphore..... %	0,69	0,64	0,77%	0,70

La production moyenne par ouvrier ressort à $\frac{7.333.372}{5.807} = 1.262^{328}$ tonnes d'une valeur de 21.965.817,85

$\frac{21.965.817,85}{5.807} = 3.782,64$ fr.

La comparaison avec les chiffres de la production de l'année précédente donne les résultats suivants :

	1912	1913
Nombre des sièges d'exploitation ..	86	86
Nombre des ouvriers employés	5.347	5.807
Production totale	t. 6.533.930	t. 7.333.372
Valeur de la production	fr. 19.427.507,82	fr. 21.965.817,85
Prix moyen par tonne	fr. 2,97	fr. 2,99

Les progrès dans l'extraction du minerai de fer que nous avons constatés déjà pour 1912 se sont fortement accentués pendant l'année 1913 qui renseigne une nouvelle augmentation de 799.442 tonnes, soit de 12,2 % comparativement à 1912. En même temps, le prix moyen par tonne a passé de 2,97 fr. à 2,99 fr.

L'extraction a été stimulée dans une mesure appréciable par la consommation élargie des usines du pays même, et également, quoique dans une mesure moindre, par les demandes à l'exportation. Alors que notre principal débouché à l'extérieur, la Belgique, restreignait depuis cinq années le volume de ses importations de notre région, nous pouvons constater, pour 1913, un accroissement subit de 212.200 tonnes dans nos exportations vers ce pays. Les importations de minerais en Belgique pendant les cinq dernières années donnent les contingents suivants pour les trois pays qui se partagent le bassin des minettes:

	1913	1912	1911	1910	1909
Allemagne	116.500 t.	80.700 t.	242.300 t.	191.700 t.	143.100 t.
Gr.-D. de Luxbg. .	1.578.000 »	1.365.800 »	1.437.500 »	1.635.600 »	1.644.300 »
France	4.754.200 »	4.395.900 »	3.465.500 »	2.910.000 »	2.273.700 »

Si le tonnage de nos expéditions de minerai vers la Belgique est en progrès marqué, il faut convenir cependant que, proportionnellement, l'avance est assez insignifiante. La part du Grand-Duché dans l'approvisionnement du marché belge, qui était encore de 55 % en 1907, a été ramenée successivement à 51 % en 1908, à 37½ % en 1909, à 31½ % en 1910, à 27 % en 1911 et à 21,3 % en 1912; elle s'est élevée de nouveau, l'année dernière, à 22,2 % des importations totales de ce pays. Les importations de France renseignent un accroissement bien plus considérable, grâce à la supériorité quantitative et qualitative du bassin de Briey.

A quelles circonstances faut-il attribuer ce revirement subit dans les demandes du marché belge qui se détournait progressivement des minerais luxembourgeois? Il serait difficile de le dire. Nous croyons d'ailleurs que ce phénomène économique n'est que passager et qu'il est dû essentiellement à des circonstances fortuites. Déjà pour les premiers mois de l'année courante, nous pouvons constater de nouveau un fléchissement très significatif qui paraît devoir ramener le chiffre de nos exploitations vers ce pays à un niveau plus bas encore qu'en 1912.

Un fait d'une importance très considérable pour le développement futur de notre gîte minier s'est encore produit en 1913: le vote de la loi qui approuve les conventions passées entre l'Etat, d'une part, et la Gelsenkirchener Bergwerks-A.-G., la Société anonyme des hauts-fourneaux et aciéries de Steinfort, la Société anonyme d'Ougrée-Marihaye et la Deutsch-Luxemburgische Bergwerks- und Hütten-A.-G., d'autre part, relatives à l'octroi des dernières concessions minières. La mise en valeur des nouvelles concessions laisse entrevoir un accroissement de l'extraction et donnera son orientation définitive à notre industrie sidérurgique.

Le mouvement de nos importations du bassin de Briey mérite un intérêt tout particulier. De 281.000 tonnes en 1908, l'importation est montée successivement à 389.000 tonnes en 1909 et à 447.000 tonnes en 1910, pour redescendre à 349.000 tonnes en 1911. La courbe s'est subitement relevée depuis: les importations sont montées en 1912 à 689.755 tonnes, et en 1913, à 812.500 tonnes. Ce chiffre sera sensiblement dépassé en 1914, les minerais de Briey étant appelés à prendre une place toujours plus importante dans la consommation de nos hauts-fourneaux.

Les exportations de minettes et de scories Thomas à destination des pays qui ne font pas partie du Zollverein renseignent pour les dix dernières années les chiffres ci-après:

		Minettes.		Scories Thomas moulues.
1904	t.	2.389.251		t. 25.441
1905	»	2.440.450		» 14.272
1906	»	2.308.150		» 29.651
1907	»	2.806.294		» 27.581
1908	»	2.213.886		» 16.691
1909	»	1.784.522		» 6.410
1910	»	2.001.758		» 10.880
1911	»	1.751.819		» 14.944
1912	»	1.768.964		» 27.848
1913	»	1.887.245		» 73.877

Les importations de minerais de manganèse au total de 112.971 tonnes se répartissent comme suit sur les différents pays d'origine: Russie 69.717 tonnes, Indes anglaises 42.356 tonnes, Brésil 883 tonnes, Espagne 15 tonnes.

La courbe du rendement par ouvrier s'établit comme suit pour les cinq dernières années:

		Production moyenne.		Valeur.
1909.....	t.	1.092. ⁷⁷¹		fr. 2.989,62
1910.....	»	1.185. ³⁶¹		» 2.358,63
1911.....	»	1.154. ²⁴⁷		» 3.551,87
1912.....	»	1.221. ⁹⁸⁰		» 3.662,12
1913.....	»	1.262. ³²⁸		» 3.782,64

Le rapport entre la production des minières et la consommation des hauts-fourneaux s'établit comme suit pour les dix dernières années:

		Production des minières.		Consommation des hauts-fourneaux (sans distinction de provenance).
1904.....	t.	6.347.904		t. 3.873.900
1905.....	»	6.595.860		» 4.349.201
1906.....	»	7.229.385		» 4.688.919
1907.....	»	7.492.870		» 4.757.364
1908.....	»	5.800.868		» 4.120.410
1909.....	»	5.793.875		» 5.054.550
1910.....	»	6.263.385		» 5.550.926
1911.....	»	6.059.797		» 5.785.143
1912.....	»	6.533.930		» 7.489.215
1913.....	»	7.333.372		» 8.656.670

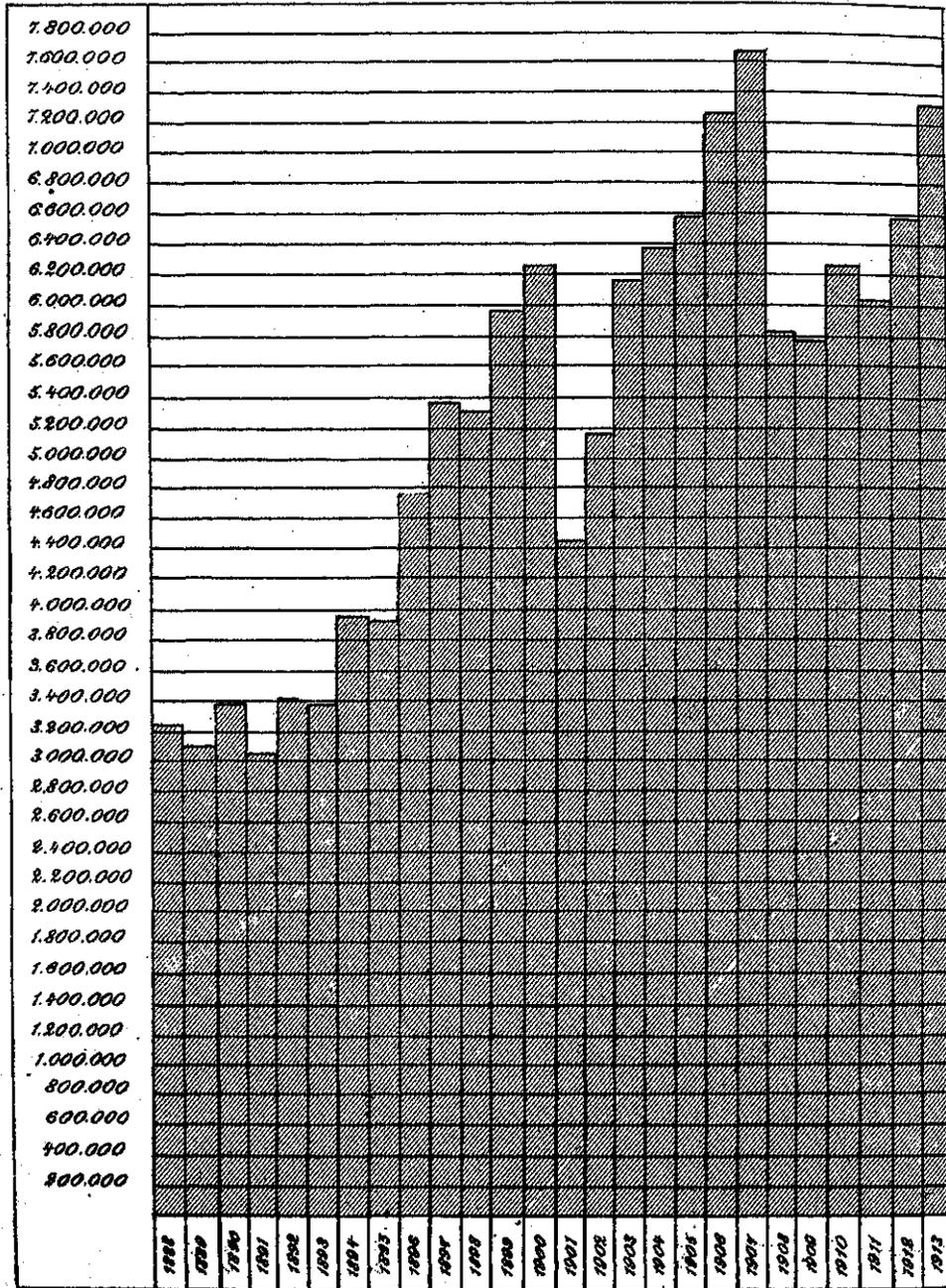
Le tableau ci-après donne le mouvement qu'a suivi la valeur de la production des minières depuis 1902 :

	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne.
1902.....	t. 5.130.069	fr. 14.527.891	fr. 2,84
1903.....	» 6.010.012	» 15.278.923	» 2,54
1904.....	» 6.347.781	» 16.458.904	» 2,59
1905.....	» 6.595.860	» 16.514.630	» 2,50
1906.....	» 7.229.385	» 17.979.103	» 2,49
1907.....	» 7.492.870	» 21.997.404	» 2,93
1908.....	» 5.800.868	» 16.696.005	» 2,88
1909.....	» 5.793.875	» 15.850.966	» 2,73
1910.....	» 6.263.385	» 17.747.017	» 2,83
1911.....	» 6.059.797	» 18.647.326	» 3,07
1912.....	» 6.533.930	» 19.427.508	» 2,97
1913.....	» 7.333.372	» 21.965.818	» 2,99

Le tableau statistique suivant donne la production des minières du Grand-Duché depuis 1868; le tableau graphique ci-contre donne la même production depuis 1888:

Années.	Tonnes.	Années.	Tonnes.	Années.	Tonnes.
1868	722.039	1883	2.551.090	1898	5.348.951
1869	924.382	1884	2.447.634	1899	6.014.394
1870	911.695	1885	2.648.449	1900	6.171.229
1871	990.499	1886	2.361.372	1901	4.455.179
1872	1.174.334	1887	2.649.710	1902	5.130.069
1873	1.331.743	1888	3.261.925	1903	6.010.012
1874	1.442.668	1889	3.102.753	1904	6.347.781
1875	1.090.845	1890	3.359.413	1905	6.595.860
1876	1.196.729	1891	3.102.050	1906	7.229.385
1877	1.262.825	1892	3.370.352	1907	7.492.870
1878	1.407.617	1893	3.351.938	1908	5.800.868
1879	1.613.392	1894	3.958.280	1909	5.793.875
1880	2.173.463	1895	3.913.076	1910	6.263.385
1881	2.161.881	1896	4.758.741	1911	6.059.797
1882	2.539.295	1897	5.349.009	1912	6.533.930
				1913	7.333.372

Tonnes Production des Minières



Métallurgie.

L'année 1913 fut une période assez critique pour la sidérurgie européenne en général, et l'on pouvait craindre de voir précisément l'industrie du Zollverein, arrivée à une capacité de production énorme, ayant, par conséquent, des besoins de travail extrêmement importants, souffrir de l'évolution défavorable de conditions de vente.

Les usines métallurgiques étaient entrées dans cette année avec des carnets de commandes relativement fort bien garnis, en partie même avec beaucoup de longs contrats laissant un bénéfice rémunérateur. Mais le début de l'année marqua déjà le commencement d'une ère d'attente, de restriction des besoins et de diminution des achats de la part de la clientèle. D'un côté, la production ne cessait de s'accroître, et de l'autre, la guerre des Balkans, l'assombrissement de l'horizon politique et la tension du marché monétaire firent ralentir, soit pour des causes réelles, soit pour des motifs d'ordre spéculatif, le mouvement des affaires. Les firmes marchandes s'empresèrent naturellement de profiter de cette occasion. A partir du mois de janvier, elles commençaient à vendre, pour certaines affaires en barres, en dessous des prix du jour cotés par les usines. Alors que celles-ci maintenaient leurs prix généralement fermes, les firmes marchandes continuaient à se débarrasser de leurs stocks jusqu'au moment où les usines, à leur tour, eurent intérêt à inscrire de nouvelles commandes. La concurrence devenant très vive, non seulement sur le marché intérieur, mais surtout à l'exportation, les prix en subirent aussitôt le contre-coup. C'est ainsi que nous avons vu descendre les barres de 26 mk. et les tôles et feuillards de 30 mk.

La sidérurgie a été affectée à la fois par un effondrement des prix et par une réduction de la consommation. Le relèvement de l'argent avait déterminé un arrêt de la consommation intérieure. Pendant que, d'un côté, le chômage du bâtiment causait une diminution de la vente des produits B, la construction des voies ferrées balkaniques se trouvait suspendue. Telles sont les causes accidentelles du fléchissement du marché métallurgique dans le Zollverein. Toutefois, il convient d'ajouter qu'une cause plus permanente est venue encore aggraver la situation. Le développement sidérurgique a été, en vérité, trop brusque et la consommation n'a pu croître parallèlement à la fabrication.

Au point de vue de la production, l'année 1913 marque un nouveau record: de 17.896.848 t. de fer brut, la production totale du Zollverein a passé à 19.291.820 t., et cette énorme quantité a pu être écoulee. Il est vrai que les stocks de fonte au 31 décembre 1913 ont atteint 613.000 t. contre 507.000 t. fin novembre et 247.000 t. fin décembre 1912.

Les expéditions totales de produits A réalisées par le Stahlwerksverband se sont développées comme suit pendant les deux dernières années:

	Demi-produits.	Matériel fixe de voie.	Profilés.	Totaux.
1913.....	1.680.692 t.	2.344.507 t.	2.181.912 t.	6.337.905 t.
1912.....	1.915.501 »	2.879.742 »	1.777.471 »	6.441.920 »

Les expéditions en demi-produits sont donc en recul assez sensible sur celles de l'année précédente. Pour les profilés, il faut remonter à 1909 pour trouver un total inférieur à 1913, cette année étant dépassée par les trois exercices qui la précèdent. Par contre, les expéditions de matériel fixe de voie atteignent un niveau particulièrement élevé dépassant de beaucoup les exercices

précédents. Il faut attribuer à cette catégorie de produits les résultats d'ensemble satisfaisants de 1913 qui n'accusent qu'un recul de 104.015 t. ou de 1,6 % sur les expéditions totales de 1912 et dépassent encore de beaucoup celles de toutes les années antérieures. Comparativement aux résultats de 1912, les expéditions de demi-produits accusent donc une diminution de 234.809 t. ou de 12,2 %, et celles de profilés, un recul de 404.441 t. ou de 18,5 %. Le matériel fixe de voie, au contraire, a augmenté de 535.235 t., soit de 22,8 %.

Le mouvement commercial des produits sidérurgiques pendant les deux dernières années donne un excédent des exportations qui ont passé de 5.368.023 t. à 5.878.971 t. L'excédent doit être attribué en majeure partie à l'accroissement des exportations de profilés et de tôles fortes. Les exportations se sont accrues, par rapport à 1912, de 325.812 t. pour les profilés autres que les poutrelles, de 162.143 t. pour les tôles fortes. L'accroissement a été moins fort pour les tubes et les tuyaux, les ébauchés et mitrailles, les fils polis, les tôles fines et les verges. Il y a un recul à signaler de 202.412 t. pour les fontes, de 57.297 t. pour les traverses et autre matériel fixe, de 50.164 t. pour les poutrelles et de 22.383 t. pour les rails.

Vers la fin de l'année, les ventes des fontes restaient laborieuses: elles se sont encore ralenties au mois de décembre et les expéditions de ce mois sont restées inférieures à 80 % de la participation. Les spécifications en demi-produits, assez lents en décembre, sont rentrées plus nombreuses depuis, mais l'exportation continuait d'être calme. Les affaires en rails lourds à l'exportation étaient satisfaisantes. Le marché des poutrelles laissait toujours à désirer et les spécifications ne s'activaient pas.

Un léger mieux-aller semblait se dessiner vers le début de l'année 1914. Les prix des barres et des tôles se raffermisssaient. Mais dès le mois de mars le marché retomba dans le marasme. L'industrie métallurgique escompte un renouveau d'activité pour le jour où la paix sera bien assise et où la consommation, réconfortée, se sera ressaisie. Dans la suite, elle pourra reprendre son élan, un moment interrompu.

Dans le Grand-Duché, où les nouvelles unités de production créées au cours des dernières années sont entrées en pleine activité, la production métallurgique s'est développée comme suit:

	Hauts-Fourneaux.	Fonderies.	Acéries.
1913.....	2.547.861 t.	26.513 t.	1.182.227 t.
1912.....	2.252.229 »	20.893 »	947.184 »
Différence ..	+295.632 t.	+5.620 t.	+235.043 t.

Nos expéditions de fontes vers la Belgique, comparées à celles de l'Allemagne vers la même destination, renseignent le mouvement suivant:

	1913	1912	1911
Allemagne	221.600 t.	347.500 t.	426.100 t.
Luxembourg	140.900 »	184.300 »	59.500 »

Lors de la création du Roheisenverband, à Essen, les usines lorraines-luxembourgeoises se sont séparées en deux groupes.

Le premier groupe s'est associé directement au contrat intervenu entre le syndicat et les

hauts-fourneaux inscrits. Il comprend les sociétés ci-après, dont voici les participations pour les années 1912 à 1915:

	1912	1913	1914	1915
Deutsch-Luxemburg	70.000	82.500	92.500	95.000
Gelsenkirchen	160.000	160.000	160.000	160.000
Aumetz-La-Paix	126.000	126.000	126.000	126.000
Rumelange-St-Ingbert	109.000	109.000	109.000	109.000
Sambre-et-Moselle	120.000	120.000	120.000	120.000
Total	585.000	597.500	607.500	610.000

Lors du renouvellement du syndicat jusqu'à fin 1917, au printemps dernier, ces participations ont été maintenues également pour les années 1916 et 1917. Ces cinq usines, dont le contrat a été renouvelé et qui ne fabriquent que de la fonte spécifiquement lorraine-luxembourgeoise, ne sont pas soumises aux décomptes généraux quantitatif et financier du syndicat d'Essen. On procède, pour elles, à un décompte spécial et on fixe les prix spéciaux pour certaines spécifications de fonte.

Le deuxième groupe des usines lorraines-luxembourgeoises a des accords moins intimes encore avec le syndicat d'Essen. Ces usines ont conclu une entente en vertu de laquelle la participation totale de la fonte luxembourgeoise serait de 2.012.072 t., dont 406.036 t. ou 20,18 % reviennent au groupe des usines de fonte dites de qualité, 600.000 t. ou 28,82 % aux cinq usines dénommées plus haut et 1.606.036 t. ou 50 % aux usines de l'Association de vente des fontes luxembourgeoises. Ce dernier groupe est formé par les sociétés et pour les quantités indiquées ci-après:

Burbach-Eich-Dudelange	t.	239.532
Rombach	»	191.626
Röchling	»	287.440
de Wendel	»	148.510
Steinfort	»	71.860
Rodange	»	67.068
Total		t.1.006.036

La production de ce groupe est vendue par l'intermédiaire de cinq maisons de vente. Pour la répartition des commandes, on tient compte autant que possible de la situation géographique de chaque usine, ainsi que des désirs spécialement exprimés par la clientèle. Depuis le 1^{er} janvier 1914, le Eschweiler Bergwerksverein, qui faisait partie du syndicat d'Essen pour 45.000 t. en 1914 et 40.000 t. en 1915, quitte celui-ci et entre dans l'Association luxembourgeoise par suite de sa communauté d'intérêts avec les Acieries réunies de Burbach-Eich-Dudelange.

Statistique de production.

a) Hauts-Fourneaux.

	Année 1912.	Année 1913.
Le nombre des fours existants a été de	43	45
» » à feu a été de	43	45
ayant marché	2094 semaines	2243 semaines

La production ressort à :

1 ^o fonte d'affinage	t. 23.431	t. 15.360 ⁷⁵⁰
2 ^o fonte Thomas	» 2.052.379	» 2.360.486 ⁹¹¹
3 ^o fonte de moulage.....	» 176.419	» 172.013 ⁶⁵⁵
soit une production totale de ...	t. 2.252.229	t. 2.547.861 ²¹⁶
représentant :		
1 ^o pour la fonte d'affinage	fr. 1.289.786,25	fr. 1.045.060,00
2 ^o pour la fonte Thomas	» 123.740.737,50	» 151.262.572,07
3 ^o pour la fonte de moulage	» 10.758.235,00	» 11.051.528,91
soit une valeur totale de ...	fr. 135.788.758,75	fr. 163.359.160,98
Prix de la tonne.....	fr. 60,29	fr. 64,11
Minerais consommés	t. 7.489.215	t. 8.653.670
Nombre des ouvriers occupés	5.035	5.233

Le tableau ci-après donne le mouvement qu'a suivi la valeur de la production de la fonte pendant les dix dernières années:

	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne.
1904.....	t. 1.198.002	fr. 66.350.738	fr. 55,39
1905.....	» 1.368.252	» 82.338.600	» 60,17
1906.....	» 1.460.105	» 91.345.435	» 62,56
1907.....	» 1.484.872	» 103.642.207	» 69,80
1908.....	» 1.299.918	» 86.775.116	» 66,75
1909.....	» 1.552.590	» 91.755.518	» 59,23
1910.....	» 1.682.519	» 100.777.962	» 59,89
1911.....	» 1.728.973	» 102.165.567	» 59,09
1912.....	» 2.252.229	» 135.788.759	» 60,29
1913.....	» 2.547.861	» 163.359.161	» 64,11

b) Fonderies.

	Année 1912.	Année 1913.
Nombre des fonderies en activité	10	9
La production ressort à :		
1 ^o poterie	t. 662 ⁷⁰⁰	t. 1.552 ⁵⁴³
2 ^o tuyaux	» 31 ⁷⁰⁰	» 70
3 ^o machines et divers	» 20.198 ⁹⁹⁴	» 24.889 ⁹⁷¹
soit une production totale	t. 20.892 ⁷⁹⁴	t. 26.512 ⁵¹⁴
représentant :		
1 ^o pour la poterie	fr. 234.125,00	fr. 606.373,75
2 ^o pour les tuyaux	» 8.050,00	» 14.750,00
3 ^o pour les machines et divers	» 2.804.129,07	» 4.348.836,56
soit une valeur totale de ...	fr. 3.046.304,07	fr. 4.969.960,31
Prix moyen de la tonne	» 145,82	» 187,45
Matières premières consommées	t. 22.537	t. 27.880 ⁷⁰⁰
Nombre des ouvriers occupés	319	432

Le tableau ci-après donne le mouvement et la valeur de la production des fonderies pour les dix dernières années:

	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne.
1904.....	t. 13.437	fr. 1.638.517	fr. 121,95
1905.....	» 13.628	» 2.077.409	» 152,44
1906.....	» 16.877	» 2.407.915	» 142,70
1907.....	» 18.054	» 2.829.084	» 156,70
1908.....	» 16.382	» 2.738.811	» 167,18
1909.....	» 15.442	» 2.506.826	» 162,34
1910.....	» 17.218	» 2.711.987	» 157,58
1911.....	» 16.002	» 2.360.070	» 147,48
1912.....	» 20.199	» 3.046.304	» 145,82
1913.....	» 26.513	» 4.969.960	» 187,45

c) Aciéries.

	Année 1912		Année 1913	
	6		7	
Nombre des aciéries				
La production ressort à :				
1° lingots	t.	7.144 ⁹¹³	t.	47.082 ³⁶²
2° demi-produits (blooms, billettes, platines, etc.) destinés à la vente	»	376.330 ²⁷⁰	»	460.509 ⁵⁴⁶
3° produits finis :				
a) rails et éclisses ..	t.	26.874 ⁶⁷⁰	t.	73.031 ³²⁷
b) traverses	»	20.166 ⁰²⁰	»	29.698 ³²⁷
c) fers marchands et divers	»	446.220 ⁷⁴⁰	»	508.989 ³⁸¹
d) fers laminés	»	54.039 ¹²⁰	»	42.776 ¹³⁰
e) machines	»	19.408 ⁶⁹⁹	»	20.140 ³¹³
		t. 563.709 ²⁴⁹		t. 674.635 ²²⁷
soit une production totale de	t.	947.184 ⁴⁹²	t.	1.182.227 ¹⁸⁰
représentant :				
1° pour les lingots	fr.	1.074.221,97	fr.	5.461.894,28
2° pour les demi-produits	»	43.142.827,67	»	50.362.608,51
3° pour les produits finis				
a) rails et éclisses fr.	3.521.513,84	fr.	10.922.196,28	
b) traverses ...	» 2.747.620,12	»	4.521.455,84	
c) fers marchands et divers ...	» 64.977.962,76	»	70.611.386,61	
d) fils laminés .	» 6.754.890,00	»	5.350.664,25	
e) machines ...	» 3.262.004,11	»	3.459.556,75	
		81.263.990,39	»	94.867.759,83
soit une valeur totale de	fr.	125.481.040,57	fr.	150.692.262,62
Consommation des fontes	t.	1.232.786	t.	1.631.355
Nombre des ouvriers occupés		5.672		6.514

Le tableau ci-après indique la nature et la valeur de la production des aciéries pendant les dix dernières années :

	Lingots.	Demi-produits.	Produits finis.	Production totale.	Valeur.
1904 ... t.	17.070	t. 149.505	t. 199.727	t. 366.302	fr. 40.145.173,75
1905 ... »	40.490	» 142.841	» 214.612	» 397.943	» 40.725.780,62
1906 ... »	11.135	» 163.673	» 260.477	» 435.285	» 48.198.481,75
1907 ... »	6.291	» 169.038	» 268.939	» 444.268	» 51.343.214,37
1908 ... »	21.443	» 172.114	» 267.319	» 460.576	» 60.191.596,70
1909 ... »	2.109	» 217.723	» 315.370	» 535.202	» 66.543.354,67
1910 ... »	9.417	» 212.882	» 376.011	» 598.310	» 74.951.554,50
1911 ... »	7.760	» 278.637	» 429.797	» 716.194	» 89.239.236,87
1912 ... »	7.145	» 376.330	» 563.709	» 947.184	» 125.481.040,57
1913 ... »	47.082	» 460.510	» 674.635	» 1.882.227	» 150.692.262,62

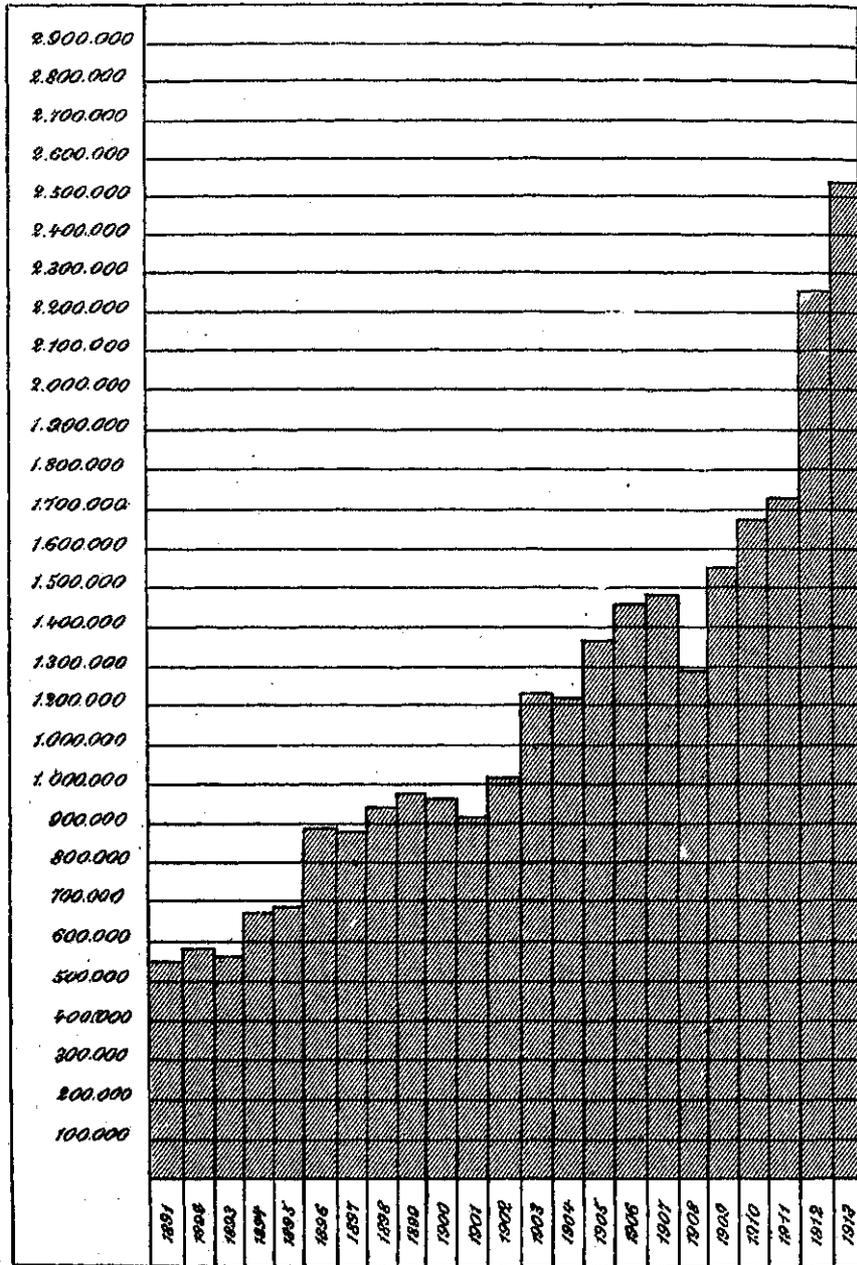
Rappel de la production sidérurgique depuis 1868.

Années.	Nombre des hauts-fourneaux.	Production des hauts-fourneaux. Tonnes.	Production des aciéries. Tonnes.	Production des fonderies. Tonnes.
1868	15	93.408	1.200
1869	14	122.554	1.011
1870	14	128.300	1.041
1871	14	142.897	1.536
1872	16	184.573	1.615
1873	18	256.349	1.413
1874	19	246.600	1.310
1875	21	270.377	1.341
1876	21	230.500	1.370
1877	20	215.388	1.269
1878	19	248.377	1.394
1879	17	261.236	1.205
1880	18	260.666	1.701
1881	18	293.615	1.579
1882	18	376.587	1.726
1883	18	334.688	1.827
1884	18	365.997	1.670
1885	21	419.610	1.440
1886	21	400.644	20.554	2.585
1887	21	492.038	57.345	3.644
1888	20	523.776	69.739	4.615
1889	21	561.733	97.900	4.642
1890	21	558.912	97.462	5.909
1891	21	544.994	110.920	7.062
1892	22	586.515	103.310	6.281
1893	23	558.289	129.123	7.764
1894	23	679.816	131.220	8.328
1895	23	694.812	134.539	8.747

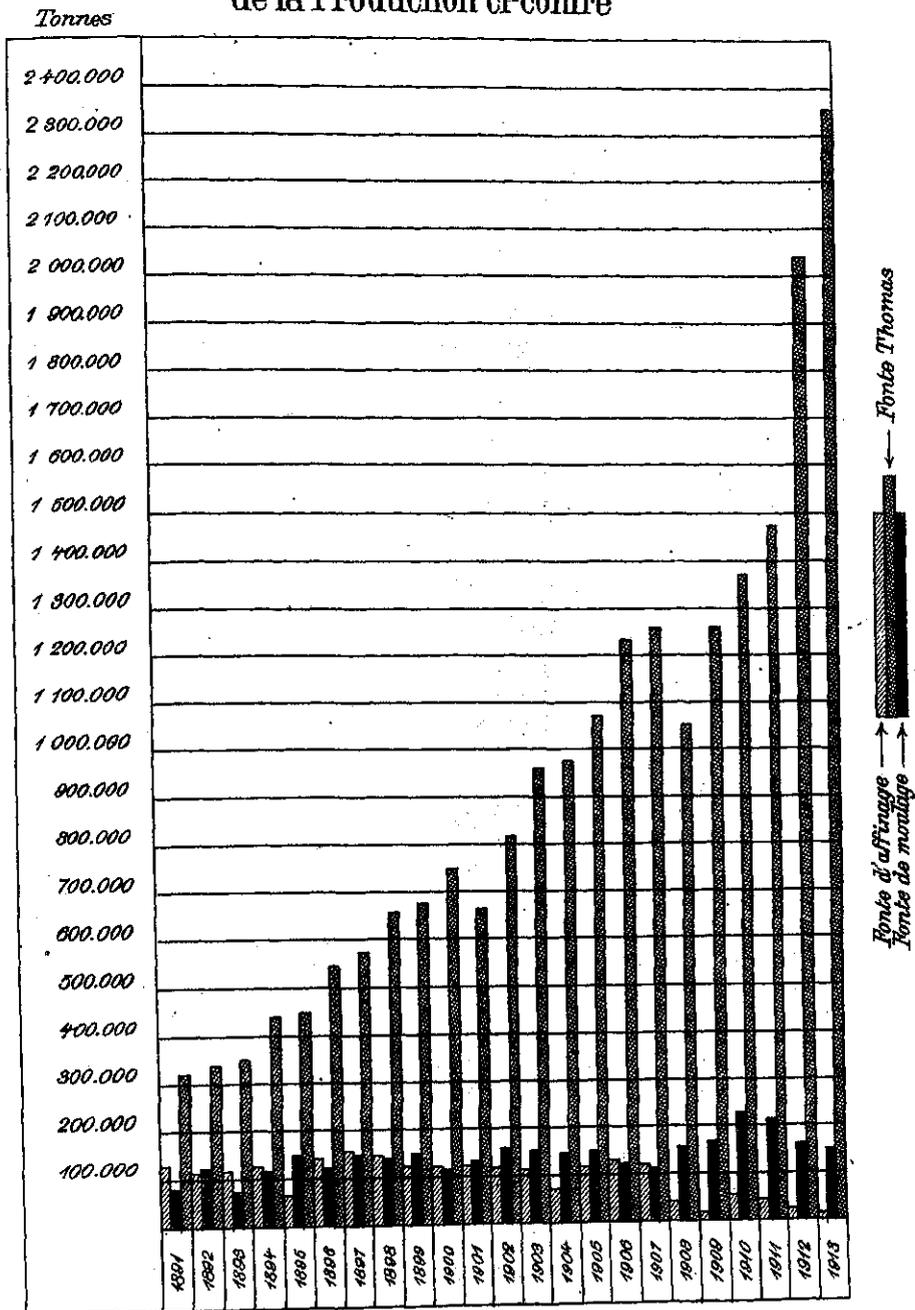
1896	25	898.898	136.955	9.307
1897	27	870.373	143.692	9.874
1898	28	954.867	170.153	9.358
1899	28	982.929	166.206	11.154
1900	28	970.885	184.714	11.293
1901	23	916.403	257.055	9.981
1902	27	1.080.305	314.930	9.658
1903	27	1.217.830	371.979	11.119
1904	28	1.198.002	366.302	13.437
1905	30—32	1.368.252	397.942	13.628
1906	33	1.460.105	435.285	16.877
1907	33	1.485.272	444.268	18.054
1908	31	1.299.918	460.576	16.382
1909	33—34	1.552.590	535.202	15.442
1910	34	1.682.519	598.310	17.217
1911	38	1.728.973	716.194	16.002
1912	43	2.252.229	947.184	20.893
1913	45	2.547.861	1.182.227	26.513

I- Production des Hauts-Fourneaux

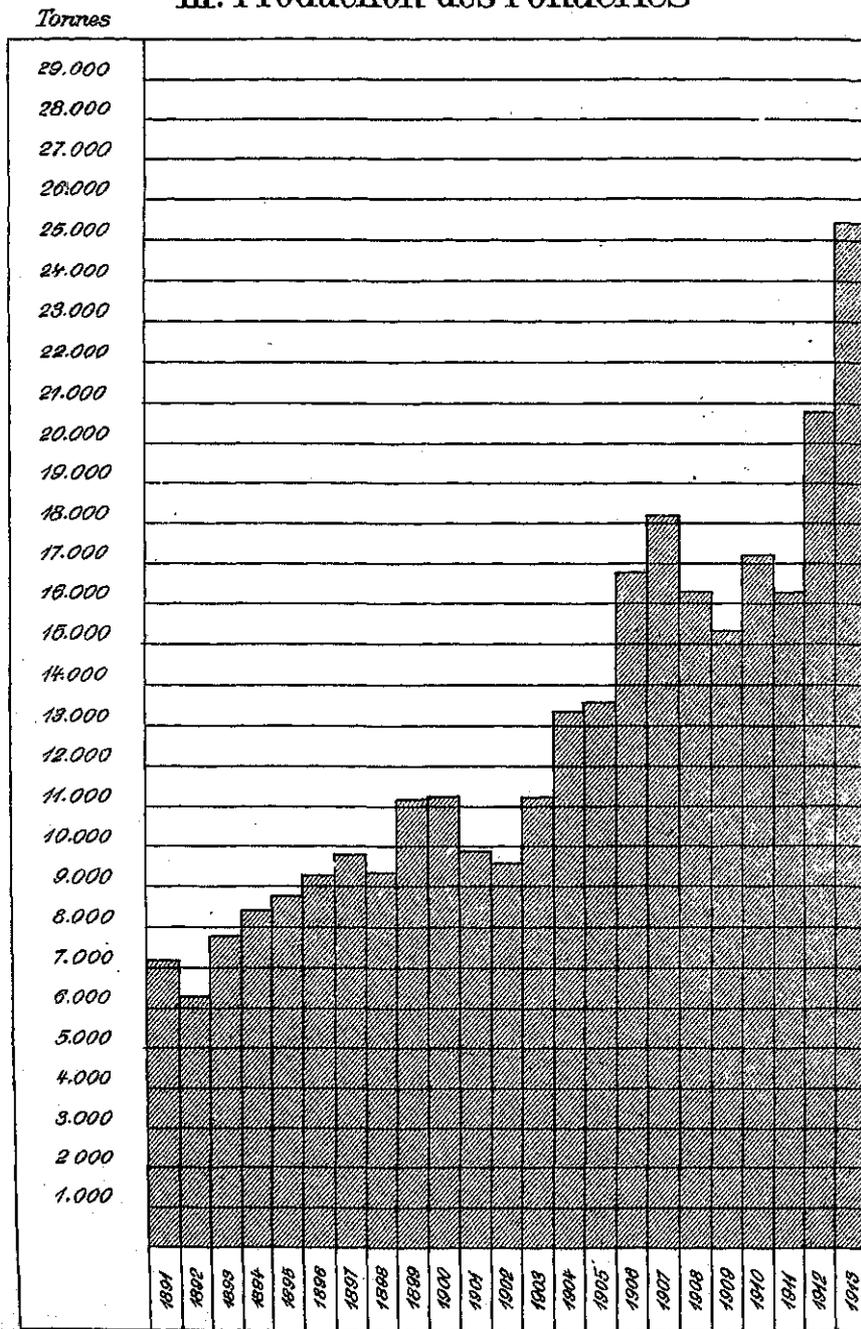
Tonnes



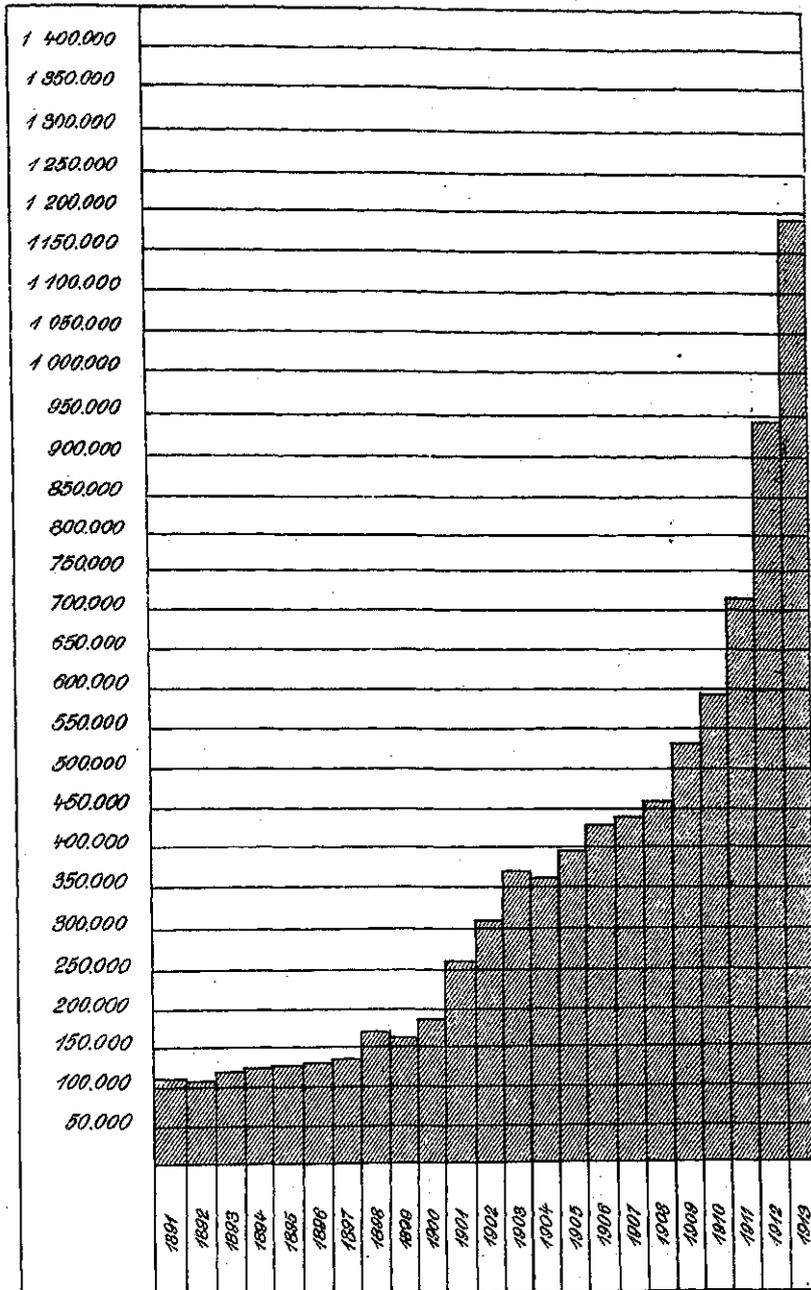
II.- RÉPARTITION de la Production ci-contre



III.- Production des Fonderies



Tonnes **IV.- Production des Aciéries**



Ateliers de construction.

L'année 1913 s'était ouverte sous des auspices plutôt encourageants. Malheureusement, la dépression économique ne tarda pas à se manifester et, déjà vers le milieu de l'année, les nouveaux ordres renseignaient des cours en forte baisse. Vers la fin de l'année, la concurrence s'exaspérait, sollicitée par les besoins de travail énormes des ateliers, et les prix, en continuant leur mouvement de recul, se fixaient à des niveaux où ils cessent d'être rémunérateurs.

Il est de toute évidence que l'action des vastes et puissants syndicats qui contrôlent les matières premières, d'un côté, et la politique douanière actuelle, d'un autre côté, rendent la situation des industries transformatrices de jour en jour plus difficile. La marge de leurs bénéfices se rétrécit toujours davantage en dépit des exigences croissantes auxquelles elles doivent satisfaire aujourd'hui. En tout cas, les bénéfices que réalisent les industries transformatrices ne sont pas en rapport avec ceux qui sont réalisés sur les produits bruts.

Alors qu'une entente entre les nombreux établissements transformateurs en vue d'une action commune par rapport à la fixation des prix et la réglementation de la production ainsi que des conditions de vente peut être considérée comme irréalisable, leurs fournisseurs, c'est-à-dire les grandes usines métallurgiques, leur font souvent encore une concurrence acharnée. De même, les charges considérables provenant de la nouvelle législation sociale pèsent plus lourdement sur ces établissements que sur les grandes usines.

En ce moment, la situation dans les ateliers de construction laisse incontestablement à désirer. L'insécurité du marché nous impose une certaine réserve au sujet des perspectives pour l'avenir.

Industrie du bâtiment.

L'allure du bâtiment a été assez tranquille dans son ensemble. Sur le territoire de la ville de Luxembourg nous avons à signaler une série de constructions pour maisons de commerce, mais la construction de petites maisons familiales, qui dépassait sensiblement les besoins il y a quelques années, est toujours fort restreinte tant à Luxembourg que dans les localités suburbaines. A Esch, par contre, les agrandissements considérables des usines métallurgiques ont créé des besoins nouveaux très importants qui ont vivement sollicité le goût des entreprises. A Differdange, à Dudelange et à Rumelange, la situation a été plus calme que l'année précédente.

Les ouvriers du bâtiment ont été bien occupés en général et à des salaires rémunérateurs. Pendant les derniers mois cependant, le ralentissement très marqué dans la marche de l'industrie pesait sur la demande d'ouvriers, assez forte au début de l'année. Un fléchissement des salaires n'est pas à prévoir. Comme le bâtiment occupe en majeure partie de la main-d'œuvre étrangère, italienne surtout, qu'il ne peut se procurer que par l'appât des salaires rémunérateurs, le maintien des niveaux actuels s'impose.

Malgré le prix de revient très élevé des nouvelles constructions, les transactions en immeubles sont toujours difficiles et, par suite, l'industrie du bâtiment ne laisse qu'une marge de bénéfice très restreinte. Les loyers ont une tendance incertaine. A Luxembourg et dans les localités suburbaines le rapport des immeubles s'établit entre 4 et 5 %. Ce taux s'élève de 2 à 3 % dans la région

minière. A travers cette région les transactions en immeubles sont certainement plus aisées, mais elles commencent à ressentir, à leur tour, les effets de l'actuelle dépression dans l'industrie métallurgique.

Les industries et métiers tributaires du bâtiment ont travaillé en général dans des conditions rémunératrices. Leur degré d'occupation a varié nécessairement avec l'allure du bâtiment. A signaler encore que la plupart d'entre eux ne parviennent toujours pas à s'associer au progrès qui porte les établissements similaires de l'étranger à transformer rapidement leurs procédés et leurs produits. Par suite, ils éprouvent des difficultés à soutenir la concurrence dans une série d'articles.

Les perspectives pour l'année 1914 ne sont pas particulièrement rassurantes car la dépression industrielle, si elle devait se prolonger, ne manquerait pas d'exercer une fâcheuse répercussion sur la marche du bâtiment. Un regain d'activité paraît se dessiner cependant à Luxembourg.

Carrières.

La production des différents groupes de carrières du Grand-Duché pour l'exercice 1913 est résumée dans les tableaux statistiques ci-après, fournis par l'Administration des Mines.

Nombre des exploitations.	Nombre des ouvriers occupés		PRODUCTION.			QUANTITÉS	
	sous terre.	* au jour.	Spécificat'on.	Quantités en m ² .	Prix. (fr.)	employées dans le Grand-Duché.	exportées à l'étranger.
Carrières de calcaire à polypier.							
<i>Communes de Differdange, Petange.</i>							
10	—	30	pierres de taille..	310	30—35	281	29
			moellons	17.998	2—2,30	10.061	7.937
			parements	530 m ²	3,50—4	530 m ²	—
			Pierre à chaux ..	6.148	2	—	6.148
Déblais de mine.							
<i>Communes de Differdange, Dudelange, Kayl, Petange, Rumelange.</i>							
10	—	25	moellons	6.643	1,60—2,50	6.450	193
			pierraille	95	2	95	—
Terre glaise.							
<i>Communes de Dudelange, Esch-s.-Alz.</i>							
2	—	38	briques	3.200 ⁰ / ₀₀	19,25—28	3.200 ⁰ / ₀₀	—
			terre glaise	1.800	1,25	1.800	—
<i>Communes de Berdorf, Diekirch, Wiltz.</i>							
3	—	11	briques	800 ⁰ / ₀₀	25—30	800 ⁰ / ₀₀	—
			terre glaise	110	0,50—2	110	—
<i>Communes de Mersch, Bettembourg.</i>							
2	—	63	briques	6.873 ⁰ / ₀₀	30—33	6.380 ⁰ / ₀₀	493 ⁰ / ₀₀
Carrières de grès liasique.							
<i>Communes de Heffingen, Larochette.</i>							
4	—	33	parements	2.023 m ²	3,50	1.109 m ²	914 m ²
	—		pierres de taille..	659	52—55	477	182

Nombre des exploitations.	Nombre des ouvriers occupés		PRODUCTION.			QUANTITÉS	
	sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités en m ³ .	Prix. (fr.)	employées dans le Grand-Duché.	exportées à l'étranger.
			moellons	907	0,50—1	907	—
			pavés	21 ⁰ / ₀₀	40—50	21 ⁰ / ₀₀	—
			pierraille	693	1—4	693	—
			sable ou gravier..	295	1,25	295	—
<i>Communes de Beaufort, Bech, Berdorf, Consdorf, Echternach, Reisdorf, Waldbillig, Medernach, Ermsdorf, Beckerich, Saeul.</i>							
48	—	96	dalles	46 m ²	1—2	46 m ²	—
			pierres de taille..	1.046	25—40	578	468
			moellons	4.504	1,25—7	4.424	80
			pavés	40 ⁰ / ₀₀	30—50	40 ⁰ / ₀₀	—
			pierraille	4.696	1—2,50	4.696	—
			sable ou gravier..	352	1—2,85	331	21
			pierres à aiguiser.	27	60	—	27
<i>Communes de Betzdorf, Flanweiler, Niederarven, Schultrange.</i>							
7	—	64	pierres de taille..	5	25	5	—
			moellons	2.633	1—1,50	2.033	600
			pavés	1.257 ⁰ / ₀₀	40—170	525 ⁰ / ₀₀	732 ⁰ / ₀₀
			pierraille	2.132	1,25—4	2.132	—
			sable ou gravier..	840	1—1,50	840	—
<i>Communes de Kærich, Septfontaines, Steinfort, Strassen.</i>							
9	—	60	moellons	30.970	1,50—2	25.970	5.000
			pavés	542 ⁰ / ₀₀	40—62,50	268 ⁰ / ₀₀	184 ⁰ / ₀₀
			pierraille	1.095	1,25—2	1.095	—
			sable ou gravier..	27.289	1	22.289	5.000
<i>Communes de Contern, Eich, Hollerich, Rollingergrund, Sandweiler, Kopstal.</i>							
22	—	32	pierres de taille..	10	25	10	—
			moellons	7.265	1—2,50	7.265	—
			pavés	67 ⁰ / ₀₀	35—72	42 ⁰ / ₀₀	25 ⁰ / ₀₀
			pierraille	1.480	1—2	1.480	—
			sable ou gravier..	3.103	1,25—3	3.103	—
			terre glaise	145	4	145	—
<i>Commune de Mondorf-les-Bains.</i>							
2	—	8	moellons	2.130	1,25	2.100	30
			pavés	207 ⁰ / ₀₀	55—75	205 ⁰ / ₀₀	2 ⁰ / ₀₀
			pierraille	1.650	1,25—2	1.650	—
			sable ou gravier..	1.720	1,25	1.700	20
<i>Communes de Berg, Fischbach, Lorentzweiler, Mersch, Nommern, Tuntange, Junglinster, Rodembourg.</i>							
18	—	33	dalles	4 m ²	6	4 m ²	—
			pierr de taille .	3	30	3	—
			moellons	1.685	1,25—3	1.685	—
			pavés	13 ⁰ / ₀₀	40—50	13 ⁰ / ₀₀	—
			pierraille	2.214	1,25—5	2.214	—
			sable ou gravier..	93	1,25—4	93	—

Nombre des exploitations.	Nombre des ouvriers occupés		PRODUCTION.			QUANTITÉS	
	sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités en m ² .	Prix. (fr.)	employées dans le Grand-Duché.	exportées à l'étranger.
Carrières de grès bigarré.							
<i>Communes d'Ettelbruck, Feulen, Mertzig, Schieren, Grosbous, Useldange, Vichten.</i>							
22	—	43	pierres de taille..	283	40—90	278	5
			moellons	1.748	1,50—4	1.748	—
			pavés	1,3 ⁰ / ₀₀	75	1,3 ⁰ / ₀₀	—
			pierraille	1.290	1,25—2,50	1.290	—
			sable ou gravier..	30	1,25—2,25	30	—
Carrières de grès de Born.							
<i>Communes de Mompach, Rosport.</i>							
10	—	32	pierres de taille..	814	45—55	165	649
			moellons	2.774	2—4,25	2.672	102
			pierraille	270	1—2	270	—
Carrières de calcaire keuprique.							
<i>Communes de Bissen, Bévange-sur-Attert.</i>							
9	—	10	pierraille	385	1,50—2,50	385	—
			gravier	278	2—2,50	278	—
Carrières de grès coquillier.							
<i>Communes de Bettendorf, Dielkirch.</i>							
9	—	109	dalles	90 m ²	3—4	90 m ²	—
			pierres de taille..	802	100—120	733	69
			moellons	3.008	1,25—4	3.008	—
			pavés	372 ⁰ / ₀₀	100—150	337 ⁰ / ₀₀	35 ⁰ / ₀₀
			pierraille	402	2—5	402	—
Carrières de schiste et de quartzite.							
<i>Communes d'Asselborn, Bévange, Clervaux, Consthum, Hachiville, Heinerscheid, Hosingen, Mumshausen, Troisvierges, Wetswampach.</i>							
64	2	104	dalles	30 m ²	3,75	30 m ²	—
			moellons	8.714	1,25—2	8.714	—
			pavés	5 ⁰ / ₀₀	40	5 ⁰ / ₀₀	—
			pierraille	4.870	1,50—5,75	4.870	—
			quartzite	180	1,25—1,50	180	—
<i>Communes de Boulaide, Esch-sur-Sûre, Eschweiler, Gœsdorf, Harlange, Heiderscheid, Kautenbach, Mecher, Neunhausen, Oberwampach, Wiltz, Wilherwiltz, Winseler.</i>							
61	—	144	moellons	2.209	1,25—6	2.209	—
			pavés	12,5 ⁰ / ₀₀	60	12,5 ⁰ / ₀₀	—
			pierraille	26.103	1,50—6	26.103	—
			quartzite	150	3	150	—
<i>Communes d'Arsdorf, Bettborn, Bigonville, Redange, Perlé, Wahl.</i>							
25	—	38	moellons	1.480	1,50—2,50	1.480	—
			pierraille	2.363	2—5	2.363	—
			sable ou gravier..	25	0,50	25	—

Nombre des exploitations.	Nombre des ouvriers occupés		PRODUCTION.			QUANTITÉS	
	sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités en m ³ .	Prix. (fr.)	employées dans le Grand-Duché.	exportées à l'étranger.
<i>Communes de Bastendorf, Bourscheid, Erpeldange, Erpeldange, Hoescheid.</i>							
20	—	36	moellons	460	2—2,50	460	—
			pierraille	4.070	1,75—5,50	4.070	—
<i>Communes de Fouchren, Putscheid, Vianden.</i>							
13	—	26	moellons	622	1,25—2	622	—
			pierraille	1.011	2—3,50	1.011	—
Carrières de pierre à chaux et dolomie.							
<i>Communes de Berdorf, Echternach.</i>							
5	—	9	moellons	154	1	154	—
			pierraille	254	1	254	—
			pierre à chaux ..	729	1—2	583	146
			tuf	300	3—3,75	250	50
<i>Communes de Diekirch, Ettelbruck, Feulen, Redange.</i>							
9	—	14	moellons	24	2,50	24	—
			pierre à chaux ..	1.956	1,50—3,50	1.956	—
<i>Commune de Hollerich.</i>							
4	—	8	pierre à chaux ..	2.325	2—2,50	2.325	—
<i>Communes de Grevenmacher, Wormeldange, Lenningen, Remich.</i>							
10	6	66	moellons	742	1,50—2	742	—
			pierraille	4.038	1,80—6,25	4.038	—
			dolomie	26.755	3—3,60	2.467	24.288
			pierre à chaux ..	4.760	3,20—3,25	760	4.000
Plâtrières.							
<i>Communes de Bous, Steinsel, Walferdange.</i>							
4	11	2	plâtre brut	3.072	7,50	1.802	1.270
			pierre à chaux ..	320	7,50	160	160
Sablières.							
<i>Communes de Grevenmacher, Mertel.</i>							
5	—	5	sable ou gravier..	1.568	2,50—4	1.339	229
<i>Communes de Diekirch, Beltendorf, Bourscheid, Erpeldange, Feulen, Mertzig, Reisdorf, Schieren.</i>							
15	—	19	sable ou gravier..	2.824	1,25—3,75	2.824	—
<i>Communes de Bech, Berdorf, Consdorf, Echternach, Waldbillig.</i>							
13	—	15	moellons	20	1,50	20	—
			pierraille	24	3,75	24	—
			sable ou gravier..	1.119	1,25—2,25	1.119	—
<i>Communes d'Arnsdorf, Bettborn, Ell, Folschette, Grosbous, Perlé, Redange, Saeul, Useldange, Vichien.</i>							
25	—	32	pierraille	1.200	5	1.200	—
			sable ou gravier..	1.884	1—6,90	1.784	100
<i>Communes de Boulaide, Eschweiler, Harlange, Mecher, Neunhausen, Willz.</i>							
9	—	9	sable ou gravier..	230	1—4,50	230	—

Si nous exceptons l'industrie ardoisière dans la commune de Perlé, les résultats de l'industrie des carrières ne sont guère satisfaisants.

L'extraction et le travail en carrière de la pierre ont occupé dans 470 exploitations 1200 ouvriers contre 1190 en 1912 et 1400 en 1911, le nombre des exploitations étant en rapport avec le nombre de personnes occupées, soit, en faisant abstraction des carrières les plus peuplées, de 2 à 3 hommes par carrière, en dehors des ardoisières qui occupent 195 hommes au fond et 300 à la surface. Toutes les plâtrières et dolomitières sont exploitées souterrainement. Celles-ci occupent 6 carriers, celles-là 11 hommes en galerie. L'exploitation souterraine de quartzite dévonien, qui semble donner des résultats économiques satisfaisants, occupe 2 carriers; 250 personnes confectionnent la pierraille de quartzite dans des carrières à ciel ouvert.

Ainsi que nous l'avons fait entrevoir l'année passée, le débit de la pierre de taille diminue sous la concurrence du ciment employé de plus en plus dans la bâtisse: il a été de 6130 m³ en 1911, de 4100 en 1912 et de 3620 en 1913. Par contre, le moellon est en progression de 20.000 m³ sur la consommation en 1911 qui était de 62.000 m³. Le canton d'Esch a maçonné à lui seul 25.000 m³ de moellons en 1913 contre 35.000 en 1911 à côté d'une quantité de briques, difficile à établir, et d'un cube de béton de laitier encore plus difficile à connaître. Onze millions de briques ont été produits dans le pays en 1913.

Il est regrettable que nous trouvions le pavé en diminution, cet excellent pavé de grès qui se fabrique un peu partout dans la région des grès liasique et keuprique.

De 3 $\frac{3}{4}$ millions en 1911, sa production est descendue à 3 millions en 1912 et à 2 $\frac{1}{2}$ millions en 1913. Ce recul est expliqué diversement. Les exploitants relèvent surtout le manque de matériel du chemin de fer desservant et la pénurie de bons épinceurs, les consommateurs, de leur côté, les tiraillements pour avoir les fournitures engagées en temps utile. Sur le parcours du vicinal d'Echternach, il y a de nombreux endroits où l'exploitation de la pierre à pavé laisserait de sûrs bénéfices à l'industriel entreprenant en même temps que les expéditions suivies et nombreuses constitueraient un sérieux appoint au rapport kilométrique de cette ligne. — Il en est de même dans la région ouest du canton de Capellen.

La production de chaux et de dolomie n'a guère varié comme importance. Un industriel de Grevenmacher fait marcher trois fours à fritter la dolomie, destinée aux aciéries, pour les quatre cinquièmes étrangères.

Les exploitations de pierre à chaux de la Moselle luxembourgeoise ont fléchi sous la concurrence des industriels de l'autre rive qui est desservie par le chemin de fer.

Les carrières communales de Grevenmacher envoient leur production, environ 20.000 m³, par voie funiculaire dans les importantes usines de Wellen où la chaux est cuite et, pour la majeure partie, expédiée à des consommateurs rhénans qui fabriquent la brique tuff. Le produit des autres carrières à chaux se consomme dans les régions circonvoisines des fours.

Nous avons, à notre regret, constaté un cas d'importation de chaux hydraulique provenant de Bittbourg, qui, pour sa qualité et son prix, a pu supplanter la chaux similaire de Strassen et de Hollerich, pourtant renommée. Les exploitations du calcaire à gryphée arquée de cette région tendent à réduire leur produit cuit en poudre pour mieux en faire ressortir l'hydraulicité. C'est un surplus de manipulation, mais qui a son avantage économique, paraît-il.

Le sable et le gravier s'extrait un peu partout dans le pays, soit comme produit diluvien ou dépôt poecilien sur les hauteurs des Ardennes, soit comme sédiment alluvial dans les vallées du bon pays. Le sable extrait comme sous-produit dans les carrières à pavés est aussi très employé. La quantité extraite se maintient depuis trois ans entre 30.000 à 40.000 m³. Le même statu quo s'observe dans les plâtrières. Celles-ci font 3000 m³ par an, valant 7,50 le mètre cube selon la qualité.

L'augmentation importante de la production de quartzite pour pierraille s'explique par le fait des commandes progressives de l'Etat et des communes pour l'entretien des routes cylindrées. De 27.000 m³ en 1911, la quantité de pierraille fabriquée est allée à 60.000 m³ en 1913, en passant par 40.000 m³ en 1912. Dans ce chiffre, le produit de la carrière de l'Etat de Merkholtz intervient pour 20.000 m³ en 1913, valant en carrière 6 fr. par mètre cube.

La valeur de la production des carrières en 1913 s'élève à 2.280.000 fr., les ardoisières comprises.

Ardoisières.

La statistique de production, établie par l'Administration des Mines, renseigne les chiffres suivants pour les deux dernières années:

Années.	Nombre des exploitations.	Nombre des ouvriers occupés		PRODUCTION.			QUANTITÉS	
		sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités.	Prix. (fr.)	employées dans le Grand-Duché.	exportées à l'étranger.
1912	4	196	356	ardoises	20.619 ¹⁾	30	520	20.099
				évier	915 ²⁾	6	682	233
				dalles	5.960 ³⁾	5	150	5.810
1913	3	195	294	ardoises	28.072	30—45	1.108	26.964
				évier	807	6	437	370
				dalles	6.054	3—5	230	5.824

Cette statistique fait ressortir, pour les ardoises, une augmentation de 7453 mille comparativement à l'année précédente. Il ne faut pas perdre de vue cependant que l'année 1912, qui forme un des termes de la comparaison, a été anormale en ce sens que, par suite de difficultés au sujet des salaires, les exploitations des « Obermosel Dachschiefer- und Plattenwerke » ont dû chômer en grande partie pendant deux mois. Néanmoins, la production des ardoises reste toujours en progrès.

L'accroissement de la production doit avoir sa cause, en partie du moins, dans les récentes conventions avec les ouvriers, lesquelles font une part plus large à leurs aptitudes individuelles et rendent le travail plus productif. Il peut être attribué, en partie aussi, aux circonstances plus favorables offertes par le gîte ardoisier. Des modifications dans les procédés d'exploitation ne sont pas à signaler.

Les expéditions d'ardoises de couverture sont en progrès sur l'année dernière: elles renseignent 28 millions de pièces contre 20½ millions en 1912 et 23 millions en 1911. Environ 85 à 90 % de ces expéditions sont allées en Allemagne. Au prix de 30 à 35 fr. le mille sur le carreau, la valeur de la production peut être estimée à 860.000 fr. pour l'année 1913.

¹⁾ mille; ²⁾ pièces; ³⁾ mètres carrés.

La pierre d'ardoise non fissile, débitée en tablettes, est fort recherchée pour les besoins les plus divers de l'industrie électrique et sanitaire. Il en a été produit en 1913, comme en 1912, 6000 m³ d'une valeur de 3 à 5 fr. par m³.

La production totale des ardoisières a représenté, en 1913, une valeur approximative de 900.000 fr.

Le recrutement des ouvriers présente toujours certaines difficultés. Par suite de l'extension des exploitations ardoisières en territoire belge, la main-d'œuvre, qui reste plutôt stationnaire dans son ensemble, est sollicitée dans une plus forte mesure.

Les prix de revient ont poursuivi leur orientation vers la hausse sous la poussée des salaires en augmentation continuelle, des charges grandissantes pour la prévoyance sociale ainsi que du renchérissement du charbon. Du côté des prix de vente s'est dessinée une légère amélioration qui peut être évaluée à 5 % par rapport à l'année précédente. En général, les ventes ont conservé une allure satisfaisante et les stocks sur chantier ont fortement diminué. Les débouchés des produits de nos ardoisières ne se sont pas modifiés.

Grâce à l'intervention du Gouvernement, la question des tarifs des chemins de fer cantonaux a été réglée à la satisfaction de l'industrie ardoisière.

La production des ardoisières luxembourgeoises renseigne les chiffres suivants pour les dix dernières années:

	Ardoises.	Dalles.	Éviers.
1904	23.979 mille	1.474 m. carrés	1.123 pièces
1905	25.047 »	2.947 »	487 »
1906	26.729 »	4.062 »	1.453 »
1907	25.293 »	7.712 »	1.554 »
1908	23.976 »	10.580 »	672 »
1909	21.108 »	11.900 »	803 »
1910	23.499 »	12.200 »	905 »
1911	23.285 »	6.350 »	1.150 »
1912	20.619 »	5.960 »	915 »
1913	28.072 »	6.054 »	807 »

Le tableau suivant renseigne les importations d'ardoises dans le Grand-Duché pendant la même période:

	Ardoises belges.	Ardoises françaises.	Ardoises de provenances diverses.
1904	t. 2.924	t. 336	»
1905	» 2.934	» 289	»
1906	» 3.264	» 603	»
1907	» 3.318	» 619	»
1908	» 4.019	» 446	»
1909	» 4.719	» 518	»
1910	» 6.278	» 303	»
1911	» 5.859	» 364	»
1912	» 7.297	» 377	»
1913	» 5.871	» 456	»

Faïencerie.

La faïencerie de Septfontaines renseigne une légère diminution de sa production qui s'est élevée à 2.000.000 kg ensemble. Il n'y a aucune modification à signaler pour les prix de production et de vente. Le mouvement des ventes s'est quelque peu ralenti. La fabrication a été favorisée, comme en 1912, par une forte demande de carreaux de revêtement et de pièces d'architecture, articles qui étaient très demandés pour l'Allemagne.

Les ouvriers, au nombre de 286, ont été bien occupés pendant toute l'année et les prix de la main-d'œuvre se sont maintenus. Le recrutement des ouvriers se fait assez facilement. Une seconde chaudière (auxiliaire) a été installée en 1913.

Mosaïques et dallages céramiques.

La production de l'établissement de Wasserbillig n'a pas subi d'augmentation en 1913. La stagnation des affaires n'a pas été sans influence sur la vente des carreaux en grès cérame: une partie de la production de 1913 qu'il a été impossible de placer a été mise en stock augmentant ainsi les soldes laissés par l'année précédente. Les prix de revient deviennent plus onéreux, alors que les prix de vente, au contraire, tendent vers la baisse.

Sur le marché allemand l'établissement de Wasserbillig rencontre toujours, ainsi que nous l'avons déjà signalé à différentes reprises, de nombreuses difficultés à cause de la provenance luxembourgeoise de ses produits, c'est-à-dire de leur provenance d'un pays étranger, les diverses administrations de l'Etat et des communes donnant la préférence aux produits indigènes. Il paraîtrait logique alors d'accorder aux producteurs luxembourgeois dans le Grand-Duché des avantages semblables à ceux dont jouissent leurs concurrents allemands en Allemagne.

Cette industrie renouvelle un autre vœu que nous avons reproduit également dans nos rapports antérieurs: Pour lui faciliter la vente dans les pays d'outre-mer et lui permettre d'écouler par l'exportation au moins une partie du trop-plein de sa production, elle devrait obtenir de la part des chemins de fer luxembourgeois et belges l'application de tarifs de faveur pour ses expéditions par Anvers. Ses concurrents hollandais et allemands ont sur elle des avantages géographiques fort considérables, à tel point que seule une réduction sensible des frais de transport pourrait la mettre à même d'entreprendre la lutte avec quelque succès.

Le nombre des ouvriers occupés par cette industrie varie suivant la saison: il est de 450 en moyenne. Des chômages ne sont pas à signaler. Les prix de la main-d'œuvre continuent à s'orienter vers la hausse.

Industrie des ciments.

La vente du ciment a été satisfaisante pendant le premier trimestre 1913; par contre, la consommation a fortement diminué dans le courant du deuxième trimestre, c'est-à-dire depuis l'achèvement des grands travaux de construction aux nouvelles usines du bassin minier. Elle a eu à subir ensuite les effets de la crise métallurgique qui n'a pas manqué d'exercer sa répercussion sur le marché des ciments.

La production des briques de laitier s'est maintenue sensiblement au même niveau, mais les prix pratiqués ont été inférieurs à ceux de l'année dernière et peu rémunérateurs en général. Cette situation est le résultat de la concurrence que la brique de laitier rencontre sur le marché.

Une nouvelle usine pour la fabrication du ciment Portland au four rotatif a été construite à Esch par la « Société anonyme des Ciments d'Esch-s.-Alz. ». Elle a été terminée et mise en marche dans le courant du mois de septembre de l'année dernière. Sa production annuelle est à évaluer à 35.000 tonnes.

La nouvelle usine occupe environ 80 ouvriers. Si le recrutement des ouvriers ne présente guère de difficultés, il y a relativement peu de demandes d'embauchage provenant de nos nationaux. Alors que les meilleurs postes sont occupés exclusivement par des Luxembourgeois, presque tous les manœuvres sont des étrangers. La préparation des ouvriers pour les postes spéciaux, tels que cuiseurs, chefs de moulins, etc. a dû être faite à l'établissement même.

Briqueterie mécanique.

L'année 1913 a vu s'accomplir un événement d'importance capitale pour l'avenir de la briqueterie luxembourgeoise: sous la pression du syndicat de vente rhénan-lorrain, des « Rheinisch-Lothringische Ziegelwerke », les briqueteries de Bettembourg et de Mersch ont conclu avec cet organisme un acte d'union à partir du 1^{er} juillet 1913.

Cette convention, dont les clauses, imposées en quelque sorte sous la menace d'une lutte à outrance, étaient fort dures, a été amendée par acte du 30 janvier 1914, avec effet rétroactif. Nous nous plaisons à reconnaître que le conseil d'administration du syndicat, mieux informé de la situation du marché dans le Grand-Duché, n'a pas hésité à tenir compte des observations qui lui furent présentées. Les briqueteries luxembourgeoises obtinrent des modifications représentant un allègement sensible de leurs charges. Il est évident que cette façon large et loyale de procéder a grandement contribué à resserrer les liens de solidarité entre les membres luxembourgeois et étrangers du syndicat.

Actuellement, le syndicat comprend quarante-quatre usines; il a acheté la production d'une dizaine d'autres établissements, en sorte que des environs de Mannheim jusqu'à Bettembourg et Mersch, tous les producteurs en font partie directement ou indirectement. Au sud, ses frontières s'étendent jusqu'aux Vosges, et au delà, des conventions le relie au bureau de vente de Strasbourg. Au nord, sa limite naturelle, le cours de la Moselle de Wasserbillig à Coblenze, ne sera atteinte que par l'absorption des briqueteries de Trèves. Cette absorption ne semble plus être qu'une question de temps.

Loyalement attachées au grand organisme qui les a réunies dans son sein, les briqueteries luxembourgeoises n'en ont pas moins défendu leur autonomie avec un soin jaloux. Elles ont obtenu notamment que le personnel du bureau de vente de Luxembourg restât indigène, et celui-ci a pu conserver à la clientèle les anciennes conditions de paiement, moins rigoureuses que les stipulations appliquées en Lorraine et en Prusse. Quant aux prix, ils n'ont pas été modifiés, et ne le seront pas davantage dans un avenir rapproché. Grâce à cette modération, l'acheteur luxembourgeois

si jaloux de son indépendance et de ses coutumes, ne s'est aperçu du changement que par les circulaires qu'il a reçues. Il ne faut pas s'étonner dès lors si la clientèle a accepté l'ordre de choses nouveau sans protestations ni murmures. Si les charges des deux briqueteries luxembourgeoises syndiquées se sont accrues dans une mesure appréciable, il ne faut pas oublier qu'elles ont acquis plus de sécurité: toute la puissance syndicale est à leur disposition en cas de danger et l'écoulement de leurs produits est assuré dans les limites de leur quote-part. Il n'est pas douteux que le cartel est le régime de l'avenir aussi bien pour la briqueterie mécanique que pour les industries plus puissantes du fer et de l'acier.

Les moyens d'action du nouveau syndicat ne l'ont pas incité à combattre les briqueteries luxembourgeoises qui ne font pas partie de son organisation. Le délégué luxembourgeois au conseil d'administration a déconseillé la lutte, et les briqueteries d'Esch et de Diekirch continuent tranquillement, comme par le passé, à écouler leurs produits dans le rayon géographique qui correspond à leur sphère d'intérêts.

Dans ses rapports avec l'industrie du laitier, le syndicat n'a pas encore trouvé une formule absolue et définitive. Nous estimons cependant que, là aussi, la sagesse commande une entente raisonnable, basée sur des clauses acceptables pour les deux parties.

Le chiffre des expéditions au cours de l'exercice 1913, comparé à celui des exercices précédents, donne les résultats suivants:

Il a été expédié:

	en 1911:	en 1912:	en 1913:
par la briqueterie de Bettembourg	4.721.000	3.942.000	5.473.000 briques
par la briqueterie de Mersch	1.553.000	1.200.000	1.779.000 »
par la briqueterie de Zewen	449.000	»	»
au total.....	6.723.000	5.142.000	7.252.000 briques

Les briqueteries se trouvant en dehors du syndicat ont vendu environ 3 millions de briques. Quant aux importations, elles ont été très faibles, presque nulles. De ces chiffres, qui concordent avec les résultats constatés au cours des exercices précédents, il est permis d'inférer que la consommation annuelle du Grand-Duché est d'environ dix millions de briques pressées cuites. Ces quantités ont à peine varié depuis dix ans.

L'exercice 1914 s'annonce comme moins favorable que le précédent. Il est probable que les briqueteries luxembourgeoises, pour rester dans les limites de leur quote-part, devront diminuer le chiffre de leurs expéditions. C'est une conséquence naturelle et inévitable du cartel, et si elles s'y soumettent de bon cœur, il n'en est pas moins vrai que leurs charges ont augmenté de tout le poids de l'assurance mutuelle qu'elles ont contractée. Seul le consommateur ne ressentira pas le contre-coup du régime nouveau.

Il semble que l'administration de la caisse des accidents du travail ait tenu compte dans une certaine mesure des observations présentées l'an dernier par la Chambre de commerce. Néanmoins, il y a encore quelque chose d'exorbitant dans la taxation qui frappe les briqueteries mécaniques: alors qu'en Allemagne leur contribution est fixée à 6½ pour 1000 fr. de salaires, elles doivent payer dans le Grand-Duché 70 pour mille. Ce chiffre se passe de commentaires.

Tannerie.

L'industrie du cuir traverse une série d'années difficiles. Malgré tous ses efforts elle ne parvient pas à mettre les prix des produits fabriqués en rapport avec ceux des matières premières. Depuis 1907, c'est-à-dire pendant les six dernières années, le cuir en poils a enregistré une hausse de 100 % tandis que le fabriqué a pu réaliser à peine une amélioration de 60 %. Cette constatation permet de se faire une idée exacte de la disproportion qui va s'accroissant depuis quelques années au détriment de l'industrie.

Dans ces conditions, la tannerie a diminué sa fabrication, surtout vers la fin de 1913.

Ecorces à tan.

Quoique la récolte des écorces se soit faite dans de bonnes conditions, le marché a été nul au commencement de la saison. Ce n'est qu'en automne que les premières ventes ont eu lieu au prix de 1,75 à 1,95 fr. la botte de 25 kg. Les cuirs en poils, comme c'est le cas depuis une série d'années, ont été trop chers pour que la tannerie à l'ancien système ait pu en acheter pour la fabrication. Vers la fin de l'année, les écorces de 1^{re} qualité (de Welscheid) ont été vendues à 1,95 fr. la botte.

Les propriétaires continuent à transformer les haies à écorces en terres labourables pour autant que le terrain le permet, de sorte que la quantité de marchandises qui arrive au marché va diminuant d'année en année.

Ganterie.

L'industrie gantière n'accuse guère de changement comparativement à l'année précédente, sauf une augmentation presque générale des salaires, et les mêmes influences que nous avons signalées dans notre dernier rapport n'ont pas discontinué à se faire sentir. En effet, les spéculateurs — comme on peut qualifier à juste titre les marchands de peaux — n'ont que le seul souci de faire payer au fabricant la peau brute aussi cher que possible, tandis qu'à la plus légère augmentation de prix du gant fini il se heurte partout à des difficultés infinies. Et la demande ne porte toujours que sur le gant bon marché.

Une autre influence non moins malsaine est exercée par les grands magasins, les « Warenhäuser », ainsi que nous l'avons déjà exposé dans notre rapport pour l'année 1912. Ces maisons se mettent de plus en plus à faire du gant de peau un article de réclame. Elles écoulent une marchandise de qualité inférieure fabriquée dans des contrées où la main-d'œuvre est de 30 à 40 % meilleur marché qu'à Luxembourg. Parfois, il arrive malheureusement qu'un fabricant à court de commandes et réduit à solliciter des ordres de la part de ces maisons, soit forcé de se plier à leurs exigences et d'accepter les conditions les plus dures qu'il leur convient de lui imposer. Ainsi ces maisons sont dans le cas de vendre, même la camelotte, avec de gros bénéfices, et le public, trompé par les apparences de bon marché et croyant faire une bonne affaire, est loin d'en avoir pour son argent. Il serait donc vivement à désirer qu'il fût porté remède à cette situation.

L'exportation vers les Etats-Unis avait conservé la même allure que l'année passée en raison de l'incertitude qui régnait au sujet des modifications possibles des droits d'entrée, les pourparlers

y relatifs ayant duré presque toute l'année. Maintenant que ces droits sont fixés, tant pour les peaux que pour les gants, on est dans l'attente des commandes pour le printemps.

La mégisserie et la teinturerie ont produit environ 1.500.000 peaux, la production des gants peut être évaluée à 76.000 douzaines de paires. Le personnel occupé par l'industrie gantière comprend environ 775 ouvriers et 1450 ouvrières.

Il convient d'ajouter que la question des apprentis-gantiers vient de recevoir une solution partielle en ce sens que les coupeurs-gantiers ont fini par admettre une dizaine d'apprentis dont les pères n'exercent pas ou n'ont pas exercé le métier de gantier. Il est à espérer que, si la bonne marche des affaires continue, on continuera dans cette voie en admettant pendant quelques années un nombre pareil d'apprentis.

Industrie textile.

Si nous exceptons quelques articles spécialement recherchés par la mode, l'année 1913 n'a guère été favorable dans son ensemble à l'industrie textile. En présence du recul des demandes à l'exportation, la production a été forcée de modérer son allure. Une légère augmentation de la production est à signaler toutefois pour la bonneterie. Les ventes ont été assez faciles, mais les prix pratiqués n'ont pu suivre le relèvement des matières premières.

Le marché des laines renseigne la même situation de prix anormale que nous signalons depuis quelques années. La disproportion entre l'allure de la consommation qui s'accroît très rapidement et les ressources plutôt précaires de la production donne à réfléchir. La production n'est pas susceptible d'une augmentation appréciable. C'est à peine si les quantités plus importantes fournies par le Cap et l'Australie parviennent à compenser le recul des provenances argentines. L'Australie, du reste, semble avoir atteint l'extrême limite de sa production; l'Argentine, de son côté, restreint l'élevage du mouton pour se consacrer de préférence à la culture des céréales. Quoique l'exportation des tissus vers les pays balkaniques ait subi un temps d'arrêt, les prix des laines exotiques sont restés fermes et sans fluctuations bien sensibles.

Par contre, le marché des cotons, violemment secoué par la spéculation, renseigne des écarts de prix notables. Le prix du coton américain qui s'était fixé à Brême vers le commencement d janvier à 67 pf. fut ramené bientôt à 62 pf. et il garda ce niveau jusqu'au mois d'août. A cette époque des bruits alarmants sur l'état des récoltes en Amérique provoquèrent une hausse qui, dans l'espace d'un mois, amena les prix de 61 à 74 pf. Depuis le commencement du mois d'octobre les cours sont revenus à des niveaux plus modérés, mais ils resteront mal assurés tant que la situation au Mexique entretiendra l'incertitude politique. Les cotons de provenance égyptienne ont suivi de près ceux des Etats-Unis.

Teinturerie.

L'année 1912, qui avait vu se produire un mouvement d'affaires assez important, n'a pas été suivie d'une même période d'activité. Comme la teinturerie est intimement liée à l'industrie de la toile, elle n'a guère été favorisée pendant une grande partie de l'année et sa situation est devenue d'autant plus difficile qu'elle voit ses charges toujours s'accroître.

Les prix des matières textiles, tant du lin que du coton, se sont maintenus à leur ancien

niveau s élevé. Certains cours ont même suivi une marche ascendante qui entretenait chez les acheteurs une réserve explicable provoquée par la crainte de constituer des stocks d'un écoulement difficile.

Les inquiétudes que faisait naître la tension des rapports internationaux, la mauvaise situation financière, le conflit balkanique et la récolte désastreuse dans les vignobles sont autant de causes qui ont fâcheusement influencé la vente de la toile et, partant, la situation de la teinturerie. À ces causes il faut ajouter le renchérissement progressif du coût de la vie qui a entraîné une restriction de la consommation. Dans son ensemble, l'année a été mauvaise pour la teinturerie: elle a été caractérisée par une activité faible et des prix insuffisants.

Le nombre des ouvriers occupés dans cette branche n'a pas varié par rapport à l'année précédente. Les salaires ont subi une augmentation d'environ 5 %.

Industrie du vêtement.

En ce qui concerne spécialement le vêtement de travail, nous ne pouvons que confirmer que la production de ces vêtements qui, jusque dans les dernières années, provenait presque exclusivement de la confection faite à domicile par les ouvrières, ne peut plus guère s'obtenir aujourd'hui qu'en ateliers organisés mécaniquement et avec force motrice.

L'installation et l'entretien coûteux de ces ateliers, la difficulté d'initier les ouvrières au maniement de nouvelles machines perfectionnées, et surtout la rareté et la cherté de la main-d'œuvre, rendent cette industrie de plus en plus difficile et de moins en moins rémunératrice pour les fabricants du pays, qui doivent concourir avec ceux de l'Allemagne où la main-d'œuvre est plus abondante.

Distillerie.

Le nombre des distilleries en activité pendant la campagne 1912-1913 était de 1160. Dans ce nombre figurent 483 distilleries agricoles travaillant des matières premières; les autres distilleries travaillent des fruits à noyaux et à pépins, des lies de vin et des marcs de raisin.

Il a été employé à la distillation:

matières farineuses	4.205.000 kg
fruits à noyaux	9.567 hl
fruits à pépins.....	30.897 »
lies de vin	846 »
marcs de raisins	872 »

Les droits d'accise perçus par l'Etat se sont élevés à 1.250.167,50 fr., dépassant de 27.000 fr. le chiffre correspondant de l'année précédente.

Brasserie.

Nos prévisions sur la marche des affaires pendant l'année 1913 se sont réalisées et nous pouvons dire que le dernier exercice a été très favorable pour la brasserie luxembourgeoise.

Le chiffre des quantités de malt employées est monté de 5.417.932 kg à 5.994.430 kg et la production de bière pour l'exercice 1913 renseigne, suivant les données de l'administration des accises, une augmentation de 30.489 hl : 318.475 hl contre 297.986 hl en 1912. Les droits d'accise payés de ce chef se sont élevés à 524.203,46 fr. contre 459.502,50 fr. en 1912, soit une augmentation de recettes de 64.700,96 fr. Du côté des exportations de bière nous relevons également un progrès: 11.380 hl au lieu de 10.851 hl en 1912.

Les prix des orges n'ont pas varié tandis que les houblons ont subi une diminution de prix de deux tiers par rapport à l'année précédente.

Les bons résultats financiers de la brasserie sont dus à la bonne qualité et aux prix assez avantageux des matières premières ainsi qu'à l'accroissement de la consommation. Les chaleurs de l'été n'ont pas manqué, en effet, de favoriser la consommation de la bière. L'année 1913 compte donc au nombre des années les plus prospères pour la brasserie.

Industrie des tabacs.

La période de développement normal de l'industrie des tabacs que nous avons constatée dans nos derniers rapports s'est continuée sans interruption en 1913. Nos 14 fabriques ont été régulièrement occupées durant toute l'année.

La production n'offre pas de variations sensibles comparativement à l'année précédente. Elle peut être évaluée comme suit:

tabacs à fumer	1.500.000 kg
tabacs en rôles, à fumer ou à mâcher	4.000 »
cigares	4 millions
cigarettes	75 à 80 »

L'allure des ventes a été satisfaisante dans son ensemble et les prix pratiqués ne se sont pas modifiés d'une façon appréciable. Les débouchés de cette industrie sont, en dehors du pays même et de l'Alsace-Lorraine, certains pays d'outre-mer où les lois douanières permettent encore l'importation. Il est à remarquer que la vogue de la cigarette s'affirme toujours davantage au détriment du cigare.

Les tabacs bruts de la récolte de 1912, qui entrent en ligne pour la fabrication de 1913, étaient de qualité satisfaisante pour la coupe dans les différentes régions productrices. Un certain stock de la récolte de 1911, qui fut moins bonne, ayant alourdi le marché, celui du Palatinat surtout, les prix n'étaient pas trop élevés. Par contre, les tabacs exotiques se tiennent à un niveau bien supérieur, ceux des Indes hollandaises, c'est-à-dire de Javae xceptés, qui sont en baisse, leur qualité laissant à désirer. Les tabacs d'Orient sont rares et à des prix élevés.

L'industrie des tabacs dans les pays du Zollverein souffre de la répercussion des dernières lois fiscales: l'incidence des nouvelles charges si lourdes et le mécanisme si compliqué de l'impôt sur la valeur la rendent de plus en plus difficile. Pour procurer des produits à des prix abordables à la grande masse des consommateurs, les fabricants sont forcés de se rattraper sur la qualité, la bonne marchandise ayant considérablement renchéri par suite des charges de toutes sortes dont l'industrie des tabacs a été grevée.

Le nombre des ouvriers occupés par cette industrie ne s'est guère modifié au cours des deux dernières années. Comme la main-d'œuvre poursuit sa marche ascendante, les fabricants ont recours à un outillage plus perfectionné, surtout pour la fabrication des cigarettes ainsi que pour le paquetage.

Imprimerie et papeterie.

Au point de vue de l'allure générale des affaires, l'année 1913, ainsi que nous l'avons fait pressentir dans notre précédent rapport, marque un léger recul. La crise économique qui s'élaboreait déjà, exerçait, par avance, sa répercussion sur les industries graphiques: les carnets de commandes étaient peu fournis, la morte-saison se prolongeait plus que de coutume et l'automne n'apporta pas le regain d'activité sur lequel on était en droit de compter.

Le journal a poursuivi son développement régulier, parfaitement normal. Pour le labour de ville, la clientèle luxembourgeoise se fournit toujours en grande partie à l'étranger, mais il est à prévoir que les très sérieux efforts de nos imprimeries à se mettre au niveau des derniers perfectionnements techniques, que nous nous plaisons à relever ici, la décideront à placer ses commandes dans le pays même. Dans la librairie et aussi dans certaines branches de l'imprimerie, la concurrence si regrettable des colporteurs étrangers continue à s'exercer sur une vaste échelle, et il serait vivement à désirer que les pouvoirs avisent aux moyens de mettre un terme à une situation que le commerce de détail déplore et dont le consommateur ne retire aucun avantage réel.

L'outillage technique de nos imprimeries fait des progrès très sensibles. Dans les derniers temps, en particulier, la tendance de diminuer le prix de revient par l'installation de machines et appareils automatiques s'est fortement accentuée. Le travail automatique des machines venant se substituer à la main-d'œuvre, la production s'en trouve considérablement simplifiée: elle devient plus rationnelle et plus économique surtout.

Avec l'année 1913, la convention relative au tarif des salaires a pris fin. Les longs et laborieux pourparlers entre l'Association des imprimeries luxembourgeoises et l'Association des ouvriers typographes luxembourgeois ont conduit, au mois d'octobre dernier, à son renouvellement pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à fin 1917. La nouvelle convention consacre les modifications suivantes:

A partir du 1^{er} janvier 1914 les salaires sont majorés de 0,25 fr. par jour; une nouvelle majoration de 0,25 fr. entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1915. Le minimum de salaire par semaine est fixé à 31,50 fr. pour les ouvriers au-dessous, et à 33 fr. pour ceux au-dessus de 24 ans; ces minima seront portés à 33 fr. et à 34,50 à partir du 1^{er} janvier 1915. Pour toutes les machines à composer le salaire est plus élevé de 25 %. La durée de la journée de travail reste fixée à 9 heures, avec un jour de 9 heures par semaine. En dehors des jours fériés légaux, les ouvriers ont droit à trois jours de congé par an à fixer par la direction de l'établissement.

Pour être admis comme apprenti, il faut avoir 14 ans accomplis. L'apprentissage, qui est de quatre ans, se termine par une épreuve donnant droit à un certificat d'apprentissage. Après ce temps, l'apprenti a droit à un salaire, qui est de 22,50 fr. pendant la première, de 24 fr. pendant

la deuxième, et de 27 fr. pendant la troisième année. A partir de la quatrième année, le minimum de salaire de l'ouvrier entre en vigueur.

* * *

La fabrique de pâtes de bois et de papiers de Manternach renseigne une production relativement peu importante pour l'année 1913, mais cet exercice ne peut être considéré comme normal, la fabrique de pâte mécanique, qui alimentait l'établissement de matière première à bon marché, ayant été arrêtée à la suite d'un glissement de terrain. La remise en marche de ce compartiment laisse entrevoir une production plus considérable pour l'année en cours; elle permettra à la fabrique de lutter avec plus de succès contre la forte concurrence qui se fait sentir sur le marché du papier.

Cette industrie se plaint de ce que l'Office prussien pour la vérification des matériaux à admettre aux soumissions publiques (Königl. Materialprüfungsamt) s'est refusé d'inscrire la fabrique de Manternach sur la liste des maisons fabriquant du papier dit « normal ». Comme des firmes allemandes non-prussiennes sont admises à l'inscription, il semble que les firmes luxembourgeoises aient droit au même traitement. Leur exclusion paraît contraire à l'esprit du Zollverein.

La main-d'œuvre indigène qui voudrait se spécialiser dans la fabrication du papier se fait toujours plus rare. L'établissement de Manternach s'est vu forcé ainsi d'occuper des spécialistes étrangers.

Horticulture.

L'horticulture, au point de vue climatérique, n'a guère été favorisée en 1913. Industrie de luxe, elle a eu à souffrir des incertitudes politiques et économiques.

Chez les rosiéristes, ce n'est que grâce à des efforts commerciaux soutenus que les chiffres de vente ont été maintenus à un niveau convenable. Ceux d'entre eux qui, en prévision d'une franche reprise des affaires, avaient poussé à la production ont gardé aux fins de saison de forts stocks disponibles. Malgré des cotes de circonstance, souvent inférieures aux prix de revient, les reliquats n'ont pas trouvé acheteurs.

Les pépiniéristes ont réussi à écouler plus aisément leurs produits.

La floriculture profite du goût de la fleur qui va toujours en augmentant chez nous.

Quant à la culture maraîchère, toujours en progrès, elle alimente abondamment tous nos grands centres consommateurs et réalise des prix rémunérateurs.

Le commerce horticole d'exportation prend tous les jours une plus grande extension. Les produits qui en font l'objet deviennent tous les ans plus nombreux et variés. Toutefois, les expéditions sont rendues de plus en plus compliquées à cause de formalités toujours nouvelles et nombreuses de douane et des exigences sévères et compliquées des services phytopathologiques. — Afin d'aller au devant de toutes les difficultés qui — à cause des maladies végétales et de la présence sur les plantes d'insectes dangereux — pourraient naître et gêner la circulation des produits de nos pépinières, il est nécessaire de continuer à donner à notre service phytopathologique tous les développements que les exigences comportent.

Il y aurait lieu de procurer à cette branche intéressante de notre activité économique —

partout où elles pourraient lui être accordées — des compensations pour ces entraves qu'elle voit constamment surgir, sous de nouvelles formes, vis-à-vis de ses entreprises.

C'est ainsi que, pour inaugurer ces mesures, nos pouvoirs publics, qui sans doute ne perdent pas de vue que notre commerce horticole est un excellent client de l'administration des postes, feraient œuvre utile en essayant d'obtenir, dans les échanges avec la France, une réduction de l'affranchissement des imprimés et de conclure avec l'Autriche-Hongrie une convention postale introduisant, pour lettres, cartes postales et imprimés, les mêmes affranchissements que ceux qui sont pratiqués avec l'Allemagne.

Conserves de légumes.

L'établissement de Beaufort renseigne une production sensiblement égale à celle de l'année précédente, soit 160.000 litres-kilogrammes. Il n'y a pas de changements à signaler au point de vue des prix. Les ventes se sont faites couramment, comme à l'ordinaire. Cette industrie cherche à placer une plus grande partie de ses produits dans le pays même, qui absorbe environ un quart de sa production, mais l'Allemagne continue d'être son principal débouché.

Alors que les graines pour semences ont été d'un bon marché relatif, les prix des matières premières, dont les achats sont faits au début de l'année, avaient gardé, à cette époque, leur niveau antérieur. Pour assurer la régularité de sa production, l'établissement fait cultiver depuis deux ans ses pois chez les cultivateurs du voisinage, afin de laisser reposer ses terres, fatiguées par les récoltes successives de même nature. Cette mesure exerce une influence heureuse sur l'allure de la production.

Le nombre des ouvrières occupées par l'établissement a varié entre 150 et 200. Environ 100 ouvrières ont été employées à la cueillette. L'usine a occupé 17 ouvriers. Les salaires de ces derniers ont été augmentés pour la saison d'été.

Meunerie.

La production de la meunerie, dans son ensemble, a été légèrement supérieure à celle de l'année précédente. Les ventes, assez faciles par moments, presque impossibles par d'autres moments, ont été capricieuses en général. L'exportation a une tendance à augmenter; les expéditions vers la région messine notamment ont pu se développer d'une façon plus régulière. Les prix des blés ont oscillé entre 34,50 à 37,50 fr. pour le n° 1 base, tandis que les sons se sont vendus en moyenne meilleur marché qu'en 1912.

La production mondiale des blés a été suffisante pour couvrir les besoins de la consommation. Les prix, sauf quelques légères variations, tantôt en baisse tantôt en hausse, sont restés à peu près stationnaires pendant toute l'année. Ce n'est que pendant les derniers mois qu'un abaissement quelque peu sensible a pu se produire, grâce aux bonnes récoltes dans les Etats-Unis, le Canada et la Russie.

Les résultats financiers de l'exercice écoulé ont été peu encourageants. La meunerie, ainsi que nous l'avons déjà signalé à différentes reprises, doit accorder des crédits excessifs, ce qui,

en présence de la cherté de l'argent, lui a valu des pertes d'intérêts considérables. Ensuite, la concurrence étrangère, solidement groupée en de puissants syndicats, s'efforce d'écouler sa production dans le Grand-Duché en pesant sur les prix. La situation de la concurrence est d'autant plus forte que les facilités de transport dont jouissent les grandes minoteries exotiques, leur permettent d'engager la lutte contre les produits indigènes dans des conditions très avantageuses.

Le nombre des ouvriers meuniers, toujours occupés et à pleins salaires, a été sensiblement le même que pendant les années précédentes, mais leur recrutement, surtout celui des ouvriers ayant quelques aptitudes du métier, devient de jour en jour plus difficile. Des modifications de quelque importance dans l'outillage ne sont pas à signaler.

Laiterie.

La statistique de production de toutes les laiteries coopératives réunies renseigne les chiffres suivants pour les années 1904 à 1913:

Années.	Nombre des laiteries.	Nombre des membres.	Lait travaillé litres	Beurre fabriqué. kg.	Produit de la vente du beurre.	
					fr.	ct.
1904	87	3.978	13.066.861	502.929,5	1.307.616,70	
1905	88	3.969	12.711.037	489.609,5	1.321.945,65	
1906	85	3.812	12.853.274	489.348	1.345.707,00	
1907	88	4.423	14.421.800	552.538	1.547.106,40	
1908	91	4.442	15.819.183	603.990	1.721.371,50	
1909	107	5.008	16.941.540	641.222	1.826.129,20	
1910	120	5.656	17.344.055	660.448	1.935.112,00	
1911	129	6.378	15.900.291	746.966	2.390.291,00	
1912	133	6.615	21.576.556	807.683	2.632.394,58	
1913	140	6.781	24.919.960	941.511	3.097.570,19	

Mondorf-les-Bains.

Les travaux d'agrandissement et de rénovation de la station thermale qui s'imposent par suite de la marche progressive de l'établissement, ont débuté par le forage d'une nouvelle source. L'entreprise a été couronnée d'un plein succès. Le débit de la nouvelle source atteint le chiffre de 400 mètres cubes par 24 heures, de sorte que l'établissement dispose largement de l'eau minérale en vue des agrandissements projetés. Certains travaux de rénovation à l'hydrothérapie ont déjà été exécutés au cours de ce printemps.

La population balnéaire s'est tenue au niveau des années précédentes et ne saurait plus progresser notablement en présence du manque d'hôtels.

Viticulture et commerce des vins.

La situation viticole, peu souriante à la fin de 1912, a encore notablement empiré en 1913; du début jusqu'à sa fin, elle n'a été, pour nos vigneron, qu'une chaîne ininterrompue de poignantes

déceptions. — Ce furent tour à tour les gelées blanches, le mildew, l'oidium et la cochylys qui envahirent le vignoble où ils exerçaient des ravages considérables. La floraison s'effectuait également dans des conditions peu favorables. — Malgré tous les efforts, le vigneron restait impuissant contre cette coalition de forces ennemies.

Aussi l'année 1913 s'est-elle soldée par un déficit épouvantable. Toute la récolte s'est élevée à 4000 hl., ce qui correspond à $\frac{1}{40}$ d'une année normale. Dans une grande partie de vignes où il ne restait plus que la rafle, il n'a pas été vendangé du tout. Pour sauver les quelques grains qui, par ci par là, avaient été épargnés par les parasites, les vigneron ont dû avancer la date de la cueillette à une époque où la véraison n'était pas encore achevée. — Il est compréhensible que dans ces conditions la qualité a dû être très médiocre. Les degrés Oechsle du moût variaient entre 25—67° et son acidité entre 15,4 ‰—26,4 ‰. Presque toute la récolte a été vendue à un prix moyen de 575 fr.

Peu de vigneron ont souvenir d'une catastrophe pareille à celle que vient de subir notre viticulture. Les effets du désastre s'étendent sur toute la vie économique de la population moselane, mais notamment sur celle des localités d'Ehnen et de Wormeldange, qui, les années antérieures déjà, avaient été fortement éprouvées par les mauvaises récoltes.

En dehors des préoccupations que cause à nos viticulteurs la lutte contre les parasites de la vigne, il y a des soucis d'un autre genre qui hantent actuellement nos vigneron. — La loi sur le régime des vins de 1909 que, pour des raisons d'ordre économique, nous avons dû emprunter à l'Allemagne paraît mal servir les intérêts de la Moselle, tant prussienne que luxembourgeoise. Il est notoire que, depuis l'entrée en vigueur de la loi, la consommation du vin de la Moselle a diminué d'une façon inquiétante. Il n'est pas encore établi dans quelle proportion la mauvaise qualité de récoltes de 1912 et de 1913 et la composition souvent anormale des vins de 1911 sont intervenues dans cette diminution. Quoi qu'il en soit, il est certain que si ce décroissement du débit devait s'accroître davantage, la mévente de nos produits serait la suite inéluctable de cet état de choses. Aussi serait-il vivement à désirer que les sollicitations de nos voisins d'outre-Moselle auxquels nos vigneron se sont ralliés vinsent à déterminer, dans un délai rapproché, le Reichstag à soumettre la loi actuelle à une révision qui tiendrait compte de ces légitimes revendications.

Vins de Champagne.

E. Mercier & C^{te}, succursale de Luxembourg.

En 1913 la succursale a expédié 1780 magnums (double bout.), 542.000 $\frac{1}{1}$, 82.600 $\frac{1}{2}$, 11.000 $\frac{1}{4}$ et 3880 $\frac{1}{8}$ bouteilles. Ces chiffres sont inférieurs à ceux de 1912, les affaires ayant été plus mauvaises en Allemagne pendant cette période par suite de la consommation plus restreinte.

Les prix de vente ont été augmentés pendant cette année, les récoltes des vins de Champagne ayant toujours été de beaucoup inférieures aux besoins du commerce pendant les cinq années dernières. Par suite des récoltes insuffisantes depuis tant d'années, les prix d'achat des vins de Champagne ont augmenté sensiblement.

La succursale occupe en moyenne 80 ouvriers et 20 femmes dans l'établissement de Luxem-

bourg et 20 femmes dans ses oseraies à Kopstal. Le travail a duré toute l'année sans la moindre interruption. Les salaires ont souvent été augmentés, surtout pour les jeunes ouvriers, au fur et à mesure que ceux-ci ont fait preuve d'aptitudes pour leur occupation.

Clouterie.

La société anonyme métallurgique de Bissen renseigne pour l'année 1913 une production de 1010 tonnes clouteries diverses, soit une diminution de 60 tonnes sur l'année précédente. Cette diminution provient du ralentissement de la fabrication de la pointe. La cherté de l'argent qui a pesé lourdement sur l'industrie du bâtiment ne pouvait rester sans répercussion sur l'article pointes; d'un autre côté, la lutte contre les laminoirs qui tendent de plus en plus à établir des métiers à pointes l'a amené au-dessous du prix d'achat de la matière première. Par contre, nous avons à signaler la création d'une convention pour clous de chaussures qui a relevé le prix de cet article à un niveau quelque peu rémunérateur.

La marche ascendante du prix des matières premières a cessé pendant l'année 1913, et même pour la plupart d'entre elles, pour le fil de fer et la tôle surtout, il y a à enregistrer une baisse assez sensible. L'installation de plusieurs nouvelles bobines de tréfilerie, la construction d'un métier à gros clous marinières, ainsi que l'achat de deux nouveaux métiers à clous de chaussures n'auraient pas manqué de faire sentir leurs effets favorables sur la fabrication si ceux-ci n'avaient pas été neutralisés par le ralentissement de la pointe.

Le nombre des ouvriers, hommes et femmes, occupés régulièrement pendant l'année 1913 a été de 61. Les prix de la main-d'œuvre n'ont pas changé.

Industrie électrique.

Usine et tramways électriques de Luxembourg.

La consommation d'énergie pour éclairage et force motrice a augmenté sensiblement par rapport à l'année précédente: les kilowatt-heures engendrées par les machines renseignent un total de 734.090 contre 693.321 en 1912. Les kilowatt-heures consommées par les machines ressortent à 951.587 contre 909.483,5, et le rendement des machines, à 77,14 % contre 76,2 % en 1912.

La vente du courant électrique a produit 275.538,35 fr., la location des compteurs 15.750,55 fr. et la taxe des raccordements 1.032,95 fr. La fourniture de courant par l'usine de Dommeldange figure au compte de Profits et Pertes pour 101.558,44 fr.

Les recettes du tramway ont augmenté d'une façon sensible en 1913, surtout pendant la seconde moitié de l'année. Le 26 décembre, la nouvelle ligne d'Eich a été inaugurée. Son exploitation fonctionne d'une manière satisfaisante. La ligne d'Eich a une longueur exacte de 2500 mètres et possède trois évitements d'une longueur utile de 250 m. Le trajet total du tram est de 10.620 m. (9120 m.), dont 7940 m (5590 m) de voie simple et 3680 m (3530 m) de voie double.

Le mouvement des voyageurs renseigne 2.124.083 personnes transportées contre 2.029.468 en 1912. Les recettes provenant du transport des voyageurs se sont élevées à 197.707,15 fr.; la ligne d'Eich a produit pour un exercice de six jours 972,55 fr. Les recettes par km-voiture ont passé de 19 fr. à 19,10 fr.

Usine à gaz de Luxembourg.

La production du gaz a été de 2.887.170 m³, supérieure de 262.540 m³ ou de 10 % à celle de l'année précédente. Cette production a absorbé 9.795.800 kg de houille, ce qui correspond à un rendement de 29,47 m³ de gaz par 100 kg de houille contre 28,36 % en 1912.

La houille provenait du bassin de la Sarre et coûtait rendue franco à l'usine 26,68 fr. la tonne contre 25,50 fr. en 1912. La hausse du prix doit être attribuée à l'incertitude qui agitait le marché au commencement de l'année ainsi qu'au désarroi provoqué par le manque de wagons vers la fin de l'année précédente. L'approvisionnement des chantiers ne se faisait qu'avec beaucoup de lenteur, les provisions s'épuisaient et il fallait combler par des marchés de circonstance peu avantageux les lacunes du stock. L'usine qui est appareillée pour une production annuelle de 2,25 à 2,5 millions de m³ a atteint le maximum de sa puissance, et vers la fin de l'année 1913 se posait déjà la question par quels moyens il serait possible de faire face aux exigences de la prochaine saison.

Pour établir les quantités de coke produites à l'usine on tablait sur le même chiffre que les années antérieures, c'est-à-dire sur 67 kg de coke pour 100 kg de houille distillée. En conséquence, la production totale s'élevait à 6563 tonnes. Le prix du coke n'a guère varié. L'usine a fourni en 1913:

à la clientèle privée	kg 3.085.500
aux différents bâtiments de l'Etat.....	» 190.250
à l'usine de Kopstal	» 358.500
aux écoles de la ville	» 362.250
aux autres bâtiments communaux	» 432.750
en menu coke passé au erible (détail)	» 159.925
id. (par 500 et 750 kg).....	» 90.50
soit ensemble	kg 4.679.475

La production du coke a donné un revenu de 124.378 fr. contre 114.600 fr. en 1912.

La distillation de 9800 kg de houille a fourni 561.220 kg de goudron, soit 5,72 kg par 100 kg. L'administration des travaux publics a employé 15,5 wagons pour le goudronnage des routes, le reste a été vendu à des industries étrangères. Le prix du goudron a continué son mouvement de hausse; il s'est élevé jusqu'à 3,75 fr. les 100 kg. Le revenu total a atteint 21.960 fr.

Les eaux ammoniacales ont sensiblement baissé. Elles ont été vendues à l'état concentré d'une densité moyenne de 25,5 %. L'usine en a expédié 58.850 kg à une raffinerie allemande; elle a fait de ce chef une recette de 15.779,51 fr.

Commerce de détail.

Le commerce de détail a présenté les vues suivantes sur la situation des affaires en 1913:

L'allure satisfaisante que nous avons constatée dans notre dernier rapport pour la plupart des branches du détail s'est continuée pendant une grande partie de l'année. Vers le mois d'octobre, cependant, la crise industrielle qui commençait à se dessiner ne tarda pas à entraîner le commerce dans son mouvement de recul.

Dans la *région industrielle* du pays, la période d'activité incontestable s'est ralentie dans le courant du dernier trimestre. Le départ des ouvriers monteurs et la diminution des gains de beaucoup d'ouvriers n'ont pas manqué de produire leurs effets. Le besoin de nouvelles maisons de commerce ne se faisant plus sentir, les magasins se louaient difficilement et, par suite, la construction d'immeubles destinés au commerce diminuait. Si le grand et le moyen commerce renseignent encore une situation relativement satisfaisante, le petit commerce se plaint vivement. Les bureaux d'achat centralisés des grands établissements industriels font une concurrence très sérieuse au commerce local et spécialiste: beaucoup d'affaires sont traitées directement avec les producteurs, celles qui sont abandonnées au commerce ne laissent souvent qu'une faible marge de bénéfices et, en général, les besoins urgents sont très restreints vu l'approvisionnement si complet des magasins de ces établissements. Le commerce de détail subit un autre tort du fait que certains producteurs s'adressent directement au consommateur.

Le commerce de la *région frontière* renouvelle ses plaintes au sujet des facilités qui sont accordées aux consommateurs pour l'introduction en franchise de douane de petites quantités de vivres. Ces plaintes sont particulièrement nombreuses dans la région ardennaise. Ainsi qu'il a été exposé dans notre dernier rapport, le régime dit « *kleiner Grenzverkehr* » donne lieu à des abus très réels. Aux « coureurs de frontières » l'introduction en franchise de petites quantités de vivres fournit le prétexte à l'achat d'autres articles qu'ils font nécessairement au comptant, réservant les achats à crédit aux détaillants indigènes. Un contrôle très sévère aux bureaux d'entrée serait à certainement à désirer pour atténuer dans la mesure du possible les effets désastreux de ce régime.

A travers la *région viticole*, la situation si peu enviable du commerce a considérablement empiré encore en 1913. Au cours des vingt dernières années le commerce de détail ne s'est pas encore trouvé dans une situation aussi alarmante. Il est étonnant même qu'il ait pu survivre à un concours d'influences aussi contraires, et ce n'est évidemment que grâce à la circonstance que beaucoup de détaillants de cette région ont, en dehors de leur commerce, d'autres revenus leur permettant de passer cette mauvaise période.

La *région centrale*, où le commerce est alimenté par une clientèle régulière, montre une situation plutôt satisfaisante. Le chiffre d'affaires est en progrès. Si la situation n'est pas particulièrement prospère, elle laisse apparaître néanmoins une stabilité remarquable qui fait défaut dans les autres régions.

A *Luxembourg* et dans les localités suburbaines le commerce de détail continue à pâtir de l'envahissement progressif des grands magasins de détail et du développement qu'ont pris les coopératives des employés et ouvriers. Ce sont les différentes branches de l'alimentation qui en souffrent en premier lieu, à l'exception des épiceries qui se sont spécialisées et des maisons qui font partie de l'Association du timbre-rabais. Diverses autres branches du détail, les marchands de modes etc., pour lutter contre les grands magasins, doivent en emprunter les procédés commerciaux et surtout la puissante réclame. L'âpre concurrence des grands magasins commence à se faire sentir également dans la branche des vins, liqueurs et spiritueux.

De l'*action législative* le commerce de détail attend une amélioration de ses conditions économiques. Si le commerce local et spécialiste doit se convaincre que le plus sûr artisan de son salut c'est lui-même, il est, d'autre part, une série de réformes législatives propres à fortifier sa situation

ébranlée par la rapide transformation des procédés de la production et surtout de la circulation. Nous signalerons particulièrement la nécessité d'une loi sur les ventes au rabais, d'une loi sur la concurrence déloyale ainsi que d'un impôt sur les grands magasins proportionné au déficit que ces maisons causent au fisc par la ruine d'un certain nombre de contribuables.

Enfin, le commerce de détail réclame également une application plus rigoureuse de la loi sur le colportage. Il est notoire que les voyageurs visitant la clientèle privée font un tort immense au commerce local et il est certainement à désirer que les pouvoirs mettent un terme à une situation qui se perpétue au détriment des commerçants et des consommateurs.

Faillites et concordats.

Le nombre des faillites et concordats s'établit comme suit pour les trois dernières années:

<i>A. Arrondissement de Luxembourg.</i>			
	1911	1912	1913
Faillites déclarées	22	28	27
Concordats sollicités	14	7	14
» homologués	9	3	7
<i>B. Arrondissement de Diekirch.</i>			
	1911	1912	1913
Faillites déclarées	2	3	3
Concordats sollicités	2	2	1
» homologués	2	2	1

Bourses du travail.

Les bourses du travail de Luxembourg et d'Esch-s.-Alz. renseignent les opérations suivantes pour l'année 1913 :

	Bourse de Luxembourg.				Bourse d'Esch-sur-Alzette.			
	HOMMES.		FEMMES.		HOMMES.		FEMMES.	
	Demandes.	Offres.	Demandes.	Offres.	Demandes.	Offres.	Demandes.	Offres.
Janvier	226	470	270	331	502	656	190	219
Février	249	433	270	286	454	683	160	210
Mars	250	441	242	224	459	664	196	173
Avril	342	484	257	266	345	765	159	182
Mai	306	484	291	231	360	696	197	201
Juin	308	406	238	172	425	676	162	161
Juillet	297	560	248	256	391	751	153	170
Août	274	514	266	223	398	571	154	119
Septembre	262	498	217	242	367	710	195	169
Octobre	247	494	283	329	307	669	148	146
Novembre	179	563	241	303	246	556	123	142
Décembre	198	453	257	276	154	421	156	129
Totaux 1913	3138	5800	3080	3139	4408	7818	1993	2021
» 1912	2787	5615	2766	3140	4912	6127	1641	1918

Parmi les offres de travail renseignées par la bourse de Luxembourg, 3735 émanent de Luxembourgeois, 1737 d'Allemands, 57 de Belges, 114 de Français, 26 d'Italiens, 45 de Suisses et 86 d'autres nationaux; parmi celles renseignées par la bourse d'Esch, 1914 émanent de Luxembourgeois, 4893 d'Allemands, 77 de Belges, 112 de Français, 545 d'Italiens, 16 de Suisses et 261 d'autres nationaux.

Le service des logements, à la bourse d'Esch, renseigne les opérations suivantes: l'offre a porté sur 787 appartements meublés, 308 appartements non meublés et 680 lits, et la demande sur 451 appartements meublés, 841 appartements non meublés et 425 lits. Il résulte de ces chiffres que la pénurie des logements n'a pas encore diminué à Esch.

Assurances.

Le tableau ci-après donne le mouvement des opérations d'assurances dans le Grand-Duché pendant les années 1907 à 1912.

Années.	RECETTES.				DÉPENSES.						Total des dépenses.
	Sommes perçues en			Total des recettes.	Sommes dépensées pour						
	Primes.	Intérêts.	Divers.		Restitution de primes.	Réassurances.	Pertes.	Provisions.	Frais d'administration.	Divers.	
<i>Incendie (Nombre des C^{ies} d'assurances: 12).</i>											
1907	1.275.509	4.048	49.724	1.329.281	8.827	241.033	681.952	235.955	150.957	62.060	1.383.773
1908	1.327.391	8.682	46.291	1.382.365	10.160	290.029	607.540	249.542	117.980	72.967	1.408.258
1909	1.364.038	4.928	54.777	1.423.743	9.282	310.116	661.532	265.559	155.578	65.263	1.467.458
1910	1.419.131	5.048	101.010	1.525.189	8.777	330.309	805.629	180.070	246.135	59.107	1.630.030
1911	1.478.726	5.498	80.146	1.564.370	7.395	347.878	1.280.245	223.128	250.748	67.096	2.176.442
1912	1.604.161	5.495	180.795	1.766.402	16.794	314.128	1.113.864	338.500	160.282	66.279	2.009.853
<i>Vie (Nombre des C^{ies} d'assurances: 22).</i>											
1907	1.410.834	749.217	45.636	2.205.687	66.470	194.670	475.833	141.290	98.013	928.908	1.908.100
1908	1.403.502	734.969	50.437	2.189.008	181.560	250.464	490.852	130.827	103.649	947.633	2.104.960
1909	1.470.187	141.936	663.043	2.275.165	236.277	157.408	536.300	134.550	110.487	991.122	2.166.145
1910	1.650.446	179.517	666.941	2.496.904	252.794	277.840	667.700	154.093	134.332	1.007.163	2.493.967
1911	1.642.297	197.053	673.877	2.513.227	229.207	228.197	584.055	174.319	127.692	1.060.656	2.427.281
1912	1.794.444	211.308	632.730	2.638.482	367.064	232.842	606.420	161.395	159.135	1.008.057	2.534.901
<i>Accidents (Nombre des C^{ies} d'assurances: 10).</i>											
1907	131.640	8.790	38.167	178.597	2.596	28.482	118.162	24.573	17.170	25.146	216.128
1908	135.175	17.408	17.144	169.727	3.580	30.768	114.397	18.747	16.536	36.056	220.000
1909	142.148	1.179	18.292	161.619	3.989	27.381	83.703	24.085	19.455	32.852	191.400
1910	139.270	1.209	13.240	153.719	3.521	27.504	81.887	36.091	19.345	47.152	215.500
1911	136.759	4.486	37.261	178.506	1.549	32.624	72.110	17.629	17.978	36.902	178.700
1912	165.718	2.921	26.622	195.261	2.534	38.946	97.672	21.648	23.111	33.299	217.200
<i>Transports (Nombre des C^{ies} d'assurances: 3).</i>											
1907	8.019	»	214	8.233	»	4.471	298	507	669	197	6.197
1908	6.609	»	187	6.796	»	3.627	2.726	353	454	227	7.357
1909	8.219	»	227	8.446	»	4.610	3.045	554	464	267	8.900

RECETTES.				DÉPENSES.							
Années.	Sommes perçues en			Total des recettes.	Sommes dépensées pour						Total des dépenses.
	Primes.	Intérêts.	Divers.		Restitution de primes.	Réassurances.	Pertes.	Provisions.	Frais d'administration.	Divers.	
1910	8.602	»	267	8.869	»	4.449	640	581	618	199	6.487
1911	10.536	»	199	10.735	»	5.530	687	937	385	186	7.724
1912	10.098	»	173	10.271	»	5.565	1.608	749	607	64	8.593
<i>Bris des glaces (Nombre des C^{tes} d'assurances: 5).</i>											
1907	14.027	»	»	14.027	1.109	828	9.100	2.793	1.714	123	15.667
1908	21.164	»	»	21.164	591	2.334	8.059	4.661	2.140	124	17.909
1909	28.153	»	»	28.153	1.198	»	8.541	6.209	2.356	101	18.405
1910	22.818	»	»	22.818	701	2	13.064	5.043	3.112	»	21.922
1911	18.551	»	»	18.551	913	»	10.511	3.996	2.089	»	17.509
1912	21.411	»	»	21.411	654	»	13.261	4.639	2.281	»	20.835
<i>Grêle (Nombre des C^{tes} d'assurances: 1).</i>											
1907	24.468	751	»	22.219	50	905	6.400	3.353	3.962	361	14.981
1908	30.381	751	»	31.132	»	990	36.425	4.790	4.148	186	46.539
1909	20.647	»	»	20.647	»	155	10.255	3.351	1.986	311	16.058
1910	23.495	»	»	23.495	»	»	12.987	3.681	2.197	55	18.920
1911	20.476	»	»	20.476	»	»	3.766	3.276	2.969	»	10.012
1912	17.520	»	»	17.520	»	»	8.820	2.802	1.539	250	13.411
<i>Vol (Nombre des C^{tes} d'assurances: 6).</i>											
1907	5.407	»	»	5.406	62	2.017	294	1.241	493	21	4.128
1908	19.766	»	»	19.766	1.757	8.506	2.203	3.766	847	37	17.116
1909	10.669	»	»	10.669	735	4.149	32	2.482	831	23	8.252
1910	14.624	»	»	14.674	2.784	6.027	2.783	3.641	864	31	16.130
1911	12.566	»	»	12.566	262	4.096	491	3.555	582	113	9.099
1912	16.246	»	»	16.246	1.132	5.292	2.171	4.037	839	71	13.542
<i>Responsabilité civile (Nombre des C^{tes} d'assurances: 3).</i>											
1907	17.740	933	1.413	20.086	278	7.404	7.268	1.45.	463	8.329	25.187
1908	30.819	437	8.239	39.585	320	10.827	1.838	3.237	1.028	10.468	27.719
1909	29.774	1.102	10.468	41.344	291	11.609	23.673	3.060	825	5.381	44.839
1910	38.756	»	5.381	44.147	568	11.633	5.650	5.406	1.678	10.459	37.394
1911	47.699	3.877	10.459	62.035	486	20.111	11.189	15.387	4.733	18.989	70.895
1912	58.482	575	18.989	78.046	874	14.487	11.689	11.674	4.674	72.256	123.992
<i>Mortalité du bétail (Nombre des C^{tes} d'assurances: 1).</i>											
1907	15.497	350	2.066	17.907	20	1.659	12.394	3.121	1.518	4.500	23.212
1908	20.516	350	3.534	24.400	119	1.711	18.081	4.210	2.234	6.000	32.355
1909	27.837	1.575	4.266	33.678	151	1.990	40.634	6.280	3.035	6.625	58.715
1910	31.333	2.088	5.040	38.461	5	»	39.612	6.234	3.612	8.000	57.463
1911	31.851	2.450	3.847	38.148	11	»	32.278	5.586	3.501	7.750	49.125
1912	28.596	2.520	4.927	36.043	»	2.377	27.901	3.924	2.898	5.625	42.725

Assurance-maladie.

Bilan des caisses ouvrières de secours en cas de maladie pour l'exercice 1912.

RECETTES.

	Caisses régionales.	Caisses de fabriques.
1 ^o Encaisse au début de l'exercice (à l'exclusion du fonds de réserve)	fr. 125.585,17	fr. 70.342,58
2 ^o Intérêts de capitaux et autres produits	» 13.978,63	» 42.993,45
3 ^o Droits d'entrée des membres effectifs	» 52.310,50	» 39.849,97
4 ^o Droits d'entrée des membres honoraires	» 25,50	» 32,00
5 ^o Cotisations (parts des patrons et ouvriers réunies) y compris les cotisations supplémentaires	» 698.211,56	» 1.277.980,05
6 ^o Cotisations des membres volontaires	» 11.367,44	» 1.684,44
7 ^o Avances (art. 46 de la loi)	—	» 6.147,29
8 ^o Subventions des patrons (art. 47 de la loi)	—	—
9 ^o Remboursements pour prestations de secours	» 4.545,88	» 509,58
10 ^o Remboursements de la part de l'assurance-accidents...	» 3.603,86	» 821,78
11 ^o Réalisation de fonds publics, retraits de dépôts à la Caisse d'épargne et d'autres placements autorisés par le Gouvernement, prélèvements sur le fonds de réserve	» 49.750,00	» 22.007,52
12 ^o Emprunts, avances du comptable, etc.	» 11.182,34	» 6.538,99
13 ^o Recettes diverses	» 2.266,73	» 45.592,10
Totaux	fr. 972.827,61	fr. 1.514.499,75

DÉPENSES.

	Caisses régionales.	Caisses de fabriques.
1 ^o Pour traitement médical	fr. 174.531,08	fr. 278.864,37
2 ^o Pour médicaments et autres curatifs	» 134.728,82	» 240.608,10
3 ^o Prestations aux membres et à leurs familles	» 309.970,51	» 571.566,05
4 ^o Prestations d'après les art. 16 et 19 de l'assurance-accidents	» 6.555,22	» 16.699,55
5 ^o Prestations aux femmes en couches	» 839,00	» 311,55
6 ^o Prestations en cas de décès	» 11.357,41	» 23.236,00
7 ^o Frais d'entretien aux hôpitaux	» 64.238,11	» 123.520,33
8 ^o Prestations aux convalescents après cessation des secours	» —	» 1.525,50
9 ^o Remboursements pour secours aux malades	» 1.546,33	» 1.051,19
10 ^o Remboursements à l'assurance-accidents	» 8.329,50	» 622,94
11 ^o Remboursements d'avances	» —	» 847,13
12 ^o Remboursements de cotisations et de droits d'entrée...	» 1.693,50	» 1.133,52
13 ^o Placements, dépôts à la Caisse d'épargne et dotations du fonds de réserve	» 118.589,10	» 172.591,44

14° Remboursement d'emprunts.....	»	1.871,97	»	5.997,35
15° Frais d'administration.....	»	87.481,53	»	16.389,59
16° Dépenses diverses	»	3.871,67	»	4.815,22
Totaux		fr. 915.603,75		fr. 1.459.779,93

Résultats comparés des années 1903—1912.

	Caisses régionales.		Caisses de fabriques.	
	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.
1903	fr. 373.069,95	fr. 342.664,06	fr. 948.942,16	fr. 862.073,00
1904	» 452.225,58	» 409.474,69	» 1.149.448,20	» 1.092.643,40
1905	» 469.301,21	» 427.810,67	» 1.081.685,71	» 1.013.019,35
1906	» 523.885,20	» 491.919,52	» 1.224.477,98	» 1.136.770,95
1907	» 616.250,76	» 570.998,04	» 1.352.256,38	» 1.275.704,95
1908	» 663.201,78	» 600.155,56	» 1.189.527,18	» 1.143.707,29
1909	» 666.927,30	» 594.420,76	» 1.132.451,95	1.067.434,79
1910	» 857.103,32	» 759.240,77	» 1.195.399,40	» 1.145.939,73
1911	» 968.464,55	» 842.879,38	» 1.355.018,65	» 1.284.204,32
1912	» 972.827,61	» 915.603,75	» 1.514.499,75	» 1.459.779,93

Assurance-accidents.

Bilan de l'exercice 1913.

RECETTES.

1. Report de l'exercice antérieur	fr.	27.818,69
2. Avances des membres	»	1.625.682,14
3. Intérêts dus par la Banque Internationale au 31 décembre 1913	»	11.786,10
4. Intérêts du fonds de réserve au 31 décembre 1913	»	13.492,26
5. Intérêts du fonds d'amortissement du capital	»	207.160,95
6. Intérêts du fonds de pension des employés au 31 décembre 1913	»	337,75
7. Recettes suivant art. 48 de la loi.....	»	4.988,67
8. Part du Gouvernement aux frais d'administration	»	22.766,77
9. Remboursement du Gouvernement (art. 71 de la loi)	»	147,15
10. Amendes d'ordre	»	5,00
11. Versements d'arriérés des années antérieures.....	»	»
12. Recettes imprévues	»	102,60
13. Versements pour solde des membres	»	89.286,71
Total.....	fr.	2.008.574,79

DEPENSES.

1. Indemnités pour accidents	fr.	1.066.242,35
2. Frais de traitement	»	116.355,52
3. Capital représentatif des rentes en cours	»	648.787,31
4. Fonds de réserve	»	77.363,46
5. Frais d'administration	»	94.826,15
Total.....	fr.	2.033.574,79

L'assurance contre les accidents agricoles et forestiers présente le bilan suivant pour l'exercice 1913 :

RECETTES.

3. Intérêts dus par la Banque Internationale au 31 décembre 1913	fr.	55,09
4. Intérêts du fonds de réserve au 31 décembre 1913	»	213,27
5. Intérêts du fonds d'amortissement su capital au 31 décembre 1913	»	1.323,50
8. Part du Gouvernement aux frais d'administration	»	10.567,72
12. Versements pour solde des membres	»	215.833,93
Total.....	fr.	227.993,51

DEPENSES.

1. Indemnités pour accidents	fr.	44.151,26
2. Frais de traitement.....	»	63.791,76
3. Capital représentatif des rentes en cours	»	80.523,93
4. Fonds de réserve	»	7.225,47
5. Frais d'administration	»	32.301,09
Total.....	fr.	227.993,51

Assurance-vieillesse et invalidité.

Bilans des exercices 1912 et 1913.

RECETTES.

1. Report de l'exercice antérieur	fr.	—	fr.	242.188,96
2. Cotisations des membres.....	»	1.202.416,78	»	903.889,05
3. Intérêts dus par la Banque Int. au 31 décembre ...	»	1.669,42	»	14.576,26
4. Intérêts du fonds de pension des employés au 31 décembre.	»	11,43	»	37,60
5. Part du Gouvernement aux frais d'administration.	»	40.486,63	»	24.046,02
6. Remboursements du Gouvernement (art. 130)....	»	37.522,88	»	52.112,67
7. Intérêts du fonds de réserve	»	6.050,00	»	39.268,92
8. Recettes de l'art 8 de la loi	»	—	»	709,85
9. Recettes de l'art. 40 de la loi	»	—	»	3.748,28
10. Recettes imprévues	»	—	»	64,39
fr.	1.288.157,14	fr.	1.280.642,00	

DEPENSES.

1. Indemnités (rentes vieillesse et invalidité).....	fr.	37.522,88	fr.	52.811,59
2. Frais de traitement.....	»	8.664,13	»	33.805,99
3. Frais d'administration	»	81.558,64	»	51.257,93
4. Fonds de réserve	»	1.160.411,49	»	1.142.766,49
fr.	1.288.157,14	fr.	1.280.642,00	

Caisse d'épargne et Crédit foncier.

a) *Caisse d'épargne.*

D'après le compte-rendu de cet établissement pour l'exercice 1912, l'avoir des déposants, y compris les dépôts faits par les communes, s'élevait au 31 décembre 1912 en principal et intérêts à 64.628.393 fr. Le chiffre correspondant était de 62.834.961 en 1911, de 61.469.389 fr. en 1910 et de 59.189.174 fr. en 1909.

Le chiffre des versements en 1912 a été de 14.842.791 fr., celui des remboursements de 14.875.115 fr. De 1900 à 1908 les versements ont dépassé régulièrement les remboursements. L'exercice 1909 accusait un excédent de remboursements de 173.481 fr., qui a atteint 551.567 fr. l'année suivante. Par contre, en 1911 et 1912, les remboursements ont dépassé les versements: cet excédent était de 422.009 fr. respectivement de 32.323 fr. Si néanmoins l'avoir des déposants a augmenté de 1.793.431 fr., c'est grâce aux intérêts capitalisés à la fin de l'exercice qui s'élèvent à 1.773.699 fr.

Le nombre des versements a été de 65.248, soit une moyenne par versement de 227 fr.: en 1911 cette moyenne a été de 216 fr. Le nombre des remboursements a été de 36.346; la moyenne ressort donc à 409 fr. contre 399 en 1911. Le nombre total des opérations de versement et de remboursement s'élève pour l'année 1912 à 101.594 et porte sur une somme de 29.717.906 fr. contre 102.892 opérations portant sur une somme de 28.958.181 fr. pendant l'année précédente.

Les livrets en circulation au 31 décembre 1912 atteignent le chiffre de 73.638, soit une augmentation de 2408 sur l'année précédente. La moyenne du nombre des livrets en 1912 par rapport à la population est de 1 sur 3 ⁵/₁₀ habitants; l'avoir moyen par livret est de 877 fr. contre 882 fr. en 1911. Il a été délivré 7526 livrets nouveaux contre 7190 en 1911. L'intérêt bonifié aux déposants s'est élevé à 1.828.753 fr., en augmentation de 44.358 fr. sur l'année précédente.

L'actif total de la Caisse d'épargne fin 1912 s'élève, suivant bilan, à 65.629.659,81 fr. contre 63.668.008,04 fr. à fin 1911. Les intérêts et loyers touchés représentent un chiffre de 2.715.135,62 fr. contre 2.671.276,30 fr. en 1911.

Le compte de frais généraux se solde par 143.892,89 fr.; il dépasse de 7.220,75 fr. le chiffre correspondant de l'exercice précédent. Les bénéfices bruts réalisés en 1912 s'élèvent à 549.151 fr., soit 0,83 % de l'actif total de l'établissement; les bénéfices nets s'élèvent à 405.259 fr., soit 0,61 % du même actif. Le chiffre du fonds de réserve a passé de 3.612.669 fr. à 4.017.928 fr., soit 6,21 % de l'avoir total des déposants.

Les avances faites aux *Caissees publiques de crédit agricole et professionnel* à fin 1912 s'élèvent à 779.403,24 fr., les remboursements à 629.181,03 fr. Le total des prêts consentis aux emprunteurs par les Caissees de crédit s'est élevé à la même époque à 858.643,76 fr., celui des remboursements à 709.371,21 fr.

Durant l'année 1912 l'*Epargne scolaire* a été pratiquée dans 117 écoles contre 137 en 1911; le nombre des versements opérés était de 8515 fr.; le montant des dépôts s'élevait à 48.489 fr.

Bilan au 31 décembre 1912.

ACTIF

	fr.	ct.
1. Disponible en caisse et en banque	3.627.952,	87
2. Bureaux auxiliaires	359.269,	61
3. Portefeuille, valeur au 31 déc. 1912	55.338.367,	39
4. Crédit foncier de l'Etat. Avances	1.773.381,	00
5. Caisses publiques de Crédit agricole et professionnel. Avances	150.222,	21
6. Habitations à bon marché. Avances	2.340.122,	99
7. Comptes transitoires; intérêts à recevoir au 31 déc. 1912	359.105,	41
8. Recette générale	152.060,	54
9. Diverses communes en compte courant. Avances	730.657,	06
10. Immeubles de service :		
a) Hôtel Rue Aldringer	105.540,	58
b) Hôtel Plateau Bourbon	657.480,	66
11. Mobilier	18.736,	22
12. L'Etat pour compte du Crédit agricole et professionnel	163,	59
13. L'Etat pour compte des Habitations à bon marché	16.599,	68
	fr. ... 65.629.659,	81

PASSIF

	fr.	ct.
1. Avoir des déposants au 31 déc. 1912	64.628.393,	21
2. Epargne scolaire. Solde en suspens	146,	81
3. Diverses communes en compte courant	924.310,	03
4. Compte de cautionnements	2.850,	00
5. Comptes transitoires: réescompte	600,	62
6. Fonds de réserve :		
a) Solde au 31 déc. 1911	3.612.669,	43
b) Bénéfices nets réalisés en 1912	405.259,	02
	4.017.928,	45
Comptes transitoires : Portefeuille, différences de cours au 31 déc. 1912	3.944.569,	31
	fr. .. 65.629.659,	81

Compte de Profits et Pertes.

DEBIT

	fr.	ct.
1. Frais d'administration	143.892,	89
2. Amortissement compte Mobilier	2.081,	80
3. Divers	1,	02
4. Bénéfices nets réalisés en 1912	405.259,	02
	fr. 551.234,	73

CRÉDIT.

1. Bénéfices sur titres remboursés	7.515,63
2. Bénéfices sur titres vendus	36.737,45
3. Bénéfices d'intérêts réalisés en 1912	500.582,93
4. Commission sur comptes courants	766,96
5. Comptes soldés par application de l'art. 24 du règlement organique	1.720,63
6. Divers	3.911,13
fr.	551.234,73

La situation au 1^{er} janvier 1914 se présentait comme suit:

Avoir des déposants (avec les intérêts capitalisés de 1913).....	fr.	66.273.476,52
Nombre des versements durant l'année 1913	»	70.531
Montant des versements durant l'année 1913		15.968.517,89
Nombre des remboursements durant l'année 1913		37.712
Montant des remboursements durant l'année 1913	»	16.144.575,28
Nombre des livrets en cours		76.358
Avances faites aux Caisses de crédit agricole et professionnel	»	126.664,26
Avances faites au service des Habitations à bon marché	»	2.588.973,28

b) Crédit foncier.

Le nombre des demandes présentées pendant les années 1901 à 1912 est de 4503 ensemble, portant sur une somme de 67.503.931 fr. Le Conseil d'administration a prononcé pendant cette période des admissions pour 47.266.140 fr., dont 3.145.160 fr. en 1912. Le nombre total des prêts réalisés s'élève à 3061 ensemble.

Les 3061 prêts réalisés au 31 déc. 1912 représentent un capital de 46.980.540 fr., dont à déduire:

a) fr. 4.605.760,65 recouverts par l'effet de l'amortissement,

b) » 5.509.575,74 par suite de remboursements anticipés,

soit fr. 10.115.336,39. Le solde des capitaux restant dû au 31 déc. 1912 est de 36.865.203,61 fr.

Le nombre des prêts fait sur propriétés rurales a passé de 959 à 1055 et les sommes prêtées de 7.400.900 fr. à 8.039.700 fr.; la moyenne par prêt ressort à 7620 fr. Les prêts sur propriétés urbaines s'élèvent fin 1912 à 1287 et portent sur un capital de 15.617.000 fr.; la moyenne par prêt est de 12.134 fr. Les prêts communaux s'élèvent fin 1912 à 622 et représentent un capital de 22.555.290 fr., soit en moyenne 36.262 fr. par prêt. Le montant des intérêts et annuités dus pour l'année 1912 est de 2.138.815,27 fr., en augmentation de 166.364,78 fr. sur l'année 1911.

Le prix de vente des obligations foncières était fixé à 100,50 %. La valeur nominale des obligations vendues était de 35.182.600 fr. au 31 déc. 1912. Le bénéfice réalisé jusqu'à cette époque sur la vente des obligations foncières s'élevait, au total, à 229.980,67 fr. Jusqu'au 31 déc. 1912 il a été délivré 5112 certificats nominatifs pour une valeur nominale de 24.115.100 fr.

Les bénéfices bruts réalisés en 1912 s'élèvent à 121.084,77 fr., comprenant les intérêts sur prêts, intérêts sur obligations vendues, etc. Les frais d'administration sont émargés par 91.263,88 fr. contre 76.260,23 fr. pour l'année précédente.

Après déduction des frais d'administration, il reste un bénéfice net de 29.820,89 fr. qui a été porté sur le compte de la réserve ordinaire. Le montant total du fonds de réserve s'élève au 31 déc. 1912 à 463.524,90 fr., y compris la réserve du chef de l'agio sur obligations vendues.

Bilan au 31 décembre 1912.

ACTIF

1. Prêts	46.980.540,00	
dont à déduire :		
amortissement opéré pendant les années 1901 à 1912 incl.	4.605.760,65	
remboursements anticipés effectués pen- dant les mêmes années	5.509.575,74	
	10.115.336,39	36.865.203,61
2. Compte Mobilier		15.201,77
3. Obligations foncières 3½ % déposées contre certificats nominatifs		15.195.500,00
4. Compte pour ordre :		
fonds consignés pour frais d'instruction		3.667,68
5. Compte transitoire (emprunteurs):		
fraction du semestre d'intérêts courus au 31 déc. 1912 sur prêts		522.385,89
	fr.	52.601.958,95

PASSIF

1. Fonds de dotation		500.000,00
2. Sommes non encore touchées :		
a) sur prêts faits à des particuliers	123.500,00	
b) sur prêts faits à des communes	797.338,50	920.838,50
3. Obligations foncières 3½ % en circulation		33.393.700,00
4. Compte créancier :		
Caisse d'épargne		1.773.381,00
5. Obligations foncières 3½ % déposées contre certificats nominatifs		15.195.500,00
6. Coupons d'obligations non encore touchés		36.652,00
7. Disagio sur prêts communaux		22.500,00
8. Compte pour ordre :		
fonds consignés pour frais d'instruction		3.667,68
9. Compte transit. (Obligataires): Fraction du coupon couru au 31 déc. 1912 sur oblig. fonc. en circul.		292.194,87
10. Fonds de réserve :		
I.		
agio sur obligations vendues de 1902 à 1912	229.980,67	
II.		
a) réserve ordinaire	203.723,34	
b) excédent favorable de l'exercice 1912 .	29.820,89	463.524,90
	fr.	52.601.958,95

61

Compte de Profits et Pertes.

DOIT

1. Intérêts de 1912 sur compte Fonds de dotation	15.000,00
2. Intérêts de 1912 sur obligations foncières 3½ %	1.156.238,99
3. Intérêts sur comptes de correspondants	31.085,69
4. 10 % d'amortissement sur Mobilier	1.689,08
5. Frais généraux de l'exercice	91.263,88
6. Excédent favorable de l'exercice 1912	29.820,89
	fr. 1.325.098,53

AVOIR

1. Intérêts de 1912 sur prêts	1.311.896,88
2. Intérêts compris dans le prix de vente des oblig. fonc. vendues en 1912..	7.680,10
3. Balance des recettes et des dépenses accessoires	5.521,55
	fr. 1.325.098,53

La situation au 1^{er} janvier 1914 se présentait comme suit:

Nombre des prêts réalisés	3.310
Montant des prêts réalisés:	
a) prêts aux particuliers, associations syndicales et établissements publics	fr. 26.049.850,00
b) prêts aux communes et aux syndicats intercom. »	23.508.415
	fr. 49.558.265,00
Import sur prêts non encore touché	» 737.212,00
Amortissements opérés	» 5.553.011,79
Remboursements anticipés	» 6.221.661,93
Montant en capital des prêts encore en cours	» 37.783.591,28
Valeur nominale des obligations vendues	» 35.182.600,00
Valeur nominale des obligations déposées contre certificats nominatifs ...	» 15.862.000,00

c) *Section des Habitations à bon marché.*

Le montant total des 8⁶4 prêts hypothécaires consentis depuis 1907 jusqu'au 31 déc. 1912 s'élève à 3.002.005 fr. La moyenne du prêt est donc de 3515 fr. Variant suivant la profession de l'emprunteur, elle est de 2901 fr. pour les ouvriers et journaliers, de 3540 fr. pour les artisans, de 3038 fr. pour les cultivateurs et de 4507 fr. pour les fonctionnaires et employés.

La situation au 1^{er} janvier 1914 se présentait comme suit:

Nombre des prêts réalisés : sans assurance	228
avec assurance	770
	998
Montant des prêts réalisés	fr. 3.525.340,00
Import sur prêts non encore touché	» 62.720,56
Amortissements opérés	» 547.357,41
Remboursements anticipés	» 265.873,01
Montant en capital des prêts encore en cours	» 2.712.109,58
Capital assuré	» 2.003.338,50
Primes versées à la Compagnie d'assurances	» 202.071,27

Banque Internationale à Luxembourg.

Malgré le développement normal des affaires et le taux élevé de l'intérêt, supérieur à celui de 1912 surtout pendant le premier semestre, dit le rapport de la Direction, les résultats de l'exercice 1913 sont moins favorables qu'on aurait pu l'espérer. La situation politique assez critique a fait baisser encore les cours des valeurs de notre portefeuille qui figurent à notre inventaire au cours très bas du 31 décembre.

D'un autre côté, le bilan a été sensiblement influencé par le fait que la commandite de Berlin, la maison Delbruck Schickler & C^{ie} a mis en exécution le projet conçu lors du changement survenu dans sa gérance: d'établir son bilan pour 1913 avec une prudence toute spéciale et de ne pas procéder à la distribution des bénéfices réalisés en 1913, en vue d'une plus grande extension de ses affaires.

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 19 février 1914, la succursale de Sarrebruck, dont le rendement n'a pas répondu aux espérances de la Banque par suite de la trop forte concurrence, a été dissoute et les affaires ont été reprises par la maison de banque Röchling frères, de Sarrebruck.

Le mouvement général des affaires a été, en chiffres ronds, supérieur de 1.400.000 fr. à celui de 1912. Le bénéfice net, y compris le report de 207.606,50 fr. de l'exercice 1912 est de 2.347.477,84 fr. contre 2.508.540,29 fr. en 1912. Le dividende a été fixé à 7½ % contre 8 % en 1912. La réserve de 400.000 fr., créée il y a nombre d'années sur le compte Titres en portefeuille a été maintenue. La Banque a de plus mis en réserve une somme de 100.000 fr. pour le nouvel impôt dit « Wehrsteuer » qu'elle aura à payer en Allemagne pour les établissements et participations commanditaires qu'elle a dans ce pays. Il a été reporté sur le prochain exercice 178.196,66 fr.

Le chiffre d'affaires à la maison centrale, aux succursales et agences s'est élevé:

en 1913	à fr.	1.981.592.981,25
en 1912	à fr.	1.980.194.359,99
	soit une augmentation pour l'exercice 1913	de fr. 1.398.621,26

Le compte de caisse renseigne le mouvement suivant:

encaisse au 31 décembre 1912	fr.	2.308.793,87
entrées en 1913	»	228.972.683,82
	soit ensemble	fr. 231.281.477,69
sorties en 1913	»	228.659.331,93
encaisse au 31 décembre 1913	fr.	2.622.145,76

Le compte du Portefeuille: Effets à recevoir renseigne le mouvement suivant:

solde au 31 décembre 1912	fr.	8.061.641,04
entrées en 1913	»	129.342.218,89
	fr.	137.403.859,93
sorties en 1913	»	127.866.618,12
solde au 31 décembre 1913	fr.	9.537.241,81

Le bénéfice du portefeuille à Luxembourg s'élève à 320.457,16 fr. contre 272.093,82 fr. en 1912.

Bilan au 31 décembre 1913.

Banque Internationale à Luxembourg et succursales à Metz et Sarrebruck.

ACTIF

Caisse	fr.	2.622.145,76
Portefeuille: Effets à recevoir	»	9.537.241,81
» Titres	»	7.829.443,76
Reports et avances sur titres	»	18.888.950,00
Participations syndicales	»	3.209.003,82
Coupons et monnaies étrangères	»	28.013,96
Caisse hypothécaire	»	237.437,75
Immeubles	»	2.304.270,90
Participations commanditaires	»	7.637.500,00
Comptes courants débiteurs	»	36.691.467,40
Débiteurs par aval et cautionnement	»	8.267.659,93
Compte à nouveau (int. échus et non exigibles et change)	»	11.941,64
	fr.	97.264.776,73

PASSIF

Capital social	fr.	25.000.000,00
Billets de banque en circulation	»	3.800.000,00
Comptes courants créditeurs	»	41.655.198,20
Dépôts à vue	»	1.227.785,78
Fonds de réserve	»	7.650.000,00
Réserve de la Caisse hypothécaire	»	20.634,00
Compte du croire	»	1.000.000,00
Traites à payer	»	6.263.396,06
Avais et cautionnements	fr.	8.267.659,93
Dividendes non réclamés 1909—1912	»	1.877,50
Dividendes 1913	»	1.875.000,00
Tantièmes et allocations au personnel	»	194.281,18
Compte à nouveau (factures et divers)	»	30.747,42
Réserve pour la « Wehrsteuer »	»	100.000,00
Profits et Pertes	»	178.196,66
	fr.	97.264.776,73

Propriété industrielle.

La statistique de la propriété industrielle du Grand-Duché renseigne pour l'année 1913 les chiffres ci-après :

a) *Brevets d'invention délivrés*

à des Luxembourgeois	15
à des Français	67
à des Allemands	298
à des Belges	27
à d'autres nationaux	92

soit ensemble 494 contre 575 en 1912 et 644 en 1911.

Il a été déposé 16 brevets d'invention par des femmes-inventeurs. L'insécurité politique provoquée par la guerre des Balkans a été cause de la diminution du nombre des inventions brevetées.

b) *Marques de fabrique déposées*

par des Luxembourgeois	71
par des Français	142
par des Allemands	79
par des Belges	5
par d'autres nationaux	40

soit ensemble 337 contre 206 en 1912 et 86 en 1911.

L'Etat a touché pour taxes de brevets et de marques de fabrique en 1913 la somme de 54.650 fr.

Taxes communales d'octroi à Luxembourg.

Chapitre de perception.	Produit de 1910.	Produit de 1911.	Produit de 1912.	Produit de 1913.
Liquides	42.846,47	42.942,24	46.994,30	43.857,52
Comestibles	123.431,12	123.688,74	121.373,88	122.648,43
Fourrages	13.137,12	13.181,82	11.926,14	11.891,89
Combustibles	65.244,25	71.337,18	70.841,82	73.918,08
Matériaux de construction	32.935,15	34.009,08	24.738,75	29.034,16
Bière fabriquée dans l'intérieur	14.787,91	16.026,94	16.061,75	17.612,70
Total . . .	262.383,01	301.185,82	291.876,62	298.962,78
Produits des foires aux bestiaux . . .	3.253,15	1.872,45	2.470,60	3.169,05
» des droits d'abatage	46.951,37	47.364,86	45.483,16	45.494,29
» des ponts à bascules	3.722,50	5.041,25	5.298,50	4.558,50
» du débit d'eau (Porte-Neuve)	24,55	74,65	33,85	14,00
» des droits de place sur les marchés hebdomadaires . . .	3.882,50	3.467,85	3.953,85	3.342,75
Total des recettes de l'octroi	350.227,08	359.012,99	348.107,68	355.541,37

Mercuriales

Le tableau ci-après indique le mouvement des prix pour les denrées alimentaires, les fourrages et les combustibles pendant les années 1909 à 1913, sur la base des mercuriales de la ville de Luxembourg.

		Prix fin 1909.	Prix fin 1910.	Prix fin 1911.	Prix fin 1912.	Prix fin 1913.
Froment	l'hectolitre.	27 00	26 00	26 00	27 00	19 50
Méteil	»	25 00	22 00	22 00	24 00	17 00
Seigle	»	22 00	18 00	20 00	23 50	14 50
Orge	»	20 00	17 00	21 00	26 50	14 50
Avoine	»	26 00	21 00	23 00	29 00	14 00
Sarrazin	»	26 00	28 00	21 50	22 50	13 50
Pois	»	30 00	37 50	34 50	35 00	31 00
Fèves	»	26 00	36 00	39 00	29 00	24 00
Lentilles	»	27 00	30 00	37 00	37 00	31 00
Pommes de terre	»	7 50	11 00	11 25	6 75	8 50
Farine de froment	le kilogr.	0 60	0 60	0 60	0 70	0 70
» de seigle	»	0 40	0 40	0 40	0 45	0 45
» de méteil	»	0 50	0 50	0 50	0 55	0 55
Beurre	»	2 98	3 20	3 40	3 35	3 27
Oeufs	la douzaine.	2 32	2 30	2 40	2 45	2 35
Foins	les 500 kilogr.	72 22	50 00	57 00	35 00	28 00
Pailles	»	40 00	32 00	35 00	26 00	25 00
Trèfle	»	70 00	50 00	52 00	45 00	30 00
Bois de hêtre	le stère.	15 00	16 00	15 00	15 00	14 50
Bois de chêne	»	12 00	14 00	13 00	13 00	13 00
Viande de bœuf, I ^{re} qualité	le kilogr.	2 10	2 40	2 50	3 00	3 00
Viande de bœuf, II ^e qualité	»	1 90	2 35	1 95	2 45	2 48
Viande de veau	»	2 30	2 70	2 55	3 05	3 00
Viande de mouton	»	2 00	2 00	2 00	2 35	2 65
Porc frais	»	2 40	2 30	2 20	2 80	2 90
Porc fumé	»	2 80	3 20	2 95	3 10	3 20

Statistique douanière. — Zollstatistik.

1/2 f. Kat 12

Waren-Einfuhr *1/2 f. 16*

aus dem Zollvereins-Auslande für den Verbrauch und Handel des Großherzogtums Luxemburg
über die Zollämter desselben während des Jahres 1913.

Warengattung.	Herkunfts- land der Waren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Warengattung.	Herkunfts- land der Waren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
1. Erzeugnisse der Land- u. Forstwirtschaft u. andere tierische und pflanzliche Naturerzeugnisse; Nahrungs- und Genußmittel.			Mais und Dari	Argentinien.	7.425.408
			id.	Rumänien.	858.305
			id.	Frankreich.	20
			id.	Amerika.	550.443
			id.	Rußland.	116.073
			id.	Österreich.	5.050
			id.	Canada.	10.100
			id.	China.	5
Roggen	Belgien.	18.730	id.	Indien.	402
id.	Frankreich.	86	id.	Bulgarien.	10.100
id.	Schweden.	498	id.	Persien.	303
Weizen	Belgien.	23.230	id.	Frankreich.	22.275
id.	Indien.	323.200	id.	Österreich.	10.100
id.	Italien.	2	Mais	Belgien.	145.849
id.	Argentinien.	2.390.457	id.	Italien.	1.048
id.	Rumänien.	3.979.039	id.	Frankreich.	55
id.	Rußland.	925.788	Reis, unpoliert	Niederl. Ind.	39.950
id.	Amerika.	8.401.649	id.	Spanien.	50
id.	Austr. Bund	480.325	id.	Indien.	120.668
id.	Frankreich	1.135	id.	Niederland.	120.200
id.	Canada.	3.136.587	id.	Belgien.	20.466
Gerste	Amerika.	56.058	id.	Österreich.	10.027
id.	Rußland.	878.124	id.	Rumänien.	54.872
id.	Rumänien.	1.168.910	id.	Niederland.	50
id.	Bulgarien.	10.192	id.	Frankreich.	781
id.	Indien.	5.096	id.	Italien.	31
id.	Argentinien.	25.806	id.	Schweiz.	50
id.	Canada.	96.410	id.	Frankreich.	218
id.	Belgien.	27.268	Erbsen	Rußland.	11.100
id.	Frankreich.	26.536	id.	Belgien.	17.35
Hafer	Belgien.	566.062	id.	id.	100
id.	Rußland.	542.671	id.	Frankreich.	20
id.	Argentinien.	295.461	Linsen	Belgien.	7.384
id.	Amerika.	1.043.772	id.	Gr. Britan.	2.000
id.	Frankreich.	173	id.	Belgien.	5.000
id.	Canada.	112.024	Futterbohnen	Frankreich.	3
id.	Rumänien.	35.648	id.	Belgien.	20.992
id.	Schweden.	390	Lupinen	Bulgarien.	23.460
Buchweizen	Belgien.	5	id.	Rumänien.	23.735
id.	Rußland.	10	id.	Rußland.	10.050
Hirse	Belgien.	155	id.	Frankreich.	52
id.	Argentinien.	200	id.	Belgien.	140
id.	Niederland.	100	id.	Spanien.	294
Mais und Dari	Belgien.	193.694	Raps- und Rübsaat		
id.	Br. Süd. Afr.	40.410	Bucheckern, Erdnüsse usw.		

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Bucheckern, Erdnüsse usw.	China.	657	Unbearbeitete Tabakblätter	Niederl. Ind.	110.281
Lein- und Hanfsaat	Belgien.	15.804	id.	Amerika.	221.042
id.	Argentinien.	5.480	id.	Brasilien.	351
id.	Rußland.	189	id.	Philippinen.	1.981
id.	China.	100	id.	Algerien.	31.129
id.	Canada.	1.010	id.	Indien.	18.285
id.	Amerika.	3.663	id.	Österreich.	18.602
id.	Niederland.	1.980	id.	Griechenland	6.261
Baumwollensamen	Belgien.	5.467	id.	Rußland.	243
Anderer, nicht besonders genannte Oelsämereien	Italien	695	id.	Dom. Rep.	13.976
id.	Frankreich.	19	id.	Columbien.	15.785
Kleesaat	id.	49.635	id.	China.	2.913
id.	Belgien.	31.426	id.	Belgien.	422
id.	Niederland.	9.604	id.	Cuba.	1.412
id.	Gr. Britan.	1.591	id.	Türkei.	166
Grassaat	Belgien.	5.315	id.	Italien.	11.444
id.	Frankreich.	348	Hopfen	Venezuela.	191
id.	Gr.-Britan.	4.315	Farbpflanzen	Österreich.	1.048
id.	Türkei.	436	Frische Küchengewächse	Frankreich.	6
id.	Niederland.	2.066	id.	Alger.	33
Runkelrübensamen	Österreich.	15	id.	Frankreich.	20.199
id.	Frankreich.	3.581	id.	Spanien.	522
id.	Belgien.	4.115	id.	Österreich.	38
id.	Argentinien.	320	id.	Egypten.	16.144
Anderer Gemüsesamen	Belgien.	188	id.	Niederland.	20.053
id.	Frankreich.	2.063	Getrocknete Blätter und Kräuter zum Genuß	Belgien.	195.256
id.	Italien.	246	Artischocken, Melonen, Pilze getrocknet	Frankreich.	2
id.	Österreich.	2	id.	Italien.	47.910
id.	Schweiz.	5	Küchengewächse, getrocknet	Belgien.	2.007
Anis, Kümmel usw.	Frankreich.	99	id.	Österreich.	187
Frische Kartoffeln	Belgien.	4.684.129	id.	Belgien.	40
id.	Frankreich.	3.769	id.	Niederland	505
Futterrüben, Möhren usw.	Belgien.	45.015	id.	Frankreich.	43
id.	Niederland.	1.000	id.	Niederland.	33.374
Getrocknete Zichorien	Belgien.	143.120	id.	Frankreich.	12.410
Grün- und Rauhfutter	id.	688.278	Lebende Pflanzen	Österreich.	1.121
id.	Niederland.	95.000	id.	Gr.-Britan	172
id.	Frankreich.	198.782	id.	Italien.	75
id.	Spanien.	100	id.	Schweiz.	24
id.	Schweiz.	78	id.	Belgien.	119.575
Rohe Baumwolle usw.	Niederl. Ind.	195	id.	id.	3.300
id.	Columbien.	388	Blumenzwiebeln	Niederland.	25.233
id.	China.	13.054	id.	Frankreich.	54
id.	Indien.	130	id.	id.	3.383
id.	Japan.	115	Frische Blumen	Schweiz.	13
id.	Mexiko.	10.735	id.	Italien.	134
id.	Ceylon.	13.196	id.	Österreich.	5
id.	Niederland.	761	id.	Belgien.	522
Unbearbeitete Tabakblätter	Belgien.	422	id.	Niederland.	5
id.	Sumatra.	273	id.		
id.	Mexiko.	4.153			
id.	Niederland.	1.482			

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Blumen, Kränze usw., getrocknet	Frankreich.	75	Obstmus	Frankreich.	1
id.	Österreich.	10	Frische Bananen usw.	Belgien.	25
id.	Italien.	3	id.	Italien.	1.465
id.	Belgien.	117	id.	Frankreich.	469
Frische Tafeltrauben	Frankreich.	4.752	id.	Indien.	359
id.	Italien.	119	id.	Niederland	26
id.	Spanien.	1.129	Frische Südfrüchte	Frankreich.	2.274
id.	Schweiz.	10	id.	Spanien.	682.342
id.	Österreich.	79	id.	Italien.	22.398
id.	Belgien.	3.605	id.	Österreich.	7
id.	Algier.	239	id.	Algier.	165
Andere Trauben, gegoren usw.	Belgien.	2	id.	Belgien.	1.770
Hasel- und andere Nüsse	id.	190	id.	Indien.	227
id.	Österreich.	13	id.	Tunis.	15
id.	Spanien.	2.655	Getrocknete Feigen	Belgien.	15
id.	Italien.	9.642	id.	Italien.	3.006
id.	Frankreich.	5.221	id.	Spanien.	3.092
Frische Äpfel	id.	634.706	id.	Portugal.	2.698
id.	Amerika.	119	id.	Frankreich.	44
id.	Österreich.	149	id.	Türkei.	73
id.	Italien.	209	Getrocknete Korinthen	id.	2
id.	Belgien.	7.388	id.	Griechenland	48
id.	Austr. Bund	594	id.	Canada.	354
Frische Birnen	Belgien.	3.823	Getrocknete Rosinen	Spanien.	272
id.	Frankreich.	565	id.	Frankreich.	2
id.	Schweiz.	193	id.	Griechenl.	13
id.	Österreich.	36	id.	Gr.-Britan.	1
id.	Austr. Bund.	47	id.	Türkei.	106
Frische Pfirsiche	Belgien.	353	Getrocknete Datteln	Spanien.	467
id.	Frankreich.	411	id.	Persien.	397
id.	Österreich.	315	id.	Algier.	19
id.	Italien.	63	id.	Tunis.	7
Frische Zwetschen	Belgien.	237	id.	Frankreich.	128
id.	Österreich.	5	id.	Belgien.	71
Frische Mirabellen, Aprikosen usw.	Belgien.	775	id.	Gr.-Britan.	3
id.	Frankreich.	1.509	id.	Italien.	4
id.	Schweiz.	1.657	id.	Österreich.	3
id.	Österreich.	8	Getrocknete Mandeln, Granaten usw.	Belgien.	1
Frische Kirschen	Frankreich.	363	id.	Portugal.	1.594
id.	Belgien.	2.547	id.	Spanien.	3
id.	Österreich.	19	id.	Frankreich.	32
Sonstiges frisches Obst	Belgien.	6.902	Frische Ananas	Portugal.	495
id.	Frankreich.	298	id.	Belgien.	102
id.	Österreich.	4	id.	Frankreich.	4
Getrocknetes Obst	Frankreich.	145	Johannisbrot	Niederland.	125
id.	Österreich.	15.405	id.	Italien.	173
id.	Amerika.	27.723	Genießbare Kastanien	Belgien.	4
id.	Belgien.	7.007	id.	Spanien.	49
id.	Serbien.	1.857	id.	Italien.	76
Obstmus	Belgien.	1.012	id.	Frankreich.	2.006
			id.	Österreich.	23

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
In Salzwasser eingelegte Pomeranzen	Ceylon.	4.690	Sonstige pflanzliche Erzeugnisse zum Gewerbegebrauch	Ceylon.	530
id.	Algier.	95	id.	Schweiz.	20
id.	Indien.	696	Stuhlröhr usw.	Frankreich.	228
id.	Belgien.	14	id.	China.	5.543
Südfruchtschalen usw.	Br. Süd. Afr.	139	Anderweit nicht genannte Erzeugnisse zum Heilgebrauch	Belgien.	302
id.	Belgien.	9	id.	Österreich.	117
Zitronen- und anderer Südfruchtsaft	Frankreich.	187	id.	Frankreich.	38
id.	id.	2	id.	Italien.	4
Roher Kaffee	Belgien.	1.444	id.	Chile.	54
id.	id.	26.246	Bau- u. Nutzholz in der Querrichtung mit der Axt u. bearbeitet	Frankreich.	700.617
id.	Nied. Indien.	6.392	id.	Belgien.	363.521
id.	Salvador.	826	Bau- u. Nutzholz in der Längsrichtung mit der Axt u. bearbeitet	Amerika.	1.025
id.	Brasilien.	80.264	id.	Japan.	13.440
id.	Niederland.	264	Bau- u. Nutzholz in der Längsrichtung mit der Axt u. bearbeitet	Belgien.	44.895
id.	Türkei.	25	Säge u. bearbeitet	Rußland.	177.645
id.	Guatemala.	374	id.	Amerika.	1.036.732
id.	Haiti.	3.686	id.	Finnland.	38.079
id.	Dom. Rep.	120	id.	Frankreich.	103.923
id.	Mexiko.	135	id.	Türkei.	2.960
id.	Costarica.	557	id.	Österreich.	29.820
id.	Frankreich.	32	id.	Niederland.	1.947
id.	Venezuela.	2.811	id.	Schweden.	179.809
Gebrauntes Kaffee	Frankreich.	72	id.	Japan.	12.740
id.	Niederland.	364	Nutzholz von Buchsbaum, Mahagoni usw.	Frankreich.	398
id.	Brasilien.	1	id.	Belgien.	475
id.	Belgien.	2.984	Eisenbahnschwellen, mit der Axt usw. bearbeitet	Belgien.	81.130
Gebraunte Zichorien	id.	60.931	id.	Frankreich.	2.800
id.	Rußland.	1	Naben, Felgen, Speichen usw.	id.	410
id.	Frankreich.	45.553	id.	Belgien.	928
Tee	id.	48	Korbweiden, geschält	id.	36.004
id.	China.	59	id.	Frankreich.	89.108
id.	Niederland.	24	Brennholz	id.	400.460
id.	Gr.-Britan.	145	id.	Belgien.	995.922
id.	Belgien.	54	Holzkohlen	id.	493.609
id.	Rußland.	28	id.	Frankreich.	1.917
id.	Portugal.	51	Holzmehl, Holzwolle	id.	132
Paprika	Österreich.	9	id.	Belgien.	675
Gewürze, anderweit nicht genannt.	Belgien.	263	Farbholz	id.	15.206
id.	Zanzibar.	117	id.	Österreich.	980
id.	Malakka.	336	id.	Türkei.	248
id.	Nied. Indien.	718			
id.	Niederland.	10			
id.	Frankreich.	18			
id.	Italien.	14			
Sonstige pflanzliche Erzeugnisse zum Gewerbegebrauch	Belgien.	26			
id.	Mexiko.	756			
id.	Algier.	27.573			
id.	Frankreich.	434			

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Gerbrinden, auch gemahlen	Br. Süd. Afr.	17.177	Frisches Schweinefleisch (Freimenge)	Belgien.	156
id.	Algier.	7.428	Schweinefleisch, einfach zubereitet (Freimenge)	id.	17.367
id.	Austr. Bund	4.955	id.	Frankreich.	2
id.	Madagaskar	88.897	id.	Belgien.	15
id.	Belgien.	4.920	Schweineschinken, geräucherte (Freimenge)	id.	52.543
Quebrachoholz	id.	928.470	Schweineschinken, geräucherte	Frankreich.	130
Andere Gerbstoffe	Österreich.	8	id.	Österreich.	4
id.	Türkei.	4.993	id.	Belgien.	605
Eicheln usw.	Belgien.	11.002	Schweinespeck	id.	252
Torfstreu, Moos usw.	id.	1.501	id.	Frankreich.	240
id.	Niederland.	332.000	id.	Amerika.	15.603
id.	Dänemark.	11.517	id.	Österreich.	15
id.	Frankreich.	9	Schweinespeck (Freimenge)	Belgien.	147.953
Terpentinharze usw.	id.	17	id.	Frankreich.	748
id.	Amerika.	3.141	Totes Federvieh, auch zerlegt	Belgien.	13.234
Arbeitspferde, leichte Stuten	Argentinien.	Stück 26	id.	Norwegen.	12
id.	Belgien.	id. 1	id.	Italien.	329
id.	Frankreich.	id. 2	id.	Österreich.	9.338
Arbeitspferde, Hengste, Wallache	Argentinien.	id. 12	id.	Britannien.	2
Arbeitspferde, schwere Stuten	Belgien.	id. 906	id.	Frankreich.	201
id.	Frankreich.	id. 2	id.	Austr. Bund.	309
Arbeitspferde, schwere Hengste, Wallache	id.	id. 3	Totes Haarwild	id.	9.729
id.	Belgien.	id. 571	id.	Österreich.	906
Zuchthengste, leichte und schwere	id.	id. 3	id.	Frankreich.	283
Kutsch-, Reit-, Rennpferde	id.	id. 62	id.	Gr.-Britan.	408
id.	Niederland.	id. 11	id.	Belgien.	1.359
Pferde im Werte bis 300 Mk	Belgien.	id. 5	Federvild, auch zerlegt	id.	373
Abgesetzte Fohlen und Saugfohlen	id.	id. 100	id.	Gr.-Britan.	7
Maulesel	id.	id. 2	id.	Italien.	11
id.	Frankreich.	id. 12	id.	Niederland.	7
Esel	Belgien.	id. 1	id.	Frankreich.	79
Rindvieh	id.	8.683	Fleischextrakt	id.	29
Lebendes Federvieh	Frankreich.	130	id.	Belgien.	40
id.	Italien.	8.629	Würste	id.	3.915
id.	Niederland.	88	id.	Frankreich.	21
id.	Belgien.	9.703	Frische Fische	id.	736
Frisches Rindfleisch (Freimenge)	Frankreich.	34.091	id.	Niederland.	220
id.	Belgien.	165.958	id.	Belgien.	51.432
Frisches Rindfleisch	id.	193	Gesalzene Heringe	Belgien.	Tonnen 99
id.	Frankreich.	29	id.	Niederland.	id. 2.001
Einfach zubereitetes Rindfleisch	id.	1	Zubereitete Fische	id.	21.016
id.	Belgien.	10	id.	Norwegen.	2.842
Frisches Schweinefleisch (Freimenge)	id.	134.048	id.	Gr.-Britan.	4
id.	Frankreich.	3.561	id.	Belgien.	98.914
id.	Niederland.	30.161	id.	Dänemark.	15.727
			id.	Italien.	84
			Kaviar	Frankreich.	512
				id.	1

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Kaviar.....	Rußland.	8	Käse.....	Gr.-Britan.	11
id.	Gr.-Britan.	1	id.	Niederland.	7.057
id.	Schweden.	2	id.	Belgien.	2.321
Frische Austern.....	Frankreich	642	Eier, roh.....	id.	344.910
id.	Niederland.	2.317	id.	Österreich.	1.733
id.	Gr.-Britan.	571	id.	Niederland.	689
id.	Belgien.	1.219	id.	Italien.	17.089
Mies- u. andere Muscheln...	id.	9.521	id.	Rußland.	949
id.	Niederland.	8.974	id.	Frankreich.	144
Schnecken.....	Belgien.	180	Eigelb.....	China.	18.899
Süßwasserkrebse.....	Österreich.	153	Honig in Stöcken.....	Belgien.	36
id.	Belgien.	4	id.	Schweiz.	1
id.	Frankreich.	4	Honig in Waben.....	Frankreich.	93
Hummern, Graneln usw..	id.	1.552	id.	Österreich.	10
id.	Belgien.	1.408	i.....	Amerika.	27
Seekrebse, Froschkneulen	id.	1	id.	Belgien.	56
usw.	Frankreich.	4	Bienenwachs usw.	id.	138
id.	Österreich.	26	id.	Frankreich.	97
Lebende Bienen ohne Honig	Schweiz.	4	id.	Italien.	57
id.	Belgien.	18	Rohw., auch gewaschene	id.	40
id.	Frankreich.	15	Schafwolle.....	Frankreich.	2.697
Andere, nicht besonders ge-	id.	149	id.	Belgien.	77.719
nannte Tiere.....	Belgien.	1.443	id.	Gr.-Britan.	449
id.	id.	11.752	id.	Austr. Bund.	247
Schmalz aller Art.....	Österreich.	19	Rindvieh-, Hasenhaare usw	Belgien.	170
id.	Niederland.	1.238	id.	Gr.-Britan.	684
id.	Amerika.	400.067	Pferdehaare.....	Belgien.	15
id.	Frankreich.	53	Bettfedern.....	id.	211
Schwein- u. Gänsefett.....	Belgien.	980	id.	Frankreich.	2.185
id.	Österreich.	5	id.	Österreich.	191
Schweineflomen usw.	Frankreich.	75	Vogelbälge usw.	Italien.	45
id.	Belgien.	6.941	id.	Columbien.	8
Talg von Rindern.....	id.	2.568	id.	Gr.-Britan.	12
id.	Argentinien.	662	id.	Frankreich.	6
id.	Frankreich.	94	Borsten usw.	id.	8
Knochenfett.....	id.	1	id.	Gr.-Britan.	215
id.	Belgien.	1.929	Kalbfelle.....	Belgien.	12.054
Fischtran, Fischspeck	id.	721	id.	Argentinien.	1.915
id.	Norwegen.	2.916	id.	Frankreich.	15.329
id.	Frankreich.	1.299	id.	Austr. Bund.	15.373
Sonstiges Speisefett.....	Belgien.	40	Rindshäute.....	Frankreich.	422.849
Butter, frisch od. gesalzen	id.	12.682	id.	Argentinien.	2.367.893
id.	Italien.	12	id.	Austr. Bund.	2.866
id.	Österreich.	6	id.	Columbien.	166
id.	Niederland.	18.879	id.	Schweden.	1.926
id.	Frankreich.	292	id.	Chile.	75.641
id.	Rußland.	3	id.	Brasilien.	96.555
Käse.....	Frankreich.	6.369	id.	Algier.	420
id.	Schweiz.	14.153	id.	Nied. Indien.	5.286
id.	Italien.	5.484	id.	China.	3.100
id.	Österreich.	15	id.	Belgien.	99.857
			id.	Peru.	27.710

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Lindshäute	Amerika.	16.024	Fette Oele in Fässern	Frankreich.	8.793
id.	Mexiko.	1.902	id.	Gr.-Britan.	2.777
id.	Abessinien.	110	id.	Italien.	12
id.	Indien.	43.103	id.	Niederland.	416
Robhäute	Frankreich.	3.500	id.	Belgien.	3.181
Schaf- und Ziegenfelle	Niederland.	12.749	id.	Spanien.	62
id.	Spanien.	24.294	Fette Oele in andern Behäl-		
id.	Frankreich.	14.494	nissen	Belgien.	1.096
id.	Belgien.	16.696	id.	Frankreich.	3.086
id.	Griechenl.	8.504	id.	Italien.	159
id.	Italien.	698	id.	Gr.-Britan.	320
id.	Norwegen.	2.520	id.	Spanien.	28
id.	Schweden.	1.359	id.	Schweiz.	13
id.	Mexiko.	657	Palmöl usw.	China.	42.025
id.	Gr.-Britan.	51	Oelsäure	Belgien.	27.532
Andere Felle und Häute	Frankreich.	5	id.	Frankreich	2.144
id.	Belgien.	3.517	Reissfärke usw.	id	40
id.	id.	1.028	id.	Belgien	194
Hasen- u. Kaninchenfelle	Frankreich.	911	Dextrin	id	281
id.	Frankreich.	27	id.	Frankreich	290
Felle zur Pelzwerkbereitung	Belgien.	498	id.	Amerika	34
id.			Sago, Tapioka	Belgien	137
Tierische Rohstoffe u	id.	27	id.	Frankreich	315
Schmitzarbeiten	Österreich.	24	Rohr-, Rübenzucker	id	16
id.	Frankreich.	15	id.	Belgien	24
id.	id.	416	Stärkezucker	Frankreich	38
Därme von Vieh	Schweiz.	9	id.	Belgien	177
id.	Amerika.	1.928	id.	Schweiz	12
id.	Niederland.	798	Branntwein in Fässern	Frankreich	6.325
id.	Belgien.	5.860	id.	Belgien	39
Knochenkohle usw.	Frankreich.	29	id.	Niederland	747
Meerschwämme usw.	Belgien.	44	id.	Amerika	79
id.	Frankreich.	329	Branntwein in Flaschen	id	4
id.	Österreich.	20	id.	Belgien,	2
id.	Gr.-Britan.	4	id.	Frankreich	811
Blut von Vieh usw.	id.	5.049	id.	Österreich	24
id.	Frankreich.	16	id.	Rußland	67
id.	Belgien.	43	id.	Niederland	48
Mehl aus Getreide	id.	63.760	id.	Italien	15
id.	Frankreich.	2.484	id.	Frankreich	928.743
id.	Rußland.	3	id.	Spanien	131.279
Mehl aus Getreide (Feinm.)	Belgien.	1.315.976	id.	Türkei	11.714
Reis, poliert	Frankreich.	11	id.	Italien	61.745
id.	Italien.	50	id.	Portugal	3.598
id.	Nied. Indien.	5.000	id.	Algier	31.893
id.	Belgien.	48.090	id.	Griechenl	3.761
id.	Indien.	18.220	id.	Österreich	2.096
id.	Belgien.	2.151	id.	Schweiz	68
Gr. pen, Gries usw.	Italien.	81	Schaumwein in Flaschen	Frankreich	11.575
id.	Frankreich.	17	id.	Belgien	146
id.			id.	Italien	108
Sonstige Mülเลอร์erzeug-	id.	6	id.	id	927
nisse	Belgien.	51	id.	Österreich	1

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Stiller Wein in Flaschen ...	Frankreich	4.180	Feines Backwerk	Schweiz.	21
id.	Belgien	150	id.	Frankreich	1.556
Wein mit Heilmittelzusätzen.....	Frankreich	11.017	Teigwaren.....	id.	5.513
id.	Spanien	48	id.	Rußland.	1
id.	Italien	4.042	id.	Italien.	429
id.	Schweiz	184	id.	Österreich.	11
id.	Belgien	131	id.	Schweiz.	8
Obstwein	id.	2.188	Oblaten zum Genuß	Belgien.	2.320
id.	Frankreich	2.351	id.	id.	211
Bier in Fässern	Österreich	73.825	id.	Österreich.	18
id.	Belgien	60	Zuckerwerk	Frankreich.	152
Bier in Flaschen	id.	392	id.	id.	2.121
id.	Frankreich	23	id.	Schweiz.	35
id.	Gr-Britan	114	id.	Gr.-Britan.	44
Essig aller Art	Österreich	187	id.	Italien.	6
id.	Belgien	13	id.	Österreich.	28
id.	Frankreich	4.400	id.	Niederland.	7
Weinhefe	id.	242	Kakao usw.	Belgien.	227
Andere Hefe aller Art.....	id.	2	id.	id.	11
id.	Belgien.	4.353	id.	Niederland.	13
Mineralwasser	id.	847	Schokoladewaren	Frankreich.	19
id.	Österreich.	15.004	id.	id.	2.138
id.	Frankreich.	42.688	id.	Gr.-Britan..	3
Eis usw.	id.	5.025	id.	Rußland.	3
Kleie	id.	155.212	id.	Schweiz.	281
id.	Niederland.	9.900	id.	Österreich.	20
id.	Argentinien.	9.942	id.	Belgien.	1.073
id.	Belgien.	3.995.903	Oleomargarin	id.	1.525
id.	Indien.	9.900	id.	id.	12
Rückstände von der Zubereitung fetter Öle	Frankreich	282	id.	Italien.	2
id.	Amerika	97.068	id.	Frankreich.	94
id.	Rußland.	100	Weder äther- noch weingeisthaltige Essenzen ...	Belgien.	14
id.	Belgien.	329.482	id.	Schweiz.	9
Ausgelaugte Schnitzel von Zuckerrüben.....	id.	5.000	id.	Frankreich.	343
Malz, Malzkeime	id.	10.385	Säfte von Pflanzen usw.	id.	83
id.	Amerika.	31.422	id.	Belgien.	484
Gewöhnliches Backwerk...	Österreich.	62	Früchte für den feineren Tafelgenuß	id.	126
id.	Italien.	15	id.	Portugal.	93
id.	Belgien.	5.219	id.	Italien.	190
id.	Frankreich.	130	id.	Gr.-Britan.	35
Gewöhnliches Backwerk in Freimengen	id.	4.389	id.	Frankreich.	65
id.	Belgien.	438.931	Chemisch zubereitete Nahrungsmittel	id.	1
Feines Backwerk	id.	1.402	id.	Belgien.	3
id.	Rußland.	3	Anderweit nicht gen. Nahrungsmittel...	id.	8
id.	Niederland.	2	id.	Frankreich.	11
id.	Italien.	113	Nahrungs- u. Genußmittel, luftdicht verschlossen ..	id.	8.973
id.	Amerika.	2	id.	Gr.-Britan.	142
id.	Österreich.	68	id.	Italien.	2.039
id.	Gr.-Britan.	662	id.		

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Nahrungs- u. Genußmittel, luftdicht verschlossen ..	Spanien.	3.014	Speckstein, Talk, Glimmer.	Belgien.	240
id.	Norwegen.	4.817	id.	Gr.-Britan.	196
id.	Portugal.	4.633	Feld- und Flußspat	Norwegen.	20.550
id.	Schweiz.	9	id.	Frankreich.	74
id.	Amerika.	153	Rohe Dach- u. Tafelschiefer	id.	455.980
id.	Niederland.	20	id.	Gr.-Britan.	5
id.	Österreich.	15	id.	Belgien.	5.871.128
id.	Belgien.	1.047	Rohe Steine (Alab. u. Mar-	id.	69.021
Rauchtabak	id.	25	mor.	Italien.	25.450
id.	Italien.	1.328	id.	Frankreich.	44.900
id.	Amerika.	3.870	id.	id.	856.356
id.	Schweiz.	1	id.	Belgien.	1.583.818
id.	Niederland.	205	id.	id.	3.974.800
id.	Frankreich.	1	Mühlsteine.		
Schnupftabak	id.	1	Anderweit nicht genannte		
id.	Niederland.	68	Erden	id.	7.408
id.	Cuba	11	id.	Frankreich.	2
id.	Belgien	1	Erze	Br. Süd. Afr.	10.160
Zigarren	id.	313	id.	Belgien.	51.845
id.	Schweiz.	287	Eisenerz	id.	2.576.950
id.	Niederland.	142	id.	Frankreich.	812.803.622
id.	Frankreich.	42	Manganerze	Brasilien.	883.000
Zigaretten	id.	2	id.	Spanien.	15.000
id.	Egypten.	2	id.	Chile.	180
id.	Türkei.	1	id.	Indien.	42.355.920
id.	Belgien.	2	id.	Rußland.	69.717.260
2. Mineralische u. fossile Rohstoffe; Mineralöle.			Schlacken von Erzen, auch gemahlen	Frankreich.	37.656.694
Gartenerde, Kies, Sand ...	Italien.	2.450	id.	Belgien.	1.055.247
id.	Österreich.	10	id.	id.	96.895.143
id.	Niederland.	6.500	Steinkohlen.	Niederland.	885.000
id.	Belgien.	1.051.972	id.	Frankreich.	1.000
id.	Frankreich.	606.008	id.	id.	240.000
Porzellande, Ton	id.	388.593	Koks	Niederland.	18.738.106
id.	Gr.-Britan.	33.150	id.	Belgien.	199.787.710
id.	Belgien.	20.391	id. (*)	id.	8.617.812
Farbenerde, Kreide, Graphit	id.	16	Preßkohlen	Niederland.	10.550
id.	Frankreich.	10.790	id.	Frankreich.	1.280
Blimsstein	id.	244	id.	id.	36
id.	Belgien.	38.632	Mineralschmieröle	Rußland.	822.141
Kieselgur, Quarz	id.	30.131	id.	Amerika.	1.504.687
id.	Frankreich.	30.002	id.	Gr.-Britan.	621
Natürlicher Kalk.	id.	35.584.068	id.	Belgien.	67.321
id.	Niederland.	5	Schwerbenzin	id.	752
id.	Italien.	1.960	Gasöl	Österreich.	12.840
id.	Belgien.	189.548.508	Petroleum.	Amerika.	3.229.408
Gips	id.	34.223	id.	Rußland.	24.568
id.	Frankreich.	10.131	id.	Belgien.	81.658
Zement.	id.	494.781	Benzin	id.	19.917
id.	Belgien.	23.667.049	id.	Amerika.	540.992
			id.	Frankreich.	193
			Asphalt, Asphaltkitt usw. .	id.	2.600
			id.	Belgien.	3.766

*) Im Vorjahr sind irrtümlicherweise 548.105.260 statt 185.105.260 kg nachgewiesen.

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Pech aller Art, Torfteeer	Belgien.	3	4. Chemische u. pharmazeutische Erzeugnisse, Farben und Farbwaren.		
Steinkohlenteer	id.	17.175		Phosphor	Belgien.
id.	Frankreich.	93.294	id.	Frankreich.	129
Benzol u. andere leichte Steinkohlenteeröle	id.	11.087	Schwefel	id.	87
id.	Belgien.	66.418	id.	Italien.	24.500
Naphthalin, Kresol usw.	id.	1.499	id.	Belgien.	9.898
id.	Niederland.	4	Gaswasser, Salmiakgeist	id.	718
3. Zubereitetes Wachs, feste Fettsäuren, Lichte, Wachswaren, Seifen, u. andere unter Verwendung von Fetten, Ölen od. Wachs hergestellte Waren.			Salzsäure	id.	11.300
Bienen- u. Pflanzenwachs	Belgien.	3.317	id.	Frankreich.	4.600
id.	Frankreich.	173	Schwefelsäure	id.	700
Paraffin, Stearinsäure usw.	Gr.-Britan.	508	id.	Belgien.	160.999
id.	Amerika.	14.816	Salpetersäure	id.	9.248
id.	Belgien.	425	Borsäure	id.	62
Lichte aller Art aus Wachs	id.	1.509	id.	Gr.-Britan.	19.396
id.	Niederland.	1.142	id.	id.	25.403
id.	Gr.-Britan.	2.030	Oxalsäure	Frankreich.	25.403
id.	Frankreich.	291	id.	id.	79
Feine Wachswaren	id.	17	Weinsteinsäure	Belgien.	5
id.	Belgien.	19	id.	id.	65
Schmierseife	id.	65.527	Salz	id.	130.423
id.	Frankreich.	10	id.	Niederland.	10
Gemeine feste Seife	id.	3.127	id.	Frankreich.	35
id.	Belgien.	3.954	Abraumsalze	id.	6
id.	Österreich.	9	id.	Belgien.	33
Feine Seife	Gr.-Britan.	112	Kohlensaures Ammoniak	Gr.-Britan.	560
id.	Belgien.	1.473	Soda	Frankreich.	47
id.	Niederland.	75	id.	Belgien.	17.251
id.	Italien.	5	Aetznatron, Aetzkali	id.	31
id.	Frankreich.	3.925	id.	Frankreich.	340
Paraffinsalbe	Belgien.	126	Pottasche aller Art	Belgien.	50
Wagenschmiere	id.	7.710	Chlorkalk usw.	Belgien.	129
id.	Niederland.	2.906	id.	Frankreich.	14.610
id.	Rußland.	15.348	Schwefelsaures Natron	id.	6
id.	Amerika.	3.667	Vitriol usw.	id.	103
id.	Gr.-Britan.	8.105	id.	Gr.-Britan.	9.800
id.	Frankreich.	4.531	id.	Belgien.	15.603
Schuhwiche	id.	119	Alaun usw.	id.	2.657
id.	Schweiz.	146	Bleioxyd, salpetersaures Ammoniak usw.	Schweden.	9.002
id.	Belgien.	46	id.	NorVegen.	32.520
Putzmittel, Tonerdeife	id.	54	id.	Belgien.	10
id.	Frankreich.	74	Salpetersaures Natron	id.	957.306
Formerarbeit aus Stearin usw.	Frankreich.	211	id.	Chile.	2.080.440
			id.	Frankreich.	18
			Wasserglas	id.	4
			id.	Belgien.	28
			Essigsäure Salze	id.	2
			id.	Frankreich.	4
			Calciumkarbid usw.	id.	27
			id.	Belgien.	17

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Chlorkalzium, Arsenik	Belgien.	315.313	Ölkittc	Belgien.	1.140
id.	Österreich.	482	id.	Niederland.	30
id.	Schweiz.	31.140	id.	Frankreich.	2.842
id.	Norwegen.	20.421	id.	Frankreich.	2.842
id.	Schweden.	5.580	Fuselöl	Belgien.	4
id.	Gr.-Britan.	231	Holzteeöl usw.	Frankreich.	11
id.	Frankreich.	28.413	Flüssige ätherische Öle	id.	7.699
Anilinfarbe	id.	2	id.	Portugal.	592
id.	Belgien.	362	id.	Spanien.	5.185
Indigo usw.	id.	1.400	id.	Amerika.	5.429
Berlinerblau usw.	id.	4	id.	Schweiz.	201
id.	Niederland.	83	id.	Gr.-Britan.	4
Ultramarin	Belgien.	545	id.	Belgien. . .	1.383
id.	Frankreich.	323	Künstliche Riechstoffe	Frankreich.	2
Bleiweiß usw.	Belgien.	19.682	Wohlriechende Fette	id.	187
Zinkoxyd	id.	4.025	id.	Gr.-Britan.	13
Zinnober	id.	161	id.	Belgien	3
Farbholzauszüge	id.	37	Wohlriechende äther- od.		
id.	Frankreich	1.369	weingeisth. Riechmittel	id.	13
Kreide u. andere Erdfarben	id.	56.540	id.	Österreich.	3
id.	Gr.-Britan.	231	id.	Italien.	8
id.	Belgien.	3.179	id.	Schweiz.	2
Ruß, Buchdruckerschwärze	id.	356	id.	Frankreich.	159
Chromfarben	id.	73	Wohlriechende nicht äther-		
id.	Frankreich.	52	od. weingeisth. Riech-		
Druckfarben, nicht zube-			mittel	id.	179
reitet	Belgien.	6	id.	Gr.-Britan.	24
Blei-, Zink-, Lithoponweiß,			id.	Belgien.	32
Eisenmennig	id.	2.592	Puder usw.	id.	44
id.	Frankreich.	4.918	id.	Österreich.	4
Zubereitete Farben	id.	803	id.	Frankreich.	319
id.	Gr.-Britan.	105	Guano	id.	812
id.	Italien.	5	id.	Gr.-Britan.	115
id.	Belgien.	2.274	id.	Peru.	19.600
Tinte, Tintenpulver	id.	69	id.	Belgien.	83.977
id.	Amerika.	437	Knochenmehl	Frankreich.	15
id.	Frankreich.	1.898	Thomasphosphatmehl	id.	15.796.842
Blei-, Farben- u. Kohlen-			id.	Belgien.	15.090
stifte	id. . .	98	Andere Düngmittel	id.	156.077
id.	Niederland.	2	id.	Gr.-Britan.	20
id.	Belgien.	39	id.	Österreich.	1
Ölfirnisse	id.	1.501	id.	Schweden.	2
id.	Niederland.	34	id.	Frankreich	1.233
id.	Frankreich.	5	Schießpulver usw.	id.	429
Weinsteinfirnisse	id.	378	id.	Belgien.	1.457
id.	Gr.-Britan.	11	Zündpillen usw.	Frankreich.	1.472
id.	Belgien.	181	Gefüllte Patronen	id.	4
Lackfirnisse	id.	9.532	id.	Gr.-Britan.	809
id.	Gr.-Britan.	1.952	id.	Belgien.	2.021
id.	Niederland.	1.069	Zündhölzer usw.	id.	208
id.	Frankreich.	2.526	Zündkerzen	id.	1
Siegellack	Frankreich.	930	Feuerwerke aller Art	id.	20
id.	Belgien.	115	id.	Frankreich.	12

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Pechfackeln	Frankreich.	1.324	Rohseide gefärbt.....	Frankreich	13
id.	Belgien.	19.980	Künstliche Seide, gefärbt oder ungefärbt	Belgien.	43
Glühstrümpfe	id.	6	Ungekämmte Abfälle v. der Rohseide	id.	1.508
Eiweiß.....	Frankreich.	18	Florettseidengespinst	Frankreich.	2
id.	id.	7	Seidenzwirn aller Art	id.	27
Rohleim	id.	31	id.	Schweiz.	48
Leim aller Art	id.	2.065	Dichte seidene Möbelstoffe.	Frankreich.	4
id.	Schweiz.	9	id.	Belgien.	1
id.	Belgien.	1.995	Dichte halbseidene Möbelstoffe	id.	6
Gelatinwaren	Gr.-Britan.	15	id.	Frankreich.	185
Elastischer Leim	Österreich.	30	Dichte Gewebe, ganz oder teilw. aus Seidenplüsch	id.	105
id.	Belgien.	5	id.	Belgien.	11
Anderweit nicht genannte genannte verdichtete Gase	id.	1.476	Andere dichte Gewebe, ganz oder teilw. aus Seide.....	id.	15
id.	Frankreich.	486	id.	Österreich.	3
Jodoform	Belgien.	5	id.	Gr.-Britan.	36
Gerbstoffauszüge.....	id.	814.412	id.	Schweiz.	17
id.	Niederland.	1.184	id.	China.	5
id.	Gr.-Britan.	1.823	id.	Italien.	9
id.	Italien.....	4	id.	Frankreich.	889
id.	Argentinien.	674.550	id.	id.	9
id.	Frankreich.	2.142.507	id.	id.	38
Sußholzsaff	id.	135	Tüll aus Seide.....	id.	1
id.	Italien.	90	Beuteltuch aus Seide.....	Belgien.	5
id.	Belgien.	11	id.	id.	6
Balsam	id.	6	Seidene Gase, Krepp, Flor	Gr.-Britan.	6
id.	Niederland.	4	id.	Schweiz.	2
id.	Frankreich.	141	id.	Frankreich.	60
Zubereitete Arzneiwaren ..	id.	657	Seidene Wirkwaren	Schweiz.	1
id.	Dänemark.	1	id.	Belgien.	1
id.	Gr.-Britan.	185	Seidene Spitzen	Frankreich.	1
id.	Italien.	76	Seidene Stickereien	id.	88
id.	Schweiz.	4	id.	Schweiz.	9
id.	Amerika.	25	Seidene Posamentierwaren	Niederland.	4
Geheimmittel	Belgien.	158	id.	Frankreich.	60
id.	id.	81	id.	Belgien.	79
id.	Schweiz.	7	Rohe Wolle u. andere Tierhaare	id.	19.884
id.	Niederland.	2	id.	Gr.-Britan.	5.110
id.	Italien.	15	id.	Niederland.	4
id.	Österreich.	29	id.	Frankreich.	35.941
id.	Gr.-Britan.	2	Kunstwolle, Krollhaare usw	id.	6
id.	Frankreich.	388	id.	Gr.-Britan.	263.856
Chemische Erzeugnisse, anderweit nicht genannt ..	id.	9	id.	Belgien.	2.517
id.	Belgien.	9	Gekämmte Wolle.....	id.	869
5. Tierische u. pflanzliche Spinnstoffe u. Waren daraus; Menschenhaare; zugerichtete Schmuckfedern, Fächer und Hüte.			id.	Österreich.	10
Rohseide, gefärbt	Schweiz.	208	Garn aus Wolle oder andere Tierhaaren, roh	Belgien.	1.955
			Garn aus Wollwolle oder anderen Tierhaaren, gebleicht ...	id.	472

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Streichgarn, roh.	Belgien.	98	Baumwollener Sammet und Plüsch.	Belgien.	141
Wollengarn aller Art für den Einzelverkauf.	id.	121	id.	Schweiz.	2
id.	Italien.	2	id.	Frankreich.	777
id.	Gr.-Britan.	2	Undichte Baumwollgewebe.	id.	261
id.	Frankreich.	123	id.	Gr.-Britan.	18
Wollene Fußbodenteppiche.	id.	1.925	id.	Belgien.	37
id.	Gr.-Britan.	23	Dichte Baumwollgewebe.	Belgien.	605
id.	Rußland.	17	id.	Niederland.	5
id.	Türkei.	69	id.	Gr.-Britan.	341
id.	Belgien.	378	id.	Schweiz.	43
Dichte Wollengewebe für Möbelausstattung.	id.	5	id.	Österreich.	151
id.	Frankreich.	27	id.	Italien.	5
Wollener Sammet u. Plüsch.	id.	79	Baumwollene Wirkstoffe.	Frankreich.	1.516
id.	Belgien.	3	Baumwollene Wirk- u. Netzwaren.	Belgien.	3
Andere dichte Wollengew.	id.	1.035	id.	id.	24
id.	Gr.-Britan.	4.523	id.	Italien.	29
id.	Österreich.	58	id.	Schweiz.	6
id.	Italien.	9	id.	Gr.-Britan.	6
id.	Niederland.	205	id.	Frankreich.	332
id.	Frankreich.	4.574	Baumwollene Spitzen und Spitzenstoffe.	id.	25
Wollene Wirk- und Nutzstoffe.	id.	11	id.	Schweiz.	10
Wollene Wirkwaren.	Belgien.	507	id.	Niederland.	5
id.	Frankreich.	687	id.	Gr.-Britan.	4
id.	Gr.-Britan.	463	id.	Belgien.	48
id.	Italien.	31	Baumwollene Stickereien.	ig.	1
id.	Schweiz.	7	id.	Gr.-Britan.	16
Wollene Spitzen.	Belgien.	1	id.	Dänemark.	1
id.	Frankreich.	7	id.	Schweiz.	89
Wollene Posamentierwaren.	id.	45	id.	Frankreich.	79
id.	Belgien.	2	Baumwollene Taue, Seile usw.	id.	38
Baumwolle, bearbeitet.	id.	42.497	id.	id.	38
id.	Gr.-Britan.	216	Baumwollene Schläuche.	Gr.-Britan.	63
id.	Österreich.	1	id.	Belgien.	100
id.	Frankreich.	6.208	Baumwollene Dochte.	id.	25
Baumwollengarn, roh, ein-drähig.	Gr.-Britan.	162	id.	Frankreich.	4
id.	Belgien.	1.230	Baumwollene Posamentierwaren.	id.	93
Baumwollengarn, zwei- od. mehrdrähig.	id.	1.192	id.	Gr.-Britan.	37
id.	Gr.-Britan.	61	id.	Niederland.	8
Baumwollenzwirn aller Art.	Dänemark.	7	id.	Belgien.	38
id.	Belgien.	15	Flachs, gehchelt usw.	id.	1.545
id.	Frankreich.	549	id.	Frankreich.	1
Dichte baumwollene Möbelstoffe, nicht plüschartig.	id.	658	Rohes Flachsgarn.	Belgien.	154
id.	Niederland.	4	Gefärbtes Flachsgarn.	id.	1
id.	Gr.-Britan.	34	id.	Frankreich.	34
id.	Italien.	3	Rohes Hanfgarn.	Amerika.	817
id.	Österreich.	4	id.	Belgien.	1.995
id.	Belgien.	40	Garn in Aufmachungen für den Einzelverkauf.	id.	121
			id.	Frankreich.	253

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Täue, Hängematten usw. . .	id.	454	Pferdehaare, bearbeitet . . .	Frankreich.	524
id.	Niederland.	17	id.	Gr.-Britan.	55
id.	Belgien.	5.339	id.	Belgien.	2.027
Fußbodenteppiche	id.	1.217	Waren aus Pferdehaaren . . .	Frankreich.	23
id.	Frankreich.	282	Kleider u. Putzwaren, ganz	id.	382
Leinene Taschentücher, gef.	id.	40	oder teilweise aus Seide . . .	Niederland.	1
usw.	Gr.-Britan.	20	id.	Gr.-Britan.	10
id.	Belgien.	59	id.	Österreich.	9
id.	id.	2	id.	Belgien.	187
Leinene Möbelstoffe, dichte	Frankreich.	8	Kleider u. Putzwaren ganz	id.	1.128
Leinener Sammet u. Plüsch	id.	1.192	oder teilweise aus Wolle . . .	Gr.-Britan.	43
Dichte leinene Gewebe aus	Gr.-Britan.	74	id.	Österreich.	38
Flachs, roh	Belgien.	6.694	id.	Italien.	19
id.	id.	14.556	id.	Niederland.	3
id.	id.	7	id.	Frankreich.	857
Dichte leinene Gewebe aus	Gr.-Britan.	9	Kleider u. Putzwaren, ganz	id.	1.412
Flachs, gebleicht	Schweden.	11	oder teilweise aus Baum-	Gr.-Britan.	25
id.	Österreich.	157	wolle	Italien.	23
id.	Italien.	1.156	id.	Österreich.	31
id.	Frankreich.	400	id.	Schweiz.	13
Dichte leinene Gewebe aus	id.	105.147	id.	Belgien.	1.203
Hanf, roh	Belgien.	27.895	Kleider u. Putzwaren ganz	id.	138
Säcke aus Juteleimwand . .	id.	5	oder teilw. aus andern	Dänemark.	3
id.	Frankreich.	40	Spinnstoffen	China.	2
Leinener Damast	Belgien.	1	id.	Österreich.	2
id.	Frankreich.	5	id.	Schweiz.	2
Leinene, undichte Gewebe . .	id.	236	id.	Frankreich.	159
Leinene Wirkstoffe	Belgien.	44	Kleider od. Putzwaren aus	id.	107
Leinene Spitzenstoffe	id.	70	wasserdichten Geweben . .	Gr.-Britan.	63
id.	Frankreich.	7	id.	Belgien.	17
Leinene Posamentierwaren	Gr.-Britan.	6	id.	id.	59
id.	Frankreich.	3	Kleider u. Putzwaren in	Gr.-Britan.	39
Buchbinderzeugstoffe	Belgien.	482	Verbind. mit Kautschuk . .	Frankreich.	152
id.	id.	1.093	id.	id.	42
Grobes Wachstum	Gr.-Britan.	165	id.	Belgien.	4
id.	Frankreich.	18	Künstliche Blumen	id.	11
id.	id.	7	id.	Frankreich.	30
id.	Italien	2	Regen- u. Sonnenschirme . .	id.	184
id.	Schweiz.	128	id.	Österreich.	30
id.	Belgien.	3	Schuhe u. Gespinstwaren . . .	Gr.-Britan.	7
Gewebe mit Zellhorn	Frankreich.	134	id.	Belgien.	269
Schmiergeltuch usw.	id.	56	id.	Italien.	5
id.	Belgien.	78	Menschenhaare	id.	11
Fußbodenbelag a. Linoleum	id.	122	id.	Niederland.	530
id.	Frankreich.	6	id.	Österreich.	5
Watte	id.	1	id.		
id.	Belgien.	28			
id.	id.	1			
Filzwaren	Schweiz.	1			
id.	id.	20			
id.	Frankreich.				

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Waren aus Menschenhaaren	Frankreich.	5	Enthaarte Schaf- u. Ziegen-		
id.	Belgien.	2	felle	Frankreich.	10
Zugerichtete Schmuckfedern	id.	1	Zugerichtetes Leder	id.	224
id.	Österreich.	28	id.	Italien.	433
id.	Frankreich.	14	id.	Belgien.	5.170
Männerhüte u. Mützen aus			Handschuhleder	id.	1.447
Gespinnstwaren	id.	Stück 2515	id.	Österreich.	37
id.	Niederland.	71	id.	Frankreich.	372
id.	Österreich.	id. 436	Ziegen- u. Schafleder	id.	93
id.	Gr.-Britan.	id. 1387	id.	Belgien.	12
id.	Italien.	id. 4	Lackiertes Leder	id.	437
id.	Schweiz.	id. 30	id.	Frankreich.	36
id.	Belgien.	id. 1355	Schuhe aus Leder mit Holz-		
Frauenhüte, ganz od. teil-			sohlen	id.	12
weise aus Seide	id.	id. 113	id.	Niederland.	47
id.	Frankreich.	id. 221	id.	Italien.	4
Frauenhüte aus andern Ge-			id.	Belgien.	265
spinnstwaren	id.	id. 824	Schuhe aus Leder	Belgien.	2.068
id.	Italien.	id. 1	id.	Italien.	107
id.	Belgien.	id. 391	id.	Spanien.	11
Männer u. Frauenhüte aus			id.	Gr.-Britan.	291
wasserdichten Geweben..	id.	id. 18	id.	Österreich.	521
id.	Frankreich.	id. 20	id.	Schweiz.	85
Männerhüte aus Filz	id.	id. 831	id.	Frankreich.	871
id.	Österreich.	id. 1269	Treibriemen aus Leder	id.	63
id.	Italien.	id. 2250	id.	Österreich.	22
id.	Schweiz	id. 2648	idl	Niederland.	4
id.	Gr.-Britan.	id. 139	id.	Schweiz.	18
id.	Belgien.	id. 291	id.	Belgien.	1.594
Frauenhüte aus Filz	id.	id. 331	Kleider aus Leder	id.	2
id.	Österreich.	id. 60	id.	Frankreich.	6
id.	Gr.-Britan.	id. 24	Sattler- u. Täschnerwaren	id.	1.273
id.	Frankreich.	id. 1270	id.	Österreich.	14
Hutstumpen	id.	id. 9	id.	Gr.-Britan.	55
Hüte aus Stroh	id.	id. 1650	id.	Italien.	78
id.	Schweiz.	id. 465	id.	Schweiz.	9
id.	Italien.	id. 222	id.	Belgien.	1.573
id.	Österreich.	id. 18	Zugeschnittenes Hand-		
id.	Belgien.	id. 996	schuhleder	Frankreich.	138
Frauenhüte aller Art, auf-			Lederhandschuhe	id.	14
geputzt	id.	id. 975	id.	Gr.-Britan.	17
id.	Schweiz.	id. 12	id.	Österreich.	8
id.	Gr.-Britan.	id. 13	id.	Italien.	5
id.	Österreich.	id. 38	id.	Niederland.	7
id.	Frankreich.	id. 1703	id.	Belgien.	25
Abfälle (Lumpen)	Belgien.	id. 33935	Felle zur Pelzwerkbereitung	id.	1
			id.	Frankreich	82
6. Leder, Lederwaren, Kür-			Pelzwaren, nicht überzogen	id.	261
schnerwaren u. Waren			id.	Belgien.	35
aus Därmen.			Pelzwerke, überzogen	Frankreich.	656
			id.	Gr.-Britan.	7
Enthaarte Schaf u. Ziegen-			id.	Belgien.	100
felle	Belgien.	3			

Warengattung.	Herkunfts- land der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunfts- land der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Ausgestopfte Tiere u. Teile usw.	Belgien.	12	Matten u. Fußdecken usw.	Belgien.	259
id.	Italien.	22	id.	China.	6
Waren aus Därmen	Frankreich.	60	id.	Frankreich.	389
id.	Belgien.	1	Grobe Korbflechterwaren ..	id.	488
7. Kautschukwaren.			id.	Belgien.	5.927
Kautschuk, aufgelöst	Belgien.	3	Feine Korbflechterwaren ..	id.	110
id.	Frankreich.	19	id.	Niederland	28
Kautschukplatten, gewalzt	id.	2	id.	Gr.-Britan.	2
Schläuche aus Kautschuk .	id.	323	id.	Österreich.	10
id.	Belgien.	251	id.	Frankreich.	134
Treibriemen, mit Kautschuk			Sparteriewaren	Belgien.	25
getränkt.....	Gr.-Britan.	344	9. Besen, Bürsten, Pinsel, Siebwaren.		
id.	Frankreich.	9	Grobe Besen u. Bürsten aus		
Schuhe aus Kautschuk ...	id.	5	Borsten	Belgien.	294
id.	Amerika.	47	id.	Schweiz.	6
id.	Belgien.	20	id.	Frankreich.	795
Reifen u. Laufdecken für			Feine Besen u. Bürsten aus		
Fahrzeuigräder	id.	211	Borsten	id.	340
id.	Frankreich.	72	id.	Belgien.	13
Anderweit nicht genannte			Siebwaren.....	id.	13
Kautschukwaren	id.	652	id.	Frankreich.	102
id.	Österreich.	4	10. Waren aus tierischen od. pflanzlichen Schnitz- od. Formenstoffen.		
id.	Schweden.	6	Waren, ganz od. teilweise		
id.	Gr.-Britan.	k. 302	aus Elfenbein usw.....	Belgien.	13
id.	Belgien.	1.136	id.	Frankreich.	14
Gespinstwaren, mit Kaut-			Waren, ganz oder teilweise		
schuk getränkt	Gr.-Britan.	25	aus Schildplatt.....	id.	280
id.	Frankreich.	226	Perlmutterplatten	Österreich.	3
Hartkautschuk	Belgien.	72	id.	Frankreich.	33
Hartkautschukwaren.....	id.	56	Waren, ganz od. teilw. aus		
id.	Schweiz.	5	Perlmutter	Österreich.	1.073
id.	Gr.-Britan.	4	id.	Türkei.	4
id.	Frankreich.	217	id.	Belgien.	2
id.	Schweden.	1	id.	Italien.	1
id.	Österreich.	2	id.	Niederland.	1
8. Geflechte und Flechtwa- ren aus pflanzlichen Stoff- en mit Ausnahme der Ge- spinnstfasern.			id.	Frankreich.	261
Holzspangeflecht	Frankreich.	6	Geebnete Hornstäbe	id.	15
id.	Gr.-Britan.	24	id.	Gr.-Britan.	2
id.	Italien.	3	id.	Belgien.	1
Geflechte aus Stroh, Bast,			Gepreßte Hornknöpfe ...	Frankreich.	20
Binsen usw.	id.	45	Foderkiele.....	id.	32
id.	Schweiz.	7	Hornmasse	id.	10
id.	China.	1.042	Waren aus tierischen		
id.	Frankreich.	8	Schnitzstoffen	id.	364
id.	Belgien.	405	id.	Griechenl.	2
			id.	Belgien.	247

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Bau- u. Nutzholz, gehobelt, genutet	id.	2.070	Feine Holzwaren	Schweiz.	24
id.	Niederland.	1.892	id.	Österreich.	316
id.	Frankreich.	275	id.	Niederland.	486
Holztapeten, Paneele	id.	2.543	id.	Gr.-Britan.	855
id.	Niederland.	66	id.	Belgien.	11.665
id.	Belgien.	98	Gepolsterte Möbel ohne Überzug	id.	53
Holzspunde, auch gepreßt	id.	8	id.	Italien.	24
id.	Frankreich	14	id.	Frankreich.	1.412
Holzdraht, Holzstifte usw.	id.	1	Gepolsterte Möbel m. Überzug	id.	1.918
id.	Belgien.	5	id.	Gr.-Britan.	142
id.	Rußland.	21.211	id.	Belgien.	832
Stöcke aus Holz	Belgien.	52	Holzwaren aus and. pflanzlichen Schnitzstoffen	id.	35
id.	Gr.-Britan.	1	id.	Frankreich.	411
id.	Frankreich.	17	Grobe Korkwaren	id.	209
Böttcherwaren	id.	482	id.	Österreich.	2
id.	Amerika.	34	id.	id.	3
id.	Belgien.	2.718	Feine Korkwaren	Belgien.	262
Spulen, Spindeln	id.	1.583	id.	Frankreich.	8.141
id.	Frankreich.	2.044	id.	id.	10
Möbel u. Möbelteile, grobe unfurnierte	id.	4.437	Galalith u. ähnliche Stoffe	id.	203
id.	Schweiz.	14	Waren, ganz od. teilw. aus Zellhorn	id.	5
id.	Gr.-Britan.	15	id.	Schweiz.	43
id.	Österreich.	4	id.	Belgien.	45
id.	Niederland.	198	id.	Frankreich.	20
id.	Belgien.	35.985	Stuhl-, Bambusrohr	id.	6
Möbel u. Möbelteile, furniert	id.	325	Stöcke aus Rohr	Belgien.	33
id.	Schweden.	16	id.	Belgien.	14
id.	Niederland.	34	Feine Schnitzstoffwaren	Gr.-Britan.	3
id.	Frankreich.	2.396	id.	Österreich.	343
Tischler-, Drechslerwaren usw.	id.	8.515	id.	Frankreich.	48
id.	Schweiz.	13.626	Waren aus plastischer Kohle	id.	10
id.	Amerika.	114	id.	Belgien.	
id.	Niederland.	893	11. Papier, Pappe u. Waren daraus.		
id.	Gr.-Britan.	173	Pappen, blos geformt, gekautsch usw.	Belgien.	546
id.	Rußland.	30	id.	Schweden.	21.400
id.	Italien.	111	id.	Schweiz.	9
id.	Österreich.	690	id.	Amerika.	408
id.	Belgien.	47.350	id.	Frankreich.	11
Möbel u. Möbelteile aus Holz in Verbindung mit andern Stoffen	id.	801	Pappen aller Art	id.	15
id.	Gr.-Britan.	200	id.	Belgien.	13
id.	Österreich.	23	Packpapier	id.	919
id.	Italien.	4	Druck-, Schreib- u. Löschpapier usw.	id.	5.895
id.	Frankreich.	2.760	id.	Schweden.	525
Feine Holzwaren	id.	4.695	id.	Gr.-Britan.	2.219
id.	Japan.	4	id.	Schweiz.	49
id.	Türkei.	3			
id.	Italien.	603			
id.	Dänemark.	6			

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Druck-, Schreib- u. Löschpapier usw.	Niederland.	95	Albums, Briefmarken, Postkarten usw.	Frankreich.	95
id.	Österreich.	50	Andere Papierwaren ohne weitere Verbindung mit andern Stoffen	id.	3.890
id.	Frankreich.	6.620	id.	Rußland.	258
Postkarten mit Bildruck ..	id.	8.515	id.	Österreich.	85
id.	Österreich.	147	id.	Gr.-Britan.	182
id.	Schweiz.	301	id.	Amerika.	5
id.	Italien.	6	id.	Dänemark.	21
id.	Gr.-Britan.	317	id.	Niederland.	22
id.	Niederland.	5.666	id.	Schweiz.	90
id.	Schweden.	135	id.	Schweden.	205
id.	Belgien.	12.535	id.	Belgien.	3.337
Papier u. Pappe, gestanzt usw.	Belgien.	97	Papierwaren in Verbindung mit andern Stoffen	id.	582
id.	Niederland.	1.348	id.	Gr.-Britan.	178
id.	Gr.-Britan.	14	id.	Niederland.	2
id.	Schweiz.	5	id.	Österreich.	58
id.	Österreich.	12	id.	Schweiz.	18
id.	Frankreich.	2.106	id.	Frankreich.	1.362
Papier u. Pappe in Verbindung mit Gespinstwaren.	id.	12	Papierspäne, Makulatur usw.	id.	13
Papierapeten	id.	3.975	id.	Belgien.	250
id.	Gr.-Britan.	218	id.	Österreich.	4
id.	Österreich.	5	id.	Italien.	3
id.	Belgien.	5.726			
Spielkarten aller Art	Italien.	618	12. Bücher, Bilder, Gemälde		
Glas-, Rost-, Sandpapier ..	Frankreich.	89	Gedruckte Bücher, Kalender usw.	Gr.-Britan	401
id.	Belgien.	30	id.	Frankreich.	68.454
Photographisches Papier ..	id.	61	id.	Italien.	605
id.	Brasilien.	1	id.	Niederland.	259
id.	Österreich.	2	id.	Österreich.	1.301
id.	Frankreich.	44	id.	Schweiz.	542
Gelatinpapier	id.	115	id.	Amerika.	10
id.	Gr.-Britan.	14	id.	Rußland.	4
id.	Amerika.	12	id.	Belgien.	24.066
id.	Dänemark.	68	id.	id.	59
id.	Belgien.	54	Landkarten aus Papier ..	Niederland.	18
Düten, Beutel, Briefumschläge	id.	2.626	id.	Frankreich.	73
id.	Österreich.	2	id.	id.	488
id.	Schweiz.	4	id.	Österreich.	19
id.	Gr.-Britan.	296	Bilder aller Art aus Papier ..	Italien.	1
id.	Niederland.	11	id.	Gr.-Britan.	8
id.	Amerika.	34	id.	Schweiz.	47
id.	Frankreich.	2.084	id.	Niederl.	75
Geschäftsbücher, Mappen usw.	id.	1.25	id.	Amerika.	41
id.	Gr.-Britan.	10	id.	Belgien.	1.215
id.	Schweiz.	1	id.	id.	4.598
id.	Belgien.	248	Gemälde u. Zeichnungen ..	Österreich.	140
Albums, Briefmarken, Postkarten usw.	Belgien.	46	id.	Gr.-Britan.	18
id.	Österreich.	2			

Warengattung.	Herkunfts- land der Waren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Warengattung.	Herkunfts- land der Waren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Gemälde u. Zeichnungen ..	Frankreich	623	Zementwaren	Frankreich.	20.493
id.	Schweiz.	74	Bauplatten, Bausteine, un-	id.	192
id.	Griechenl.	3	gefärbt	Italien.	1
id.	Niederland.	12	id.	Belgien.	50
id.	Italien.	2	Bauplatten, Bausteine, ge-	id.	164
13. Waren aus Steinen oder			färbt	Österreich.	7
anderen mineralischen			id.	Türkei.	2
Stoffen (mit Ausnahme			id.	Frankreich.	88
von Tonwaren) sowie aus			Waren in Verbindung mit	id.	54
fossilen Stoffen.			andern Stoffen	id.	2.208
Edelsteine	Schweiz.	12	Asbestwaren	Österreich.	487
id.	Frankreich.	10	id.	Schweiz.	6
Rohe od. bloß behauene	id.	20	id.	Belgien.	236
Steine	Belgien.	537.005	Waren, ganz od. teilweise	id.	154
id.	id.	28.120	aus Jet, Meerschaum usw.	Österreich.	326
Pflastersteine	Frankreich.	74.773	id.	Frankreich.	19
id.	id.	32	14. Tonwaren.		
Platten aus Granit, Marmor,	Frankreich.	43.636	Mauersteine, Backziegel,		
Alabaster usw.	Belgien.	237.365	unglasiert	Belgien.	309.035
id.	id.	16.512	id.	Frankreich.	21.995
Schieferblöcke u. Schiefer-	id.	2.535	Klinker aller Art	Belgien.	2.610
platten	Frankreich.	56	Dachziegel, usw. unglasiert	id.	1.411
Grobe Steinmetzarbeiten ..	Belgien.	179	id.	Italien.	8
Feine Steinmetzarbeiten ..	id.	80	id.	Schweiz.	4
id.	Italien.	1.271	id.	Österreich.	5
Schieferwaren, auch in Ver-	Frankreich.	33	Tonröhren, glasiert oder un-		
bindung mit Holz usw. ..	id.	325	glasiert	Belgien.	559.863
Bildhauerwaren aus Steinen	Indien.	163	id.	Frankreich.	110.327
aller Art	China.	60	Waren aus gemeinem Stein-	id.	13.966
id.	Spanien.	58	zeug	Belgien.	614
id.	Belgien.	252	Tabakpfeifen, einfarbig od.	id.	590
Steinwaren nur in Verbin-	id.	793	weiß	Frankreich.	4.238
dung mit Holz u. Eisen ..	Italien.	96	id.	id.	10.463
id.	China.	1.062	Feuerfeste Steine jeder Art.	Gr.-Britan.	167.750
id.	Frankreich.	733	id.	Österreich.	102.820
id.	Belgien.	2.100	id.	Belgien.	566.145
Mühlsteine			Feuerfeste Erzeugnisse aus		
Polier-, Schleif-, Wetzsteine	id.	6.237	Ton	id.	59
usw.	Österreich.	33	id.	Österreich.	10.330
id.	Schweiz.	1	id.	Frankreich.	53
id.	Gr.-Britan.	1	Schmelzziegel usw. aus Gra-		
id.	Frankreich.	377	nitmasse	Gr.-Britan.	854
id.	Belgien.	79	id.	Belgien.	541
Wärmeschutzmasse	id.	9.174	Bauzemente, Gesimse usw.		
Zementwaren			aus Ton	id.	255

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Bauzierate, Gesimse usw. aus Ton	Frankreich.	5	Ungeschliffenes Spiegel- u. Tafelglas	id.	2.220
Bodenplatten aus Ton	id.	4	id.	Belgien.	18.048
id.	Niederland.	3	Geschliffenes Spiegel- und Tafelglas	id.	1.920
id.	Schweiz.	12	id.	Frankreich.	763
id.	Belgien.	1.293	Belegtes Spiegel u. Tafelglas id.	Belgien.	53
Wandbekleidungsplatten aus Ton	id.	4.705	id.	Belgien.	752
id.	Frankreich.	172	Bemaltes Spiegel u. Tafelglas	Frankreich.	1
Waren aus feinem Steinzeug usw., einfarbig	id.	3.715	Opalescentglas	id.	57
id.	Italien	296	Trockenplatten für photographische Zwecke	id.	449
id.	Belgien.	6.610	id.	Niederland.	4
Waren aus feinem Steinzeug usw., mehrfarbig	id.	1.172	id.	Österreich.	12
id.	Gr.-Britan.	1	id.	Belgien.	246
id.	Niederland.	132	Drahtglas	id.	25
id.	Dänemark.	8	Uhrgläser	Österreich.	96
id.	Österreich.	113	Brillengläser	id.	5
id.	Frankreich.	2.248	id.	Belgien.	3
Porzellanwaren	id.	1.062	id.	Frankreich.	8
id.	China.	3	Brillen, Ferngläser usw.	Frankreich.	103
id.	Gr.-Britan.	9	id.	Österreich.	10
id.	Österreich.	2	id.	Belgien.	3
id.	Niederland.	44	Glasbehänge usw.	Österreich.	18
id.	Dänemark	13	id.	Frankreich.	22
id.	Belgien	872	Glasperlen, Glasflüsse, Glasplättchen	id.	20
Scherben und Bruch von Ton usw.	Italien.	60	id.	Österreich.	5
15 Glas und Glaswaren			Waren aus Glasflüssen	Italien.	2
Glasmasse	Frankreich.	3	Glaswaren, anderweit nicht genannt	id.	21
id.	Gr.-Britan.	42	id.	Österreich.	10
Glasröhren	id.	330	id.	Belgien.	23
Ungeschliffenes, usw. Hohlglas	Gr.-Britan.	5	id.	Frankreich.	13
id.	Italien.	4	Glasmalereien usw.	id.	38
id.	Österreich.	3	id.	Belgien.	12
id.	Schweden.	10	Glas in Verbindung mit anderen Stoffen	id.	1.464
id.	Schweiz.	3	id.	Gr.-Britan.	3
id.	Belgien.	4.985	id.	Österreich.	107
id.	Frankreich.	10.403	id.	Italien.	39
id.	id.	1.465	id.	Schweiz.	2
Geschliffenes, usw. Hohlglas	id.	1.465	id.	Frankreich.	1.891
id.	Österreich.	155	16. Edle Metalle u. Waren daraus.		
id.	Amerika.	480	Waren, ganz od. teilweise aus Gold	Schweiz.	2
id.	Schweiz.	6	id.	Frankreich.	226
id.	Belgien.	1.893	Bruchsilber, gemünztes Silber	Belgien.	517
Bemaltes, usw. Hohlglas	id.	171			
id.	Österreich.	8			
id.	Italien.	18			
id.	Frankreich.	240			

Warengattung.	Herkunfts- land der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunfts- land der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Legiertes Silber	Frankreich.	445	Blech, verzinkt, verzinkt, usw.	Belgien.	114
Waren, ganz od. teilw. aus Silber	id.	337	id.	Niederland.	4
id.	China.	17	id.	Gr.Britan.	38.610
id.	Österreich.	5	Blech, mit Ausnahme von Wellblech	Frankreich.	71
id.	Niederland.	1	Gewalzter od. gezogener Draht	id.	32.207
id.	Gr.-Britan.	2	id.	Schweiz.	49
id.	Portugal	29	id.	Belgien.	853
id.	Italien.	1	Verzinkter Draht	id.	1.720
id.	Griechenl.	1	id.	Frankreich.	111
id.	Belgien.	54	Schlangenröhren, gewalzt oder bearbeitet	Belgien.	261
17. Uedle Metalle u. Waren daraus.			Röhren, roh, aus Eisen	id.	1.781
id.			id.	Frankreich.	63
Roheisen	Niederland.	106	Schlangenröhren, bearbeitet	id.	19
id.	Gr.-Britan.	2.417.739	id.	Belgien.	2.904
id.	Frankreich.	22.045	Eisenbahnschienen usw.	id.	47.410
id.	Amerika.	214	id.	Frankreich.	312
Röhren und Walzen	Belgien.	3.935	Eisenbahnachsen usw.	Belgien.	41.318
id.	Frankreich.	6.882	Rohe Eisenwaren	id.	24.584
Nicht schmiegbare Kunst- gußwaren	id.	762	id.	Niederland.	88
id.	Niederland.	103	id.	Österreich.	526
id.	Belgien.	284	id.	Gr.-Britan.	60
Rohe Eisenwaren aus nicht schmiegbarem Guß	id.	34.473	id.	Frankreich.	1.962
id.	Amerika.	10	Maschinenteile, anderweit nicht genannt	id.	29.357
id.	Gr.-Britan.	56	id.	Gr.-Britan.	652
id.	Niederland.	8	id.	Amerika.	661
id.	Frankreich.	1.638	id.	Schweiz.	249
Maschinenteile u. andere Eisenwaren, bearbeitet ..	id.	51.180	id.	Schweden.	119
id.	Schweden.	199	id.	Österreich.	2.637
id.	Gr.-Britan.	8.089	id.	Niederland.	961
id.	Niederland.	526	id.	Belgien.	93.295
id.	Amerika.	1.384	Brücken u. Brückenteile ..	id.	576.037
id.	Schweiz.	146	id.	Frankreich.	1.675
id.	Belgien.	132.307	Ankertonnen, Gasbehälter ..	id.	283
Rohluppen usw.	id.	10	id.	Österreich.	148
id.	Frankreich.	564	Hähne, Anker, Ambosse usw.	Belgien.	26.537
Schmiegbares Eisen in Stä- ben	id.	3.968	id.	id.	36.449
id.	Niederland.	35	Kolben u. Rollen zu Fla- schenzügen usw.	Frankreich.	1.071
id.	Gr.-Britan.	6.972	id.	id.	554
id.	Österreich.	111	id.	Gr.-Britan.	4
id.	Belgien.	126.887	id.	Amerika.	196
Blech, roh, gefirnist usw. ..	Belgien.	9.394	id.	Belgien.	907
id.	Österreich.	327	Spaten, Schaufeln usw.	id.	3.249
id.	Frankreich.	62	id.	Frankreich.	2.265
Blech, geschliffen	Italien.	2	Heu-, Düngergabeln usw. ..	id.	242
id.	Belgien.	2.215	id.	Belgien.	30
			Sensen, Sicheln usw.	id.	1.721

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Sensen, Sichel usw.	Österreich.	16	Drahtwaren	Gr.-Britan.	68
id.	Frankreich.	147	id.	Schweiz.	147
Sägeblätter, auch ungezähnt	id.	655	id.	Frankreich.	14.678
id.	Amerika.	36	Drahtstifte usw.	id.	189
id.	Belgien.	124	id.	Belgien.	1.397
Feilen und Raspeln	id.	115	Geschnittene Nägel usw.	id.	4
id.	Österreich.	4	id.	Frankreich.	315
id.	Frankreich.	938	Haus- u. Küchengeräte	id.	421
Bohrer, Zangen, grobe Scheren usw.	id.	781	id.	Belgien.	1.472
id.	id.	9	Eiserne Ketten	id.	425
id.	Schweden.	9	id.	Gr.-Britan.	41
id.	Österreich.	6	id.	Amerika.	32
id.	Amerika.	774	id.	Frankreich.	744
id.	Gr.-Britan.	435	Trensen, Steigbügel,		
id.	Belgien.	168	Schlittschuhe usw.	id.	944
Reibahlen, Meßwerkzeuge usw.	Belgien.	269	id.	Belgien.	9
id.	Schweiz.	1	Bau- u. Möbelbeschläge usw	id.	5.662
id.	Frankreich.	2.107	id.	Österreich.	11
Axte, Hämmer, Uhrwerkzeuge	id.	2.932	id.	Frankreich.	5.662
id.	id.	2.932	Geldschränke u. Geldkasten	id.	12
id.	Gr.-Britan.	160	id.	Belgien.	2
id.	Italien.	22	Möbel u. Möbelteile, eiserne	id.	703
id.	Schweiz.	26	id.	Frankreich.	380
id.	Portugal.	102	Feine Messer, Scheren usw.	id.	1.200
id.	Österreich.	25	id.	Österreich.	4
id.	Spanien.	31	id.	Belgien.	225
id.	Belgien.	1.085	Kunstschmiedearbeiten	Frankreich.	47
Pflüge u. anderw. nicht genannte Geräte	id.	18.930	Federn, Blankscheite	id.	7
id.	id.	18.930	id.	Belgien.	105
id.	Österreich.	4	Schreibfedern	Gr.-Britan.	13
id.	Amerika.	116	id.	Frankreich.	4
id.	Frankreich.	65.771	id.	Belgien.	5
Kratzenbeschläge	Belgien.	469	Näh-, Stricknadeln usw.	Frankreich.	105
Eiserne Spindeln aller Art	id.	1	id.	Gr.-Britan.	42
id.	Gr.-Britan.	22	id.	Schweden.	1
Weberlitzten usw.	id.	8	id.	Belgien.	1
Schrauben, Niete, Hufeisen	id.	10	Bruch Eisen, Abfälle usw.	id.	102.275
id.	id.	10	id.	Niederland.	5
id.	Amerika.	29	id.	Österreich.	40
id.	Schweiz.	4	id.	Schweiz.	354
id.	Frankreich.	4.392	id.	Frankreich.	943.501
id.	Belgien.	146.870	Aluminium, roh, geschmie-		
Eisenbahnpuffer usw.	id.	3.377	det usw.	Gr.Britan.	2.020
id.	Frankreich.	321	id.	Belgien.	19
Patentachsen	id.	704	id.	Canada.	110
id.	Belgien.	99	id.	Amerika.	1.010
Andere Achsen	id.	318	Aluminiumwaren	Belgien.	66
id.	Frankreich.	3.250	id.	Frankreich.	190
Wagen- u. Pufferfedern usw	id.	296	id.	Schweiz.	37
id.	id.	296	id.	Italien.	55
id.	Gr.-Britan.	34	Aluminiumdraht usw.	Frankreich.	13
id.	Belgien.	29.996	id.	Belgien.	1
Drahtwaren	Belgien.	14.234	id.		
id.	Amerika.	39	Blei, roh usw.	id.	10.008

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Blei, gewalzt	Belgien.	5.292	Grobe Kupfer- od. Messing-		
id.	Frankreich.	16	waren	Gr.-Britan.	25
Bleidraht	id.	36	id.	Italien	17
id.	Belgien.	43	id.	Österreich.	6
Druckplatten aus Blei	id.	92	id.	Frankreich.	884
id.	Frankreich.	713	Feine Kupfer- od. Messing-		
Andere feine Bleiwaren	id.	252	waren	id.	4.053
id.	Gr.-Britan.	33	id.	Gr.-Britan.	3.490
id.	Belgien.	9.279	id.	Österreich.	92
Zink, roh	id.	9	id.	Niederland.	12
id.	Frankreich.	609	id.	Schweiz.	24
Zink, gewalzt	Belgien.	3.490	id.	Italien.	57
Zinkdraht	Frankreich.	15	id.	Belgien.	8.265
Zinkwaren	id.	963	Blech, vergoldet oder ver-		
id.	Belgien.	1.841	silbert	id.	132
Zinn, roh	id.	1.573	Draht, vergoldet oder ver-		
id.	Niederland.	27.007	silbert	id.	70
id.	Schweiz.	50	id.	Frankreich.	1
id.	Nied. Ind.	10.222	Unechtes Gold- u. Silberge-		
id.	Gr.-Britan.	5.168	spinst	id.	198
id.	Frankreich.	95	Vergoldete od. versilberte		
Zinn, gewalzt	id.	2	Metallwaren	id.	1.224
Zinnwaren	id.	1.138	id.	Österreich.	17
id.	Italien.	6	id.	Niederland.	1
id.	Belgien.	51	id.	Gr.-Britan.	2
Nickelmetall, roh	id.	12.812	id.	Griechenl.	19
id.	Schweiz.	2	id.	Belgien.	841
id.	Frankreich.	16	Luxusgegenstände aus un-		
Nickeldraht	Belgien.	42	edlem Metall	id.	3
Nickelwaren	id.	4	id.	Algier.	2
id.	Österreich.	4	id.	Frankreich.	6
Rohes Kupfer u. Messing	Gr.-Britan.	3	Andere Waren aus unedlem		
id.	Belgien.	5.933	Metall	id.	13
id.	Frankreich.	40.767	id.	Belgien.	1
Stangen, Bleche usw. aus	id.	8	Geflechte mit Gespinstfäden		
Kupfer	id.	8	umwickelt	id.	4.563
id.	Belgien.	5.298	id.	Frankreich.	418
Kupferdraht	id.	182	Läutewerke, Sprechma-		
id.	Frankreich.	397	schinen usw.	Frankreich.	343
Drahtlitzen, Drahtfeilen,	id.	10	id.	Amerika.	41
kupferne	id.	10	id.	Schweiz.	57
Kupferne Druckplatten	id.	35	id.	Gr.-Britan.	11
id.	Österreich.	26	id.	Österreich.	23
id.	Schweiz.	8	id.	Niederland.	14
id.	Belgien.	9	id.	Belgien.	2.070
Metalltuch usw.	id.	25			
id.	Frankreich.	9	10. Maschinen, elektrische		
Haus- u. Küchengeräte aus			Erzeugnisse, Fahrzeuge.		
Kupfer	id.	613	Dampflokomotive, Tender		
id.	Belgien.	12	usw.	Belgien.	545.000
Grobe Kupfer- od. Messing-	id.	12.453	Sonst nicht genannte Kraft		
waren	id.	12.453	maschinen	id.	1.969.997
id.	Schweiz.	3			

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Sonst nicht genannte Kraftmaschinen	Amerika.	12	Güterwagen, gedeckt oder ungedeckt o. A.	Belgien.	5.265.379
id.	Frankreich.	445	Personenwagen ohne Leder noch Polsterarbeit	id.	16.292
Näh-, Strickmaschinen und Teile davon	id.	4	Personenmotorwagen	id.	Stück 3
id.	Amerika.	14	id.	Gr.-Britan.	id. 1
id.	Belgien.	347	id.	id.	kg. 260
Appretur- u. Wäschereimaschinen	Frankreich.	14	id.	Frankreich.	id. 11.214
id.	Belgien.	67	Andere Motorwagen	Belgien.	id. 980
Feuerspritzen, Pumpen usw.	id.	3.793	Motorfahräder	Belgien.	Stück 2
id.	Frankreich.	533	id.	Frankreich.	id. 3
Maschinen zur Bearbeitung von Metallen, Steinen us.	id.	5.335	id.	Belgien.	1.001
id.	Schweden.	75	Fahrräder	Frankreich.	120
id.	Belgien.	3.235	id.	id.	Stück 75
Dampfplüge Mähmaschinen	id.	2.700	id.	Belgien.	id. 74
id.	Gr.-Britan.	24.239	id.	id.	3.061
id.	Amerika.	88.74	Zwei- u. dreirädrige Personenwagen	Frankreich.	2.209
id.	Schweden.	490	id.	Belgien.	Stück 2
id.	Frankreich.	3.312	id.	Frankreich.	id. 2
Dresch-, Brauerei-, Mälzereimaschinen	id.	35.687	id.	Belgien.	115
id.	Gr.-Britan.	827	Vierräderige Personenwagen	id.	Stück 4
id.	Österreich.	3.027	id.	Frankreich.	id. 2
id.	Schweden.	12.264	Lastwagen	Belgien.	id. 5
id.	Amerika.	3.370	Fahrradteile aus Eisen	id.	335
id.	Schweiz.	20	id.	Frankreich.	754
id.	Belgien.	141.477	Fahrradteile aus anderen Metallen	id.	76
Dynamomaschinen	id.	48.761	id.	Belgien.	46
id.	Schweden.	25	19. Feuerwaffen, Uhren, Tonwerke, Kinderspielzeug.		
id.	Österreich.	8	Handfeuerwaffen aller Art	Spanien.	4
id.	Frankreich.	408	id.	Frankreich.	53
Elektrizitätssammler	id.	31	id.	Österreich.	9
id.	Belgien.	1.232	id.	Amerika.	6
Kabel zur Leitung elektrischer Ströme	id.	17.151	id.	Belgien.	371
id.	Gr.-Britan.	17	id.	id.	190
id.	Frankreich.	25	Taschenuhren aus Gold	id.	Stück 2
Bögenlampen, Scheinwerfer usw.	id.	15	id.	Schweiz.	id. 85
id.	Belgien.	3	id.	Österreich.	id. 1
Elektrische Glühlampen	id.	48	id.	Frankreich.	id. 184
id.	Österreich.	3	id.	Frankreich.	id. 219
id.	Frankreich.	41	Taschenuhren aus Silber	Schweiz.	id. 396
Andere elektrische Erzeugnisse	id.	2.296	id.	Österreich.	id. 1
id.	Schweiz.	28	id.	Italien.	id. 7
id.	Gr.-Britan.	250	id.	Belgien.	id. 26
id.	Österreich.	25	Taschenuhren aus unedlem Metall	id.	id. 93
id.	Belgien.	34.065	id.	Italien.	id. 16
Fahrzeuge zum Fahren auf Schienengeleisen bestimmt	Belgien.	47.996	id.	Schweiz.	id. 444

Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Warengattung.	Herkunftsland der Waren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Taschenuhren aus unedlem Metall	Österreich.	id. 105	Blas-tonwerkzeuge.....	Italien.	31
id.	Amerika.	id. 2	id.	Österreich.	8
id.	Frankreich.	id. 133	id.	Schweiz.	5
Uhrgehäuse u. Uhrwerke ..	id.	id. 3	id.	Niederland.	22
id.	Schweiz.	id. 3	id.	Frankreich.	133
Wand-, Standuhren usw. ..	id.	6	Teile von Blas- u. Streich-	id.	13
id.	Österreich.	1	tonwerkzeugen	Schweiz.	5
id.	Belgien.	46	id.	Belgien.	10
id.	Frankreich.	64	Harmonikas u. Teile davon	id.	43
Teile von Taschenuhren ...	Schweiz.	3	id.	Italien.	154
id.	Österreich.	10	id.	Niederland.	6
Uhrfurnituren aus unedlem Metall.....	Frankreich.	1	id.	Gr.-Britan.	2
id.	Österreich.	6	id.	Schweden.	7
id.	Belgien.	1	id.	Frankreich.	3
Klaviere aller Art	id.	23	id.	id.	1
id.	Frankreich.	1.442	Saiten, abgepaßt	id.	2.225
Streich-tonwerkzeuge	id.	129	Kinderspielzeug aller Art ..	id.	69
id.	Italien.	31	id.	Österreich.	24
id.	Österreich.	6	id.	Gr.-Britan	25
id.	Belgien.	22	id.	Italien.	3
Blas-tonwerkzeuge	id.	348	id.	Schweiz.	4
			id.	Niederland.	537
			id.	Belgien.	

Nachweisung steuerpflichtiger Waren, welche während des Jahres 1913 aus dem Zollverein nach dem Großherzogtum Luxemburg eingeführt wurden:

a) Bier	Liter	3.750.303
b) Branntwein mit Übergangsschein r. Alkohol.....	id.	130.659
c) id ohne id.	id.	25.521
d) Kochsalz	kg.	1.242.502
e) Unbearbeitete Tabakblätter.....	id.	590.907

Ausfuhr

von Waren, welche aus der Produktion des Großherzogtums Luxemburg oder dessen Handel stammen, über die Zollämter des Großherzogtums während des Jahres 1913.

Warengattung.	Ausfuhr nach Län- dern, welche nicht zum Zollverein gehören. kg. bez. Stück.	Warengattung.	Ausfuhr nach Län- dern, welche nicht zum Zollverein gehören. kg. bez. Stück.
1. Erzeugnisse der Land- und Forstwirtschaft und andere tierische und pflanzliche Naturerzeugnisse; Nahrungs und Genußmittel.		Bau- und Nutzholz, lediglich in der Quer- richtung mit der Axt oder Säge bear- beitet.	6.811.823
Roggen	20.081	Desgleichen in der Längsrichtung mit der Axt usw. beschlagen	20.000
Weizen	552.008	Desgleichen in der Längsrichtung gesägt ..	155.328
Hafer	261.909	Eichenschwellen	56.605
Buchweizen	33.668	Brennholz	413.534
Speisebohnen	54	Holzkohlen	896
Erbsen	45	Holzwole usw.	400
Wicken	39	Gerbrinde, auch gemahlen	323.570
Kleesaat	211.547	Moos, Torfstreu	23
Grassaat aller Art	10.215	Terpentinharze usw.	75
Anderc Feld-, Gemüse- und Blumensamen	953	Arbeitspferde	Stück 132
Anis, Fenchel, Kümmel usw.	405	Kutsch- und Reitpferde	id. 3
Frische Kartoffeln	1.844.695	Schlachtpferde	id. 57
Futterrüben usw.	10.000	Abgesetzte Fohlen, Saugfohlen	id. 55
Grün- und Rauhfutter	67.461	Schafe und Lämmer	id. 1.368
Hopfen	140	Ziegen	id. 53
Frische Küchengewächse	1.024	Federvieh	4.354
Lorbeerblätter usw.	3	Frisches Fleisch	3.970
Pilze, getrocknet	4	Schweinespeck	158
Küchengewächse, getrocknet	1.971	Federvieh	17
Lebende Pflanzen	217.413	Haarwild, totes	665
Blumenzwiebeln usw.	29.141	Federwild	142
Blumen, Blüten, Blätter, frisch	190	Würste	489
Blumen, Blüten, Blätter, getrocknet ..	15	Frische Fische	3.136
Weintrauben, frisch	19	Zubereitete Fische	24
Hasel- und andere Nüsse	2	Schnecken aller Art	5.504
Frische Äpfel	32.373	Süßwasserkrebse	44
Frische Birnen	259	Anderc lebende Tiere	469
Frische Aprikosen	30	Schmalz	3
Frische Zwetschen	515	Talg von Rindern	235
Frische Mirabellen	13	Milch	686
Frische Kirschen	34	Frische oder gesalzene Butter	1.113
Frische Erdbeeren, Himbeeren usw.	3.048	Käse aller Art	743
Frische Orangen	136	Eier	2.799
Südfruchtschalen usw.	196	Honig	111
Roher Kaffee	7	Bienenwachs	200
Getrocknete Zichorien	2.614	Schafwolle	48
Tee	11	Schaf-, Ziegenhaare usw., roh	21.039
Gewürze	5	Bettfedern, roh oder gereinigt	191
Binsen, Stroh	43	Rohe Kalbfelle	52.936
Stuhlrohr usw.	440	Rohe Rindhäute	112.180
		Dichte Seidengewebe	9

Warengattung.	Ausfuhr nach Län- dern, welche nicht zum Zollverein gehören. kg. bez. Stück.	Warengattung.	Ausfuhr nach Län- dern welche nicht zum Zollverein gehören. kg. bez. Stück.
Rohe Robhäute	7.017	Eisenerz	1.887.244.599
Schaf- und Ziegenfelle	30.298	Schlacken von Erzen	2.933.582
Andere Felle und Häute zur Lederbear- beitung	9.600	Steinkohlen	316.600
Leimleder usw.	55.670	Steinkohlenkoks	169.690
Hasen- und Kaninchenfelle	271	Preßkohlen	608.360
Felle zur Pelzwerkbereitung	26	Mineralschmieröl	120
Tierische Rohstoffe usw.	29.370	Asphalt	10.251
Meerschwämme	13	Steinkohlenteeröl	476.188
Meerschwämme, bearbeitete	100	Benzol usw.	511
Blut von Vieh usw.	10.000	3. u. 4. Zubereitetes Wachs, Paraffin, Lichte, Wachswaren, Seifen u. andere unter Verwendung von Fetten, Ölen oder Wachs hergestellte Waren, Che- mische und pharmazeutische Erzeug- nisse, Farben und Farbwaren.	
Mehl aus Getreide	55	Bienenwachs usw.	13
Fette Öle in Flaschen	277	Lichte aller Art	6.798
Branntwein in Fässern*)	4.350	Feine Seife	105
Branntwein in Flaschen	24.759	Wagnerschmiere	200
Stiller Wein in Fässern	70.677	Schuhwische	3.062
Stiller Wein in Flaschen	3.979	Salpetersäure	97
Schaumwein in Flaschen	25	Essigsäure	785
Wein mit Heilmittelzusätzen	8.768	Soda	10.705
Obstwein	Lit. 487895	Salpetersaures Kali	800
Bier in Fässern	8.075	Calciumkarbid usw.	13.958
Bier in Flaschen	25	Ammoniak	231
Essig in Fässern	13	Bleiweiß	146
Hefe, nicht Weinhefe	259.287	Weinsteinfirnisse	43
Mineralwasser	35.724	Lackfirnisse	5
Anderes natürliches Wasser	460.867	Ölkitte	1
Kleie	48	Terpentinöl	10
Gewöhnliches Backwerk	960	Guano	10
Feines Backwerk	4	Thomasphosphatmehl	73.876.988
Teigwaren	10	Künstliche Düngemittel	1.848
Oblaten zum Genuß	57	Schieß- und Sprengpulver	45.700
Zuckerwerk	21	Zündkerzen	25
Schokoladenwaren	218	Pechfackeln	44
Säfte von Pflanzen usw.	16	Leim aller Art	37
Küchengewächse zum feineren Tafelgenuß	215	Holzteer- und Torfteerkreosot	275
Nähr- u. Genußmittel in luftdicht ver- schlossenen Behältnissen	74.908	Andere, nicht besonders genannte ver- dichtete Gase	10.774
Rauchtabak	14	Gerbstoffauszug usw.	17.216
Zigarren		Zubereitete Arzneiwaren	304
2. Mineralische und fossile Rohstoffe; Mi- neralöle.		Chemische Erzeugnisse, anderweit nicht genannt	32
Gartenerde, Kies, Schlamm usw.	15.231.270	5. Tierische u. pflanzliche Spinnstoffe und Waren daraus; Menschenhaare; zuge- richtete Schmuckfedern, Fächer und Hüte.	
Porzellanerde, Ton usw.	871	Floretsseide	1.979
Kieselgur usw.	11.313		
Natürlicher Kalk	71.927.391		
Gips	606.908		
Zement	1.604.816		
Boher Schiefer	105.600		
Rohsteine	12.237.790		

*) Außerdem wurden noch 160.086 Liter reinen Alkohol nach dem Zollvereinsland ausgeführt.

Warengattung.	Ausfuhr nach Län- dern, welche nicht zum Zollverein gehören. kg. bez. Stück.	Warengattung.	Ausfuhr nach Län- dern, welche nicht zum Zollverein gehören. kg. bez. Stück.		
Kammgarn	13	8. Gellechte und Flechtwaren aus pflanzlichen Stoffen mit Ausnahme der Gespinnstwaren.			
Fußbodenteppiche	24		Grobe Korbflechterwaren	1.526	
Dichte wollene Möbelstoffe	6		Feine Korbflechterwaren	75	
Dichte Wollengewebe	12.715		9. Besen, Bürsten, Pinsel und Siebwaren,		
Wollene Wirkwaren	15.840			Reisigbesen	150
Undichte Baumwollengewebe	192			Grobe Besen und Bürsten aus Borsten	176
Dichte Baumwollengewebe	4.126			Feine Besen und Bürsten aus Borsten	1
Baumwollene Wirkwaren	172			Siebwaren	3
Gefärbtes Flachsgarn	100			10. Waren aus tierischen oder pflanzlichen Schnitz- oder Formerstoffen.	
Leinengarn aus Flachs	394				Bau- und Nutzholz, geputzt usw.
Geblichte dichte Leinengewebe	4	Parketbodenteile			21.615
Gewebe mit Ölfirnis getränkt	62	Grobe Böttcherwaren			91
Schmiergeltuch	23	Möbel und Möbelteile, grobe, unfurnierte			1.325
Kleider u. Putzwaren, ganz od. teilweise aus Wolle	128	Möbel und Möbelteile, grobe, furnierte	328		
id. aus Baumwolle	582	Tischler-, Drechslerwaren usw.	6.471		
id. aus andern Spinnstoffen	2	Möbel und Möbelteile in Verbindung mit andern Stoffen	598		
Blumen, Blüten usw.	212	Feine Holzwaren	1.424		
Schuhe aus Filz	76	Gepolsterte Möbel ohne Überzug	6		
Schmuckfedern	37	Gepolsterte Möbel mit Überzug	144		
Frauenhüte aus Seide	12	Grobe Korkwaren	7.896		
Frauenhüte aus Kautschuk	30	Feine Korkwaren	132		
Hüte aus Stroh	23	Waren aus Zellhorn	1		
Frauenhüte aller Art, ausgeputzt	9	Stuhlrohr	1.292		
Abfälle von Gespinnsten (Lumpen)	1.210	Kohlenstifte usw.	638		
6. Leder und Lederwaren, Kürschnerwaren, Waren aus Därmen.		11. Papier, Pappe und Waren daraus.			
Enthaarte Schaf- und Ziegenfelle	718		Pappen aus Stroh, Holz usw.	275	
Zugerichtetes Leder	13.494		Pappen aller Art	62	
Glacéleder	15.687		Packpapier	1.721	
Ziegen-, Schaffleder usw.	731		Schreib-, Lösch-, Druckpapier usw.	212	
Schuhe aus Leder	294		Postkarten usw. mit Bilddruck	4.729	
Treibriemen aus Leder	167		Papiertapeten	1.051	
Sattler- und Täschnerwaren	3.518		Photographisches Papier	334	
Zu Handschuhen zugerichtetes Leder	121		Düten, Briefumschläge aus Papier	115	
Lederhandschuhe	24.180		Geschäftsbücher	25	
Pelztierfelle	4	Albums	12		
Pelzwaren, überzogen	71	Anderweit nicht genannte Papierwaren	139		
Ausgestopfte Tiere usw.	4	Zigarrenspitzen usw. aus Papier	39		
Waren aus Därmen	18	Papierspäne	134		
Abgenutzte Lederstücke usw.	50.910	12. Bücher, Bilder, Gemälde.			
7. Kautschukwaren.			Gedruckte Bücher	2.086	
Schläuche aus Kautschuk	86				
Reifen aus Kautschuk	28				
Anderweit nicht genannte Kautschukwaren	26				

Warengattung.	Ausfuhr nach Län- dern, welche nicht zum Zollverein gehören. kg. bez. Stück.	Warengattung.	Ausfuhr nach Län- dern, welche nicht zum Zollverein gehören. kg. bez. Stück.
Bilder aller Art aus Papier	355	Waren, ganz oder teilweise aus Silber ...	80
Gemälde und Zeichnungen	3.331	Silbermünzen	322
13. Waren aus Steinen oder anderen mine- ralischen Stoffen (mit Ausnahme der Tonwaren) sowie aus fossilen Stoffen.		17. Unedle Metalle und Waren daraus.	
Rohr Steine	22.300	Roheisen	154.183.222
Pflastersteine	3.125.049	Röhren und Walzen, roh bearbeitet	60.058
Ungeschliffene Platten aus Marmor	441	Nicht schmiedbare Kunstgußwaren	194
Schieferplatten	1.858	Rohre Eisenwaren aus schmiedbarem Guß	
Grobe Steinmetzarbeiten	35.240	Maschinenteile usw., bearbeitet	197.525.218
Feine Steinmetzarbeiten	29.255	Rohruppen, Rohschinen, Ingots, usw.....	106.974
Bildhauerarbeiten aus Steinen, sofern sie Kunstgegenstände sind	14	Schmiedbares Eisen in Stäben	154.534.680
Bildhauerarbeiten aus Marmor	78	Blech, roh, gefirnißt	6.382
Schleif-, Polier- und Wetzsteine	142.067	Blech, geschliffen usw.	1.626
Zementwaren	958.420	Eisendraht, roh oder bearbeitet	23.649.865
Kalksandsteine	55.047	Eisendraht, verzinkt	194
Bauplatten, Bausleine usw., ungefärbt...	14.966	Anderer Röhren aus Eisen, roh	2.000
Asbestwaren	5	Anderer Röhren aus Eisen, roh bearbeitet	1.952
14. Tonwaren.		Eisenbahnschienen usw.	14.900.170
Mauersteine (Backsteine) usw. unpoliert .	870.420	Eisenbahnachsen	5.020
Mauerziegel	10.720	Anderer rohe Eisenwaren, nicht besonders genannt	133.501
Unglasierte Dachziegel	3.850	Maschinenteile	227.163
Röhren aus Ton	300	Brücken und Brückenbestandteile	1.686.544
Waren aus gemeinem Steinzeug	20	Ankertonnen usw.	99.763
Tabakpfeifen	36	Röhrenverbindungsstücke	42.940
Feuerfeste Steine aller Art	41.124	Kloben usw. zu Flaschenzügen	3.185
Feuerfeste Erzeugnisse aus Ton	41	Spaten, Schaufeln, Pflugscharen usw. ...	1.162
Bodenplatten aus Ton usw.	731.619	Heu-, Düngergabeln usw.	41
Wandbekleidungsplatten	5.012	Sensen, Sicheln	21
Waren aus Steingut	12.586	Sägeblätter	953
Feine Tonwaren	4.789	Feilen und Raspeln	2
Porzellanwaren	219	Bohrer, Zangen, grobe Scheren	5.400
Porzellan-Abfälle	803.982	Äxte, Hämmer	63
15. Glas und Glaswaren.		Geräte für den landwirtschaftlichen Ge- brauch	19.207
Gefärbtes Hohlglas	338	Hufeisen	8.161
Geschliffenes Hohlglas usw.	355	Achsen, nicht Patentachsen	31
Bemaltes Hohlglas usw.	8	Eisenbahnwagenfedern	82
Geschliffenes Spiegel- und Tafelglas	3	Drahtwaren	23.837
Ungeschliffenes Tafel- und Spiegelglas ..	18	Haus- und Küchengeräte	7.886
Glas- und Schmelzwaren	1.695	Eiserne Ketten	10
16. Edle Metalle und Waren daraus.		Bau- und Möbelbeschläge	709
Feingold, roh usw.	17	Möbel und Möbelteile, eiserne	41.300
Waren, ganz oder teilweise aus Gold	6	Feine Messer, Scheren usw.	5.062
		Bruch Eisen	1.899.910
		Aluminiumwaren	1.117
		Anderer Bleiwaren	542
		Zink, Bruchzink usw.	6.220
		Zinkwaren	775
		Zinnwaren, roh, Bruchzinn	76.963
		Zinnfolie	170
		Nickelmetall	8

Warengattung.	Ausfuhr nach Län- dern, welche nicht zum Zollverein gehören. kg. bez. Stück.	Warengattung.	Ausfuhr nach Län- dern, welche nicht zum Zollverein gehören. kg. bez. Stück.
Waren aus Nickel	5	Elektrische Glühlampen	39
Kupfer, roh	2.375	Andere elektrische Erzeugnisse	1.687
Stangen, Bleche usw. aus Kupfer	1.575	Güterwagen	180.129
Grobe Waren aus Kupfer oder Messing ...	37.137	Personenwagen ohne Leder	17.081
Feine Waren aus Kupfer oder Messing ...	47.157	Personenmotorwagen und Motorfahr- räder	8.866
Versilberte unedle Metallwaren	97	Fahrräder	98
Schmucksachen aus unedlem Metall	38	Lastwagen	326
Überspinnener Draht aus Metall	57	Fahrradteile aus Eisen	4
18. Maschinen, elektrotechnische Er- zeugnisse, Fahrzeuge.		19. Feuerwaffen, Uhren, Tonwerkzeuge, Kinderspielzeuge.	
Dampfmaschinen, Gasturbinen usw. ...	50.190	Handfeuerwaffen aller Art	13
Näh-, Strickmaschinen usw.	812	Taschenuhren aus Gold	Stück 1
Appreturmaschinen	10	Wanduhren	124
Feuerspritzen, Pumpen	1.443	Uhrwerke	28
Maschinen zur Bearbeitung von Metallen, Hölzern usw.	13.117	Streichtonwerkzeuge	8
Dampfpflüge, Mähmaschinen	3.391	Blästonwerkzeuge	7
Dresch-, Mälzereimaschinen	219.043	Harmonikas	11
Dynamomaschinen	332	Kinderspielzeug	192

CHEMINS DE FER.

Renseignements statistiques sur les résultats de l'exploitation pendant l'année 1913.

Chemins de fer Guillaume-Luxembourg.

Zusammenstellung des Güterverkehrs der im Großherzogtum gelegenen Stationen der Wilhelm-Luxembourg-Bahn.

Bezeichnung der Güter.	Nach D. utsch-land.	Nach Frank-reich, Schweiz, Italien.	Nach Belgien, Holland.	Nach Öster-reich, Rußland, Donau-länder.	Nach der Prinz-Heinrich-Bahn.	Summe ohne Wilhelm-Luxem-bahn.	Nach und von der Wilhelm-Luxbg.-Bahn.
	Versand in Tonnen.						
Abfälle	121	202	139	»	»	462	»
Baumwolle	»	»	»	»	»	»	2
Bier	»	»	551	»	2.243	2.794	7.142
Blei	68	»	»	»	12	80	26
Borke	2.743	»	20	»	36	2.199	247
Braunkohlen	85	»	»	»	5	90	135
Cement	1.948	59	2.213	»	6.494	10.714	13.304
Chemikalien	282	56	52	»	49	439	123
Dachpappe	23	»	»	»	11	34	46
Düngmittel	54.105	9.407	12.428	3.405	1.065	80.411	11.418
Eisen roh	817.070	1.275	62.700	2.455	1.365	884.866	2.475
» Luppen	125.960	2.517	74.811	447	108	203.843	450
» u. Stahlblech	26.395	686	644	»	28	27.754	4.004
» u. Stahl	47.868	1.775	6.895	15	3.399	59.952	9.365
» Schienen	29.676	»	796	»	1.562	32.034	3.905
» Schwellen	16.915	»	175	»	35	17.125	3.905
» Achsen	3.466	»	71	»	137	2.688	1.95
» Dampfkessel	936	14	520	17	155	1.642	423
» Röhren	270	»	2	»	63	335	399
» u. Stahldraht	173	»	»	»	43	216	21
» u. Stahlwaren	5.009	549	150	18	8.238	13.964	6.346
» u. sonstige Metallw.	66	100	38	»	21	225	26
Eisenerz	1.060.230	»	556.070	»	157.498	1.773.798	419.510

Bezeichnung der Güter.	Nach	Nach	Nach	Nach	Nach der	Summe	Nach und
	Deutsch- land.	Frank- reich, Schweiz, Italien.	Belgien, Holland.	Öster- reich, Rußland, Donau- länder.	Prinz- Heinrich Bahn.	ohne Wilhelm- Luxem- burg-Bahn.	von der Wilhelm- Luxbg- Bahn.
Versand in Tonnen.							
Erde	5.240	1.668	356	»	2.373	9.637	50.170
Erze, rohe, Bleierze	»	»	»	»	»	»	»
Kupfererze	39	»	»	»	3	42	»
Übrige Erze	2.169	34	»	»	280	2.483	1.661
Farbhölzer	»	»	»	»	31	»	»
Fische	29	»	2	»	»	62	58
Flachs	»	»	»	»	»	»	»
Fleisch	»	»	»	»	9	9	2
Garn	»	»	»	»	1	1	2
Getreide: Weizen	509	»	132	»	630	1.271	2.459
» Roggen	859	»	40	»	219	1.118	541
» Hafer	627	110	160	»	384	1.281	875
» Gerste	38	»	»	»	40	78	74
Hirse, Hülsenfrüchte ...	36	10	»	»	38	74	46
Mais	44	»	»	»	317	361	384
Malz	53	»	»	»	306	359	334
Sämereien	123	9	328	»	126	586	178
Glas	257	»	3	»	47	307	104
Häute	809	172	101	»	7	1.089	153
Holz, Rundholz	1.869	12	1.259	»	677	3.817	3.833
» Nutzholz	633	64	109	»	897	1.703	3.086
» Brennholz	2.108	75	1.589	»	2.050	5.815	7.518
» außereuropäisches	»	»	»	»	»	»	»
Holzzeugmasse	11	»	»	»	58	69	14
Hopfen	»	»	»	»	3	3	»
Jute	»	»	»	»	»	»	»
Kaffee	16	1	»	»	23	40	102
Kalk	178	»	70	»	1.167	1.415	1.250
Kartoffeln	4.293	42	540	»	484	5.359	2.369
Knochen	472	»	»	»	»	472	43
Knochenkohle	»	»	»	»	»	»	»
Lumpen	1.742	»	»	»	»	1.742	321
Mehl	6.708	»	»	»	1.249	7.957	7.488
Kleie	3.204	»	»	»	304	4.134	1.360
Obst	1.003	17	»	3	67	1.125	411
Öle u. Fette	111	»	35	»	160	272	334
Ölkuchen	37	»	1	»	74	111	125
Papier	241	72	19	»	8	340	188
Petroleum	298	»	»	»	137	435	634
Reis	11	»	»	»	13	24	5
Röhren von Ton	14	»	»	»	101	115	195

Bezeichnung der Güter.	Nach	Nach	Nach	Nach	Nach d. r.	Summe	Nach und
	Deutsch- land.	Frank- reich, Schweiz, Italien.	Belgien, Holland.	Öster- reich, Rußland, Donau- länder.	Prinz- Heinrich- Bahn.	ohne Wilhelm- Luxem- burg-Bahn.	von der Wilhelm- Luxbg.- Bahn.
Versand in Tonnen.							
Rüben	120	»	10	»	117	247	482
Rübensirup	4	»	»	»	»	4	5
Salpetersäure	23	»	»	»	»	23	»
Salz	5	»	»	»	11	16	83
Schiefer	24	»	10	»	40	50	194
Schwefelsäure	»	»	»	»	»	»	»
Soda	6	»	»	»	35	41	174
Spiritus	114	»	1	»	21	136	78
Stärke	1	»	»	»	9	10	26
Steine bearbeitete	53	»	7	»	34	94	313
» gebrannte	28.112	2.121	4.179	»	10.134	44.546	110.664
Steinkohlen	3.286	»	»	»	104	3.390	1.152
Steinkohlenbriketts	»	»	4	»	88	92	333
Steinkohlenkoks	3.822	268	»	»	26	4.116	1.578
Tabak	264	76	112	»	»	452	5
Teer	264	168	145	»	170	747	242
Tonwaren	545	19	100	»	15	679	45
Torf	5	»	»	»	13	18	47
Wein	817	»	177	»	25	1.019	92
Wolle	49	1	4	»	»	54	12
Zink	47	7	»	»	8	62	19
Zucker	5	»	»	»	12	17	46
Sammelladungen	»	»	»	»	»	»	»
Sonstige Güter	12.099	52	696	42	2.799	16.000	9.793
Summe	2.226.487	18.940	723.650	6.270	195.073	3.170.522	566.742
Pferde Stück ...	1.858	»	161	»	89	2.108	285
Stiere, Ochsen » ...	208	»	»	»	228	436	1.536
Kühe, Rinder » ...	3.982	»	»	»	832	4.814	6.480
Kälber » ...	2.026	»	»	»	383	2.409	6.395
Schafe » ...	789	»	»	»	104	893	597
Schweine » ...	2.677	»	»	»	455	3.132	9.645
Ferkel » ...	16.773	»	»	»	152	17.925	912

Bezeichnung der Güter.	Aus	Aus	Aus	Aus	Von der	Summe
	Deutsch- land.	Frank- reich, Schweiz, Italien.	Belgien, Holland.	Österreich, Rußland, Donau- länder.	Prinz- Heinrich- Bahn.	ohne Wilhelm- Luxemburg Bahn.
Empfang in Tonnen.						
Abfälle	304	154	232	»	69	759
Baumwolle	9	6	29	»		45
Bier	5.304	»	»	127	756	6.187
Blei	312	»	31	»	»	343
Borke	1	27	17	»	68	113
Braunkohlen	43.346	»	550	»	50	43.946
Cement	20.974	365	1.362	»	38	22.814
Chemikalien	4.176	575	1.722	33	517	7.023
Dachpappe	» 635	»	»	»	»	635
Düngmittel	3.387	10.731	3.575	»	4.258	22.451
Eisen, roh	18.111	77	2.814	»	132	21.134
» Luppen	58	7	»	»	53	118
» u. Stahlblech	2.566	33	27	»	6.664	9.390
» Stahl	32.249	2	54	»	4.215	36.520
» Schienen	6.279	»	»	»	835	7.114
» Schwellen	60	»	»	»	»	60
» Achsen	1.016	»	»	»	40	1.056
» Dampfkessel	12.278	81	375	5	116	12.856
» Röhren	5.637	4	2	33	5.676	»
» u. Stahldraht	691	1	12	»	14	718
» Stahlwaren	7.139	43	182	»	291	7.655
» sonstige Metallwaren	221	32	118	»	147	518
Eisenerz	171.839	»	»	»	268.961	440.792
Erde	70.375	1.333	15.599	»	12.240	95.547
Erze, rohe, Bleierze	»	»	»	»	»	»
Kupfererze	»	»	12	»	42	54
Übrige Erze	13.715	16	31.011	»	3.751	48.493
Farbhölzer	3	»	13	»	»	16
Fische	81	»	318	»	3	401
Flachs	4	»	»	»	»	4
Fleisch	35	»	1	»	»	37
Garn	»	4	»	»	1	52
Getreide, Weizen	3.473	5	18.402	»	217	22.097
» Roggen	63	»	33	»	79	175
» Hafer	480	110	1.138	»	396	2.014
» Gerste	915	»	1.901	»	23	2.839
Hirse, Hülsenfrüchte ...	165	22	127	»	19	333
Mais	65	»	5.910	»	16	5.991
Malz	2.539	10	183	»	2	2.734
Sämereien	148	21	75	»	35	299

Bezeichnung der Güter.	Aus	Aus	Aus	Aus	Von der	Summe
	Deutsch- land.	Frank- reich, Schweiz, Italien.	Belgien, Holland.	Österreich, Rußland, Donau- länder.	Prinz- Heinrich- Bahn.	ohne Wilhelm- Luxemburg- Bahn.
Empfang in Tonnen.						
Glas	2.039	18	55	»	12	2.314
Häute.....	379	149	566	»	64	1.158
Holz, Rundholz	6.903	369	»	»	296	7.568
» Nutzholz	13.386	64	757	12	276	14.439
» Brennholz	27.711	75	37	10	2.860	30.646
» außereuropäisches .	»	»	463	»	»	463
Holzzeugmasse	565	»	»	»	5	570
Hopfen.....	60	»	90	1	»	»
Jute.....	5	»	»	»	»	5
Kaffee	169	9	98	»	7	264
Kalk	11.271	»	48.748	»	784	60.769
Kartoffeln	707	»	1.802	»	1.402	3.900
Knochen	»	»	»	»	»	89
Knochenkohle.....	»	»	»	»	»	»
Lumpen	770	»	15	»	77	862
Mehl	6.012	62	138	»	388	6.599
Kleie	2.167	151	3.877	»	119	6.314
Obst	1.125	560	853	1	206	2.745
Öle u. Fette	735	13	620	»	7	1.375
Ölkuchen	1.207	10	244	»	10	1571
Papier	1.174	»	67	»	16	1.657
Petroleum.....	1.520	13	1.066	234	57	2490
Reis	30	»	422	»	»	452
Röhren von Ton	4.488	222	477	»	21	5.178
Rüben	103	»	196	»	»	299
Rübensirup.....	109	»	29	»	2	140
Salpetersäure	28	»	»	»	»	28
Salz	1.998	»	21	»	3	2.022
Schiefer.....	162	10	1.928	»	297	2.397
Schwefelsäure	36	»	»	»	»	36
Soda	340	»	16	»	»	356
Spiritus	271	1	17	»	28	317
Stärke	51	»	91	»	»	142
Steine bearbeitete	637	98	350	»	592	1.678
Steine gebrannte	78.162	801	6.556	771	21.750	108.040
Steinkohlen	206.044	»	50.841	»	148	267.033
Steinkohlen-Briketts	33.181	»	3.310	»	217	36.657
Steinkohlen-Koks	1.595.308	40	2.140	»	754	1.598.242
Tabak	1.151	»	324	»	»	1.504
Teer	1.251	»	25	»	»	1.276

Bezeichnung der Güter.	Aus	Aus	Aus	Aus	Von der	Summe
	Deutsch- land.	Frank- reich, Schweiz, Italien.	Belgien, Holland.	Österreich, Rußland, Donau- länder.	P inz- Heinrich- Bahn.	ohne Wilhelm- Luxemburg- Bahn.
Empfang in Tonnen.						
Tonwaren	603	8	126	»	12	749
Torf	908	7	345	»	»	1.260
Wein	1.116	571	45	»	46	1.778
Wolle	24	17	131	»	2	174
Zink	145	1	19	»	1	166
Zucker	2.481	22	82	»	6	2.591
Sammelladungen	»	»	»	»	»	»
Sonstige Güter	12.356	550	1.913	9	2.212	17.049
Summe ...	2.448.100	17.354	211.452	1.204	336.787	3. .937
Pferde	236	6	780	»	99	1.121
Stiere, Ochsen	964	6	10	445	»	1.425
Kühe, Rinder	2.192	95	»	»	1.008	3.295
Kälber	1.593	»	»	»	2.258	3.851
Schafe	4.162	»	»	»	139	4.301
Schweine	1.801	»	»	»	7.692	9.493
Ferkel	38	1	»	»	291	330

Betriebsergebnisse der Wilhelm-Luxemburg-Bahn während des Jahres 1913.

Befördert wurden: Personen	4.132.368
Güter	13.190.549 t.
Einnahmen aus dem Personenverkehr	2.251.000 mk.
Einnahmen aus dem Güterverkehr	17.593.000 »
Einnahmen außerdem	1.561.000 »
Zusammen	21.405.000 mk.
Kilometrischer Ertrag (196 km)	109.204 mk.

Chemins de fer Prince-Henri.
Lignes de Luxembourg, des Minières, de l'Attert et de la Sûre.
Longueur en exploitation: 173 kilomètres.

	1913	1912	Différence en faveur de	
			1913	1912
I. — Marchandises expédiées:				
1 ^o pour l'intérieur du pays	1.935.658.230	1.590.200.520	345.457.710
2 ^o vers la France	79.696.550	47.272.330	31.824.220
3 ^o vers la Belgique	1.555.015.930	1.519.645.100	35.370.830
4 ^o vers la Hollande	66.682.000	50.284.350	16.397.650
5 ^o vers l'Allemagne	1.325.793.220	972.195.940	353.597.280
6 ^o vers la Suisse	13.078.090	15.246.020	2.167.930
7 ^o vers l'Italie	4.567.600	4.587.910	20.310
8 ^o vers l'Autriche	2.117.350	9.548.710	7.431.360
9 ^o vers l'Etat danois	1.471.370	1.384.360	87.010
10 ^o vers les Balkans	321.530	977.930	656.400
Ensemble	4.983.801.870	4.211.343.170	672.458.700
II. — Marchandises importées:				
1 ^o de la France via Rodange .fr.	815.447.450	609.671.510	205.775.940
2 ^o de la Belgique a) via Athus .	521.294.100	467.644.540	53.649.560
b) via Sterpenich	36.632.650	40.381.860	3.749.210
c) via Benonchamps	5.177.080	6.271.750	1.094.670
d) via Gouvy	12.313.720	12.512.730	199.010
3 ^o de l'Allemagne:				
a) via Esch-Thionv.-Karthaus .	562.669.160	531.183.280	31.585.880
b) via Kleinbettingen-Thionville Karthaus	8.036.180	5.232.070	2.804.110
c) via Troisvierges-Ettelbruck- Diekirch, Esch	288.615.230	220.811.900	67.803.330
d) via Troisvierges-Luxembourg- Dippach	808.059.780	674.733.600	133.326.180
e) via Wasserbillig-Thionville- Karthaus	52.935.790	33.559.710	19.376.080
f) via Wasserbillig-Luxembourg- Dippach	840.227.090	677.486.940	162.740.150
4 ^o de l'Autriche	1.159.690	671.930	397.760
5 ^o de la Hollande	35.168.050	41.447.310	6.279.260
6 ^o de la Suisse	2.930	1.320	1.610
7 ^o de l'Italie	37.130	12.250	24.880
Ensemble	3.987.776.030	3.321.712.700	666.063.330
III. — Marchandises en transit par la ligne des Minières:				
via Esch-Athus et inversement....	156.007.130	170.048.370	14.041.240
Total ...	9.127.585.030	7.703.104.240	1.424.480.790

1° Les marchandises expédiées comprenaient:

	Pour l'intérieur.		Vers la France.		Vers la Belgique.		Vers la Hollande.		Vers l'Allemagne.	
	t.	kg.	t.	kg.	t.	kg.	t.	kg.	t.	kg.
Minerais	1.635.832.130		7.860.000		1.108.152.150				325.007.200	
Pierres	51.599.400		979.990		4.097.150		1.644.280		10.783.340	
Aciers	6.503.550		22.810		103.536.940		4.774.540		145.137.480	
Fontes	27.244.100		3.882.950		288.287.640		60.143.090		556.807.450	
Bois	6.308.200		42.500		1.005.250				1.806.390	
Scories phosphatées	57.471.520		45.890.680		38.371.230				243.700.740	
Divers	150.699.330		20.417.620		11.565.570		120.090		42.550.620	
En tout { 1913.....	1.935.658.230		79.096.550		1.555.015.930		66.682.000		1.325.793.220	
{ 1912.....	1.590.520.200		47.272.330		1.519.645.100		50.284.350		972.195.940	
Différences en { 1913	345.457.710		31.824.220		35.370.830		16.397.650		353.597.280	
faveur de { 1912										

	Vers la Suisse.		Vers l'Italie.		Vers l'Autriche.		Vers l'État Danois.		Vers les Balkans.	
	t.	kg.	t.	kg.	t.	kg.	t.	kg.	t.	kg.
Minerais										
Pierres										
Aciers	114.500		90.950		80.000		200.000		295.000	
Fontes	9.381.440		3.993.280		336.400		1.271.370		26.530	
Bois										
Scories phosphatées	3.245.700		119.200		1.695.720					
Divers	336.450		364.170		5.230					
En tout { 1913....	13.078.090		4.567.600		2.117.350		1.471.370		321.530	
{ 1912....	15.246.020		4.587.910		9.548.710		1.384.360		977.930	
Différence en { 1913							87.010			
faveur de { 1912	2.167.930		20.310		7.431.360				656.400	

2° Les marchandises importées comprenaient:

	De la France.		De la Belgique.		De l'Allemagne.		De l'Autriche.		De la Hollande.		De la Suisse.		De l'Italie.	
	t.	kg.	t.	kg.	t.	kg.	t.	kg.	t.	kg.	t.	kg.	t.	kg.
Minerais	734.012.210		111.973.330		99.455.580									
Pierres	655.450		687.900		9.491.810									
Aciers	271.350		373.180		2.272.900									
Fontes	365.000		1.181.350		39.846.860									
Bois	263.210		603.910		19.550.090									
Scories phosphat.	18.091.900		447.400											
Cokes			205.901.150		2.061.801.020				34.929.700					
Houilles			61.184.280		167.938.120									
Divers	61.788.330		193.065.050		160.186.850		1.159.690		238.350		2.930		37.130	
En tout 1913 ...	815.447.450		575.417.550		2.560.543.230		1.159.690		25.168.050		2.930		37.130	
1912 ...	609.671.510		526.810.880		2.143.007.500		761.930		41.447.310		1.320		12.250	
Différence en faveur de 1913	205.775.940		48.606.670		417.535.730		397.760				1.610		24.880	
1912									6.279.260					

3° Les marchandises en transit par la ligne des Minières comprenaient:

	1913		1912		Différences en faveur de			
	t.	kg.	t.	kg.	1913		1912	
Minerais	107.413.870		105.112.940		2.300.930			
Pierres	640.300				640.300			
Aciers	6.034.700		3.515.690		2.519.010			
Fontes	13.586.000		43.153.050				29.567.050	
Bois			10.200				10.200	
Cokes	10.954.000		2.764.000		8.190.000			
Houilles	345.000		1.055.000				710.000	
Scories phosphatées	160.000		15.000		145.000			
Divers ...	16.873.260		14.422.490		2.450.770			
	156.007.130		170.048.370				14.041.240	

Résultats de l'exploitation.

Voyageurs	{	Nombre.....	2.507.209	
		Produit, bagages compris		fr. 1.202.727 18
Marchandises	{	Poids	9.127.585.030	
		Produit		fr. 8.731.897 56
		Produits extraordinaires		» 68.378 73
		Recettes diverses		» 4.670 40
Total				fr. 10.007.673 87

	1913	1912
Produit moyen par voyageur	fr. 0.4797	0.4961
Produit moyen par tonne de marchandises	» 0.9566	0.9655
Produit kilométrique correspondant à	{ 1913	fr. 57.847 82
	{ 1912	» 49.924 75

Ligne de Wiltz.

Longueur en exploitation: 20 kilomètres.

	1913	1912	Différences en faveur de	
			1913	1912
I. — Marchandises expédiées:				
1 ^o pour l'intérieur du pays	41.675.080	32.438.830	9.236.250	
2 ^o vers la Belgique	1.677.810	1.084.150	593.660	
3 ^o vers la Hollande	2.150	9.350		7.200
4 ^o vers l'Allemagne	6.923.200	6.798.010	125.190	
Ensemble ...	50.278.240	40.330.340	9.947.900	
II. — Marchandises importées:				
1 ^o de la Belgique				
a) via Schimpach fr. . .	9.312.630	10.604.670		1.292.040
b) via Gouvy	1.894.110	3.062.810		1.168.720
2 ^o de l'Allemagne				
a) via Troisvierges ..	2.916.190	2.850.390	65.800	
b) via Wasserbillig ..	1.996.770	1.386.300	610.470	
c) via Bettembourg . .	4.408.950	1.952.050	2.456.900	
3 ^o de la Hollande				
via Schimpach fr. . . .	11.850	26.990		15.140
Ensemble ...	20.540.500	19.883.210	657.290	
III. — Marchandises en transit par la ligne de Wiltz via Kautenbach-Schimpach fr. et inversement				
Total ...	79.229.230	68.390.630	10.838.600	

1^o Les marchandises expédiées comprenaient:

	En destination de				En tout		Différences en faveur de	
	l'intérieur.	la Belgique.	la Hol- lande.	l'Alle- magne.	1913	1912	1913	1912
Pierres	26.917.640	30.000	80.000	27.027.640	19.934.500	7.093.140
Bois	1.410.430	398.610	108.710	1.917.750	1.054.270	863.480
Scories ph. ...	1.576.550	1.576.550	1.351.550	225.000
Divers	11.770.460	1.249.200	2.150	6.734.490	19.756.300	17.990.020	1.766.280
Totaux ...	41.675.080	1.677.810	2.150	6.923.200	50.278.240	40.330.340	9.947.900

2^o Les marchandises importées comprenaient:

	Au départ de			En tout		Différences en faveur de	
	la Belgique.	l'Allemagne.	la Hol- lande.	1913	1912	1913	1912
Pierres	10.000	10.000	138.240	128.240
Bois	20.750	178.670	199.420	1.083.070	883.650
Houilles	3.245.000	3.692.550	6.937.550	6.625.050	312.500
Divers	7.930.990	5.450.690	11.850	13.393.530	12.036.850	1.356.680
Totaux ...	11.206.740	9.321.910	11.850	20.540.500	19.883.210	657.210

3^o Les marchandises en transit comprenaient:

	1913	1912	Différences en faveur de	
			1913	1912
Pierres	236.140	387.500	151.360
Bois	1.449.510	422.450	1.027.060
Houilles	4.888.000	5.389.500	501.500
Divers	1.836.840	1.977.630	140.790
Totaux ...	8.410.490	8.177.080	233.410

Résultats de l'exploitation.

Voyageurs	{	Nombre	113.211	
		Produit, bagages compris	fr.	48.726 78
Marchandises	{	Poids	79.229.230	
		Produits	fr.	95.694 85
		Produits extraordinaires	»	4.118 35
		Recettes diverses	»	261 76
Total			fr.	148.801 74

	1913	1912
Produit moyen par voyageur	fr. 0.430	0.432
Produit moyen par tonne de marchandises	» 1.207	1.146
Produit kilométrique correspondant à	{ 1913	fr. 7.440 08
	{ 1912	» 6.556 27

Composition de la Chambre de commerce. 119 f. 12

La Chambre de commerce était composée en 1913 comme suit:

Président: M. Léon Metz, maître de forges à Esch-s.-Alz.

Vice-Président: M. Emile Berchem, négociant à Luxembourg.

Membres: MM. Charles Bech, négociant à Diekirch; Sébastien Buchholtz, négociant à Esch-s.-Alz.; Robert Collart, maître de forges à Dommeldange; Maurice Duchscher, industriel à Wecker; Georges Faber, tanneur à Wiltz; Henri Funck, brasseur à Neudorf; Joseph Glesener, industriel à Hollerich; Pierre Hastert, meunier à Luxembourg-Grund; Jean Knaff, négociant à Luxembourg; Guillaume Lefèvre, négociant à Luxembourg; Gustave de Marie, négociant à Ettelbruck; Jules Mongenast, tanneur à Ettelbruck; Maurice Pescatore, directeur de la faïencerie de Septfontaines; Albert Reinhard, fabricant de gants à Luxembourg; Niels Reining, fabricant de tabacs à Luxembourg; Emile Schrœll, imprimeur à Luxembourg; Jean-Pierre Soupert, rosieriste à Limpertsberg; Joseph Würrth-Weiler, directeur de la Banque Internationale à Luxembourg; Paul Würrth, ingénieur-constructeur à Luxembourg.

Secrétaire: M. J.-P. Sevenig, professeur des sciences commerciales à Luxembourg.

Luxembourg, le 17 mai 1914.

LA CHAMBRE DE COMMERCE:

Le Secrétaire,
J.-P. SEVENIG.

Le Président,
Léon METZ.



SOMMAIRE.

	Pages.		Pages
Considérations générales	1	Commerce de détail	49
Travaux de la Chambre de commerce	6	Faillites et concordats	51
Minières	12	Bourses du travail	51
Métallurgie	17	Assurances	52
Ateliers de construction	28	Assurance-maladie	54
Industrie du bâtiment	28	Assurance-accidents	55
Carrières	29	Assurance-vieillesse et invalidité	56
Ardoisières	34	Caisse d'épargne et Crédit foncier	57
Faïencerie	36	Banque Internationale à Luxembourg	62
Mosaïques et dallages céramiques	36	Propriété industrielle	63
Industrie des ciments	36	Taxes communales d'octroi à Luxembourg ..	64
Briqueterie mécanique	37	Mercuriales	65
Tannerie	39	Statistique douanière:	
Ecorces à tan	39	Waren-Einfuhr aus dem Zollvereins-Aus-	
Ganterie	39	lande für den Verbrauch und Handel des	
Industrie textile	40	Großherzogtums über die Zollämter des-	
Teinturerie	40	selben während des Jahres 1913.....	66
Industrie du vêtement	41	Nachweisung steuerpflichtiger Waren, welche	
Distillerie	41	während des Jahres 1913 aus dem Zoll-	
Brasserie	41	verein nach dem Großherzogtum einge-	
Industrie des tabacs	42	führt wurden	90
Imprimerie et papeterie	43	Ausfuhr von Waren, welche aus der Pro-	
Horticulture	44	duktion des Großherzogtums oder dessen	
Conserves de légumes	45	Handel stammen, über die Zollämter des	
Meunerie	45	Großherzogtums während des Jahres 1913	91
Laiterie	46	Chemins de fer. — Renseignements statistiques:	
Mondorf-les-Bains	46	Chemins de fer Guillaume-Luxembourg ...	96
Viticulture et commerce de vins.....	46	Chemins de fer Prince-Henri	102
Vins de Champagne	47	Chemins de fer secondaires	107
Clouterie	48	Chemins de fer vicinaux	107
Industrie électrique	48	Chemins de fer cantonaux	107
Usine à gaz de Luxembourg	49	Composition de la Chambre de commerce...	108

